

1	Activité du Groupe Neopost	3	5	Gouvernement d'entreprise	95
	Chiffres clés	4		Le Conseil d'administration	96
	Stratégie	6		Les Comités	98
	Historique	7		Règlement intérieur	99
	Organisation	7		Équipe de direction	99
	Systèmes de gestion de documents	9		Rémunérations des dirigeants et des administrateurs	100
	Systèmes d'affranchissement	9		Options de souscription ou d'achat d'actions	101
	Systèmes logistiques	10		Actions gratuites	102
	Les services aux clients	11		Plan d'Épargne d'Entreprise	102
2	Rapport de gestion du Groupe	13	6	Contrôle interne	103
	Commentaires sur les résultats et la situation financière du Groupe Neopost en 2006	14		Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne	104
	Instruments financiers	17		Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	114
	Facteurs de risques	18	7	Capital de Neopost	115
	Données sociales et environnementales	19		Capital autorisé - Engagement d'augmentation du capital	116
	Actionnariat	20		Autres titres donnant accès au capital	116
	Perspectives pour l'année 2007 et au delà	21		Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Neopost S.A.	117
	Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfices	22		Répartition du capital et des droits de vote	118
3	Comptes consolidés	23		Évolution de l'actionnariat	118
	Bilans consolidés	24		Place de l'émetteur dans le Groupe Neopost	118
	Comptes de résultats consolidés	26		Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe	118
	Flux de trésorerie consolidés	27	8	Neopost en bourse	119
	État des produits et des charges comptabilisés pour les exercices 2006 et 2005	28		Marché des titres de Neopost S.A.	120
	Tableau de variation des capitaux propres	29		Évolution du cours de l'action	121
	Notes sur les comptes consolidés	30		Principales données boursières sur 18 mois	122
	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	70		Dividendes	122
4	Comptes sociaux	71	9	Autres informations juridiques et financières	123
	Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.	72		Renseignements de caractère général	124
	Bilans de Neopost S.A.	78		Événements récents	125
	Comptes de résultats de Neopost S.A.	80		Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	125
	Tableau des flux de trésorerie de Neopost S.A.	81		Attestation du responsable du document de référence	126
	Notes sur les comptes sociaux	82		Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	126
	Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	93		Politique d'information	127
	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	94		Document d'information annuel	127
				Tableau de concordance	130



Document de référence 2006

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Les comptes consolidés, les comptes annuels et les rapports d'audit correspondant figurant respectivement aux pages 21 à 72 et 73 à 94 du document de référence de l'exercice clos le 31 janvier 2006 enregistré auprès de l'AMF en date du 24 mai 2006 sous le numéro D.06-477.

Les comptes consolidés, les comptes annuels et les rapports d'audit correspondant figurant respectivement aux pages 21 à 52 et 67 à 84 du document de référence de l'exercice clos le 31 janvier 2005 enregistré auprès de l'AMF en date du 27 mai 2005 sous le numéro R.05-076.

Les rapports de gestion du 31 janvier 2006 et du 31 janvier 2005 figurant respectivement aux pages 11 à 20 et 11 à 16 des documents de référence D.06-477 et R. 05-076.



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2007 conformément à l'article 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF.

1

Activité du Groupe Neopost

Chiffres clés : Tous les indicateurs au vert	4
Stratégie	6
Innovation technologique	6
Expansion géographique	6
Orientation vers le haut de gamme	6
Augmentation du chiffre d'affaires par client	6
Amélioration de la productivité	6
Historique	7
Premier LBO en 1992	7
Deuxième LBO en 1997	7
Introduction en bourse en 1999	7
Acquisitions majeures en 2002	7
Organisation	7
Siège social	7
Centres de Recherche et Développement	7
Marques et brevets	7
Centres de production	7
Distribution	8
Clients	8
Propriété des bâtiments	8
Investissements	8
Systèmes de gestion de documents	9
Une offre complète en phase avec les besoins des clients	9
Courrier entrant	9
Courrier sortant	9
Neopost, le leader mondial	9
Systèmes d'affranchissement	9
Une offre très compétitive	9
Des gains de productivité pour les clients et pour les services postaux	10
Neopost, le n° 2 mondial	10
Systèmes logistiques	10
Des solutions pour les expéditeurs et pour les transporteurs	10
Les stations d'expédition	10
Gérer de façon fiable les informations associées aux flux de colis	10
Les services aux clients	11
Conseil aux entreprises	11
Les services en ligne	11
Maintenance	11
Solutions de financement	11
Mise à disposition de fournitures	11

1 Activité du Groupe Neopost

Chiffres clés

Chiffres clés : Tous les indicateurs au vert

Neopost a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 918,5 millions d'euros reflétant une croissance organique record (+ 11,9 % à taux de change constants). Cette performance s'est accompagnée d'une très forte amélioration de la rentabilité.

La marge opérationnelle courante passe ainsi de 24,8 % du chiffre d'affaires en 2005 à 26,0 % en 2006, et la marge nette de 16,7 % à 17,1 %.

Retour aux actionnaires

Au titre de l'exercice 2006, un dividende ordinaire de 3,30 € par action est proposé aux actionnaires (+ 10 % par rapport à 2005).

Au 31 janvier 2007, le Groupe avait par ailleurs racheté 2,4 % de son capital. Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de retour de valeur aux actionnaires adoptée par le Groupe.

Chiffre d'affaires

+ 11,9 %

à taux de change constants

Marge opérationnelle courante

26,0 %

du chiffre d'affaires

Marge nette

17,1 %

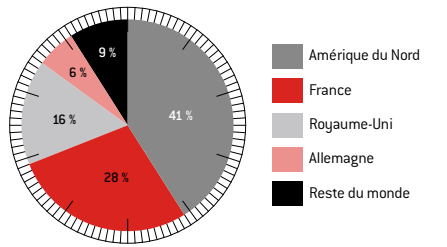
du chiffre d'affaires

Dividende

3,30 €

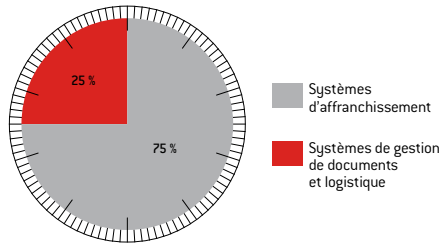
par action

Total du chiffre d'affaires = 918,5 millions d'euros



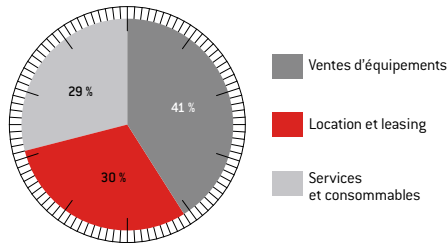
← **Chiffre d'affaires par pays**

Sur le plan géographique, Neopost bénéficie d'une répartition équilibrée de son chiffre d'affaires. En 2006, le Groupe a affiché une croissance organique soutenue sur l'ensemble de ses marchés.



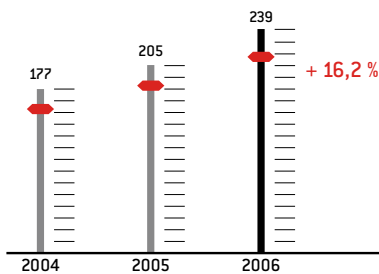
← **Chiffre d'affaires par métier**

En 2006, le chiffre d'affaires des systèmes d'affranchissement a crû de 13 % et celui des systèmes de gestion de documents et logistique de 9 % en raison du succès des nouveaux produits et de l'accélération des ventes croisées.



← **Chiffre d'affaires par nature de revenus**

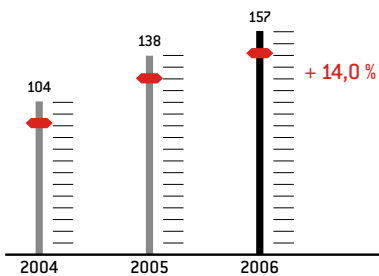
En 2006, les ventes d'équipements sont en très forte hausse de 21 % en raison de la performance enregistrée sur les marchés nord-américain et britannique. Les revenus récurrents sont également en hausse. Ils représentent 59 % du chiffre d'affaires.



← **Résultat opérationnel courant**

(en millions d'euros)

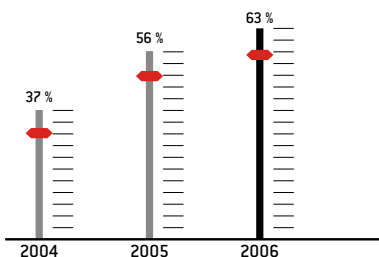
En 2006, le résultat opérationnel courant a crû de 16,2 %. La forte progression de la marge opérationnelle courante, qui atteint 26,0 % du chiffre d'affaires, s'explique notamment par l'évolution du mix produit vers le haut de gamme et la part croissante des services.



← **Résultat net**

(en millions d'euros)

Le résultat net 2006 augmente de 14,0 % par rapport à 2005. Il s'établit à 157,3 millions d'euros, soit 17,1 % du chiffre d'affaires contre 16,7 % un an auparavant.



← **Ratio d'endettement**

Le ratio d'endettement du Groupe est en augmentation en 2006 par rapport à 2005, mais il reste très bas pour l'industrie compte tenu du poids croissant des activités de leasing et de financement.

Stratégie

Le modèle de croissance profitable de Neopost s'inscrit sur la durée et a déjà démontré sa pertinence comme l'attestent les résultats de l'exercice 2006. Le Groupe s'engage à poursuivre dans cette voie avec une priorité clairement définie pour tous dans l'entreprise : augmenter le chiffre d'affaires par client en s'orientant davantage vers le haut de gamme, en développant toujours plus les services et en optimisant la distribution.

Innovation technologique

L'innovation est au cœur du modèle Neopost. Pour gagner, le Groupe doit anticiper les futures générations de machines et les solutions capables de gérer le plus efficacement possible les flux d'information liés au traitement du courrier ou à l'expédition de colis. En 2006, Neopost a ainsi consacré 4,6 % de son chiffre d'affaires à la Recherche et au Développement, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2005, une croissance supérieure à celle du chiffre d'affaires. C'est notamment grâce à ces efforts en matière d'innovations technologiques que le Groupe a pu développer des services en ligne qui ont été commercialisés aux États-Unis en juin 2006. C'est aussi grâce à ces efforts que le Groupe a su mettre au point pour le marché britannique une balance dynamique capable de mesurer à la volée le poids et la dimension d'un pli à la vitesse de 7 000 plis à l'heure.

Expansion géographique

Pour améliorer ses positions, Neopost cherche en permanence à optimiser son organisation commerciale, que ce soit en renforçant ses équipes sur les marchés les plus dynamiques ou en poursuivant le rachat de distributeurs. Présent il y a 10 ans dans seulement 4 pays, le Groupe possède aujourd'hui des filiales dans 14 pays qui couvrent la grande majorité du marché mondial. Les produits de Neopost sont ainsi distribués dans plus de 90 pays, le Groupe cherchant à se développer prioritairement dans les pays dont le potentiel est le plus important.

Cette volonté d'assurer une meilleure couverture de marché s'est concrétisée en 2006 par de nouvelles acquisitions. Dans le cadre de la réorganisation de son réseau de distribution, Neopost a procédé à l'acquisition de 3 distributeurs en Europe (Italie et Pays-Bas) et 12 distributeurs aux États-Unis dans les états suivants : Massachussetts, Oregon, Alabama, Indiana, Texas, Michigan. Le Groupe a également cédé 2 agences en Géorgie et en Floride. Au 31 janvier 2007, 40 % du marché américain est couvert par une seule organisation commerciale contre 24 % un an auparavant.

Cette politique d'optimisation de la couverture de marché va se poursuivre en 2007.

Orientation vers le haut de gamme

Neopost a adopté en 2004 une politique commerciale baptisée « Sustained Profitable Growth », axée essentiellement sur l'évolution vers le haut de gamme, le développement des ventes croisées et la rétention des clients. 2005 et 2006 ont vu le succès de cette stratégie. Sur le haut de gamme par exemple, les quantités de machines à affranchir produites au cours de l'exercice 2006 ont crû de 30 % par rapport à l'année précédente.

Augmentation du chiffre d'affaires par client

Conscient d'être en position favorable pour profiter de la croissance du marché, le Groupe se fixe comme priorité d'augmenter son chiffre d'affaires par client. L'évolution technologique, qui continue de réduire la durée de vie des produits, constitue pour Neopost une réelle opportunité de marché. En s'orientant davantage vers le haut de gamme, le Groupe multiplie les possibilités d'accroître son chiffre d'affaires et de développer les ventes croisées. En matière de services, le développement de l'offre, notamment les services financiers et les fournitures, ainsi que le lancement de nouveaux services sont également pour Neopost de nouvelles sources de croissance profitable et récurrente.

Amélioration de la productivité

L'amélioration de la productivité est une préoccupation constante de Neopost. Les importants investissements réalisés en matière de CRM (Customer Relationship Management) et de systèmes d'information devraient porter leurs fruits au cours des 3 prochaines années. En 2006, le Groupe a opéré dans plusieurs pays un certain nombre de réorganisations qui participent aussi activement à cette volonté. En France par exemple, la fusion des services clients des deux filiales de distribution (Satas et Neopost France) est effective depuis mi-2006. Au-delà de ces programmes, la croissance des volumes, les nouvelles générations de machines digitales moins chères à produire, l'évolution du mix produits vers des machines plus haut de gamme, la sous-traitance d'une partie de la production en Chine, l'optimisation de la distribution et le développement du leasing et des fournitures sont autant de facteurs qui continueront de jouer favorablement sur la rentabilité.

Historique

Premier LBO en 1992

Neopost est constitué par un groupe d'investisseurs mené par Fonds Partenaires à travers la reprise de la division Traitement du Courrier d'Alcatel. Celle-ci avait été créée en 1970 grâce à l'acquisition de la Société des Machines Havas et de Satas, 2 sociétés présentes sur le marché français depuis plus de 40 ans, puis renforcée successivement par les rachats en 1980 des activités de Roneo Vickers au Royaume-Uni et aux Pays-Bas puis en 1981 de l'américain FME Corp.

Deuxième LBO en 1997

Neopost fait l'objet d'une nouvelle prise de contrôle par un groupe d'investisseurs, conseillé par BC Partners, en association avec les dirigeants.

Organisation

Siège social

Le siège de Neopost est situé à Bagneux en région parisienne. Neopost S.A. est une holding financière. L'ensemble des actifs stratégiques du Groupe tels que les activités de recherche et développement, les activités industrielles ou de distribution décrites ci-dessous est logé dans des filiales détenues à 100 % par Neopost S.A.

Centres de Recherche et Développement

Le Groupe dispose de 3 principaux centres de Recherche et Développement spécialisés. Ils sont situés à Bagneux (France) pour les systèmes d'affranchissement, à Shelton (États-Unis) pour les infrastructures et réseaux et à Drachten (Pays-Bas) pour les systèmes de gestion de documents. Plus de 300 ingénieurs et techniciens y travaillent.

Le Groupe Neopost possède un savoir-faire important dans la connaissance des contraintes postales, la manipulation du papier, la cryptographie, l'impression jet d'encre et le développement de logiciels.

Le Groupe a noué des alliances stratégiques avec des partenaires reconnus, pour la fourniture de composants ou de technologies complémentaires, comme par exemple, son alliance avec Hewlett Packard pour la technologie jet d'encre.

Introduction en bourse en 1999

Neopost est introduit sur le premier marché d'Euronext Paris le 23 février 1999 au prix de 15 euros par action.

Acquisitions majeures en 2002

Neopost, déjà n° 2 mondial, se renforce de façon très significative avec l'acquisition d'Ascom Hasler, division Systèmes d'Affranchissement du groupe suisse Ascom, alors n° 3 mondial.

Cette même année, Neopost consolide sa position en Allemagne, 3^e marché mondial, avec l'acquisition du groupe allemand Stielow, distributeur de Neopost, spécialisé dans l'équipement des salles de courrier.

Marques et brevets

Le Groupe est propriétaire de ses marques et possède près de 600 familles de brevets publiés. Il dépose en moyenne une quarantaine de brevets par an. La couverture de ces brevets est essentiellement européenne et américaine. Le Groupe n'a pas identifié de dépendance en matière de brevet susceptible de remettre en cause son niveau d'activité ou sa rentabilité.

Centres de production

Le Groupe possède 2 centres d'assemblage : Le Lude (France) pour les systèmes d'affranchissement milieu et haut de gamme et Drachten (Pays-Bas) pour les systèmes de gestion de documents milieu et haut de gamme. Ces deux centres emploient plus de 800 personnes.

Neopost sous-traite une partie de sa production en Chine auprès de deux sous-traitants, totalement indépendants. Ces sous-traitants réalisent l'assemblage des systèmes d'affranchissement et des systèmes de gestion de documents d'entrée de gamme.

Le Groupe considère qu'il dispose de capacités de production suffisantes pour répondre à l'accroissement de son activité.

1 Activité du Groupe Neopost

Organisation

Distribution

Le réseau commercial international du Groupe est un élément clé de son activité.

Neopost possède des filiales détenues à 100 % dans 14 pays. Ces pays représentent 94 % ⁽¹⁾ de la base installée mondiale de machines à affranchir : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, France, Italie, Irlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

En plus des pays couverts par les filiales, le Groupe dispose d'un réseau de distributeurs locaux dans environ 80 pays. Ce sont des

distributeurs indépendants avec qui le Groupe a signé des contrats de distribution pluriannuels.

Clients

Neopost dispose d'une base d'environ 800 000 clients. Le Groupe a su, tout en affichant une croissance soutenue, maintenir une organisation souple et très décentralisée permettant à l'ensemble de ses collaborateurs de garantir aux clients dans le monde entier une grande disponibilité et une grande réactivité.

Propriété des bâtiments

Le tableau ci-dessous fait l'inventaire des principales immobilisations corporelles du Groupe ainsi que des immeubles en location qui représentent l'essentiel des bâtiments occupés.

	Surface bureaux [Propriétaire] (En m ²)	Surface usine [Propriétaire] (En m ²)	Surface bureaux [Locataire] (En m ²)	Surface usine [Locataire] (En m ²)	Loyer mensuel [Bureaux] (En millions d'euros)	Loyer mensuel [Usine] (En millions d'euros)
France	2 685	10 339	18 318	-	3,0	-
Amérique du Nord	2 230	-	19 649	-	4,3	-
Royaume-Uni	-	-	8 210	-	1,0	-
Allemagne	890	-	5 234	-	0,3	-
Reste du Monde	5 337	8 605	7 729	-	4,5	-
Total	11 142	18 944	59 140	-	13,1	-

Investissements

Le Groupe a investi, hors acquisitions de distributeurs et octrois de prêts, 80,2 millions d'euros en 2006 contre 73,2 millions d'euros en 2005 et 67,8 millions d'euros en 2004.

Le détail de ces investissements est présenté dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	2007	Au 31 janvier 2006	2005
Acquisition de droits et licences	4,8	5,9	5,2
Capitalisation des frais de recherche	8,7	12,7	7,6
Acquisition de matériels et équipements	7,7	9,1	10,9
Renouvellement du parc de machines installées	48,6	32,3	30,9
Autres investissements	10,4	13,2	13,2
Total	80,2	73,2	67,8

Le Groupe a également investi 19,0 millions d'euros en 2006, 20,6 millions d'euros en 2005 et 11,0 millions d'euros en 2004 pour acquérir des distributeurs.

Les investissements sont soit financés sur la trésorerie du Groupe soit sur les lignes de crédit existantes.

Le Groupe table sur des niveaux d'investissements en 2007 assez semblables à ceux de 2006.

Le Groupe compte également poursuivre en 2007 ses acquisitions de distributeurs en Europe et aux États-Unis.

(1) : Statistiques postales à fin 2006 et estimations Neopost.

Systèmes de gestion de documents

Une offre complète en phase avec les besoins des clients

Neopost simplifie le quotidien des entreprises en concevant, produisant et commercialisant des machines spécifiques ou des équipements dédiés dans le traitement du courrier à la fois entrant et sortant.

Courrier entrant

Dans le domaine du courrier entrant, Neopost offre une gamme d'équipements incluant plusieurs modèles innovants d'ouvreurs/extracteurs de lettres, capables de traiter des formats de lettres et des types de papier très variés.

Neopost distribue également des accessoires pour salles de courrier, du mobilier et des fournitures achetés auprès de fournisseurs externes.

Parallèlement, Neopost propose à ses clients des logiciels qui facilitent la gestion du courrier entrant, comme par exemple des solutions d'aide au tri du courrier à base de reconnaissance vocale ou des logiciels de gestion globale des courriers, e-mail et fax.

Courrier sortant

Dans le domaine du courrier sortant, Neopost propose à ses clients une offre très compétitive de machines de mise sous pli ou plieuses/inséreuses qui permettent d'automatiser l'assemblage, le pliage et l'insertion de documents dans des enveloppes. La totalité de la gamme est particulièrement innovante, modulaire et ergonomique. Elle est destinée aux segments des machines de bureau (entrée de gamme) et de salle de courrier (milieu de gamme).

Là aussi, l'offre de Neopost est complétée par des logiciels qui s'interfacent avec des bases de données et permettent par exemple l'édition, la préparation de la mise sous pli, le regroupement et le routage de documents.

Neopost, le leader mondial

Neopost est le premier fabricant mondial de plieuses/inséreuses de bureau et de salles de courrier, avec une part de marché mondiale estimée à 60 %⁽²⁾.

Systèmes d'affranchissement

Une offre très compétitive

Les systèmes d'affranchissement permettent aux clients de Neopost de gérer de façon simple et efficace leurs envois de lettres et colis à travers les services postaux et de s'acquitter de façon sécurisée de leurs dépenses d'affranchissement.

Les machines à affranchir sont devenues de véritables terminaux postaux. Connectées à des serveurs, elles permettent notamment la collecte de données, l'échange d'informations, le rechargement automatique en crédits d'affranchissement, la mise à jour automatique des tarifs, la pesée à la volée.

Neopost propose une gamme complète de systèmes d'affranchissement numérique à impression jet d'encre dont les performances varient de 1 200 à 15 000 lettres par heure. Ces systèmes peuvent équiper les clients à partir d'un volume de courrier quotidien d'environ 15 à 20 lettres par jour.

L'offre de Neopost en matière d'affranchissement est complétée par des logiciels qui permettent, par exemple, le pilotage des machines à affranchir par ordinateur, la gestion et le suivi des courriers sensibles (notamment les recommandés) et la maîtrise des budgets d'affranchissement grâce à la consolidation de l'ensemble des données courrier d'une entreprise.

(2) : Estimations Neopost fondées sur les études faites en 2001 par l'Office of Fair Trading, organisme de la concurrence britannique.

1 Activité du Groupe Neopost

Systèmes d'affranchissement
Systèmes logistiques

Des gains de productivité pour les clients et pour les services postaux

Les systèmes d'affranchissement offrent des avantages appréciables pour les utilisateurs. Ils évitent l'achat et la manipulation de timbres. Ils permettent le traitement en un minimum de temps de volumes de courrier très importants ainsi que la gestion automatisée de leurs dépenses d'affranchissement. Ils permettent aux entreprises d'optimiser ces dépenses et aussi parfois de bénéficier de tarifs préférentiels.

Ces systèmes permettent également aux services postaux de collecter de façon sécurisée et sans le moindre coût une part importante de leurs revenus d'affranchissement : entre 30 et 50 % selon les pays. Ils fournissent également aux postes des données concrètes et des statistiques détaillées sur les besoins réels de leurs clients, véritable outil CRM leur permettant de personnaliser leur

offre et de devenir plus compétitives pour se préparer, par exemple, à la disparition des monopoles nationaux prévus en Europe en 2009.

Neopost, le n° 2 mondial

Avec une base installée de plus de 700 000 machines, soit environ 25 %⁽³⁾ du parc installé, Neopost est le deuxième fabricant mondial et le premier fabricant européen de machines à affranchir et occupe soit la place de numéro un soit celle de numéro deux sur tous les marchés sur lesquels il opère.

Neopost possède une connaissance approfondie du monde postal et a acquis depuis 75 ans une maîtrise de l'environnement réglementaire et concurrentiel sur chaque marché où il est présent, ce qui lui permet d'anticiper les changements réglementaires et les évolutions de marché.

Systèmes logistiques

Des solutions pour les expéditeurs et pour les transporteurs

La gamme de produits et services développée par Neopost Logistic Systems dans le domaine du transport de colis recouvre principalement les stations d'expédition, la numérisation des données et la traçabilité des colis.

Neopost propose, aux transporteurs en Europe et aux expéditeurs aux États-Unis, des solutions innovantes pour gérer les flux d'informations liés aux expéditions de colis. Ces solutions permettent aux expéditeurs d'augmenter leur productivité et aux transporteurs de gagner également en efficacité. La richesse des échanges d'informations entre les expéditeurs, les transporteurs et les destinataires est au cœur de l'évolution du monde du transport.

Les stations d'expédition

Principale activité de Neopost dans ce domaine, les stations d'expédition sont soit des terminaux spécialisés, soit des logiciels sur PC ou Internet qui permettent aux utilisateurs d'optimiser la gestion de leurs expéditions, de gérer leurs bases de données de destinataires, de sélectionner éventuellement le tarif le plus économique parmi un choix de transporteurs, puis de générer étiquettes et documents d'expédition et enfin de gérer avec le transporteur choisi l'ensemble du suivi du colis.

Ces stations d'expédition proposent toute une gamme de services associés permettant de suivre le colis jusqu'à sa livraison et de vérifier les aspects de facturation.

Gérer de façon fiable les informations associées aux flux de colis

Les flux de colis sont en progression croissante, notamment sous l'influence du développement du commerce électronique. Les flux d'informations liés à ces flux de colis sont en croissance plus importante encore. Neopost déploie des solutions technologiques de dématérialisation, digitalisation et diffusion informatique des informations sur les transactions. Chaque jour, Neopost traite et gère des centaines de milliers d'informations et documents de transport.

Neopost est ainsi devenu le partenaire des plus grands transporteurs en France (DHL/Danzas, Geodis/Calberson, Mory Team...) pour la numérisation et l'archivage des récépissés accessibles rapidement sur Internet, l'hébergement des bases de données et le développement de services interactifs spécifiques au monde du transport.

Neopost a remporté deux contrats de référence sur ce marché, témoignant d'une véritable reconnaissance de son savoir-faire : le premier avec le transporteur Parcel Force, filiale de Royal Mail (poste anglaise) pour la gestion sur Internet de l'ensemble de ses services d'expédition de colis et le second avec Geopost, filiale de La Poste pour un contrat similaire.

(3) : Statistiques postales à fin 2006 et estimations Neopost.

Les services aux clients

Conseil aux entreprises

Les entreprises clientes de Neopost apprécient l'apport d'un savoir-faire spécialisé pour choisir les solutions les mieux adaptées à leur problématique de gestion du courrier. Neopost joue un rôle de conseil et de formation important dans l'organisation de la salle de courrier, le choix des matériels et du mobilier, en fonction des spécificités de chaque client. Neopost intègre également dans cette réflexion l'ensemble de ses logiciels d'aide à la gestion du courrier qui participe à une véritable automatisation de la fonction courrier.

Les services en ligne

Neopost a lancé d'abord aux États-Unis (mi-2006), puis au Royaume-Uni (fin 2006) une gamme complète de services en ligne accessibles par ses clients grâce à l'extension des possibilités de connexion des nouvelles générations de machines à affranchir. Ces services comportent la gestion de la traçabilité du courrier (accusés de réception), un système d'alerte sur le niveau d'encre, la comptabilisation centralisée de l'affranchissement, le téléchargement des tarifs postaux actualisés, la gestion des envois de colis et, enfin, le diagnostic de maintenance à distance (à la fois pour les machines à affranchir et pour les systèmes de gestion de documents). Le lancement de ces services interviendra prochainement en France.

Maintenance

Dans tous les pays où il est présent directement par l'intermédiaire d'une filiale, Neopost dispose de centres d'appels et d'équipes de maintenance effectuant des interventions préventives et des réparations pour tous les produits du Groupe, de même que des inspections régulières, à la demande des services postaux. Ces interventions, effectuées dans le cadre de contrats de maintenance et de services, sont rémunérées par les clients de Neopost. L'approvisionnement des clients en consommables complète la panoplie de services assurés par Neopost.

Solutions de financement

Neopost possède des filiales de location financière détenues à 100 %, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, au Canada et, depuis peu, en Allemagne, Italie, Belgique, Hollande et Irlande. Ces filiales proposent leurs services de financement uniquement aux clients du Groupe et pour les produits distribués par le Groupe. Le Groupe a lancé en juin 2006 un nouveau service financier. Il s'agit cette fois-ci de financer l'affranchissement. C'est un service qui a été lancé aux États-Unis dans un premier temps. Il permet au client d'être certain d'avoir à tout moment le crédit d'affranchissement nécessaire pour utiliser sa machine.

Mise à disposition de fournitures

Les machines à affranchir distribuées par Neopost depuis plusieurs années utilisent comme système d'impression le jet d'encre. Neopost fournit donc à ses clients les cassettes jet d'encre répondant aux contraintes postales. Les commandes de ces fournitures sont encore facilitées avec la mise en place de machines à affranchir connectées sur Internet qui, dès qu'elles détectent un niveau d'encre trop bas, envoient un e-mail au client pour qu'il passe commande.

2

Rapport de gestion du Groupe

Commentaires sur les résultats et la situation financière du Groupe Neopost en 2006	14
Décomposition du compte de résultats	14
Croissance record du chiffre d'affaires en 2006	14
Très forte croissance en Amérique du Nord	14
Croissance solide en France	15
Croissance record au Royaume-Uni	15
Croissance soutenue en Allemagne	15
Croissance soutenue dans le reste du monde	15
Forte hausse des ventes d'équipement	15
Poursuite de l'optimisation de la couverture de marché	15
Développement de l'activité services financiers	15
Lancement des services en ligne	15
Augmentation de l'effort de recherche et développement	15
Résultat opérationnel courant en forte progression	15
Frais financiers en hausse	16
Stabilisation du taux d'imposition	16
Résultat net en forte progression	16
Flux de trésorerie et situation financière	16
Poursuite de la politique de retour aux actionnaires	16
Nouveau programme de rachat d'actions	17
Instruments financiers	17
Couverture du risque de change	17
Couverture du risque de taux	17
Facteurs de risques	18
Risques juridiques	18
Risques de marché	18
Risques particuliers à l'activité	18
Risques industriels et liés à l'environnement	19
Information sur le niveau de risque technologique représenté par l'entreprise	19
Assurances	19
Données sociales et environnementales	19
Hygiène et sécurité	19
Formation	19
Données environnementales	20
Actionnariat	20
Perspectives pour l'année 2007 et au-delà	21
Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfices	22

Commentaires sur les résultats et la situation financière du Groupe Neopost en 2006

L'exercice 2006 a été marqué par une croissance record du chiffre d'affaires de +11,9 %, à taux de change constants par rapport à l'exercice 2005.

La rentabilité du Groupe s'établit en très nette progression avec une marge opérationnelle de 26,0 % du chiffre d'affaires.

Décomposition du compte de résultats

(En millions d'euros)	2006 (clos le 31 janvier 2007)		2005 (clos le 31 janvier 2006)	
Chiffre d'affaires	918,5	100,0 %	827,3	100,0 %
Coûts de production	(212,5)	(23,1) %	(195,1)	(23,6) %
Marge brute	706,0	76,9 %	632,2	76,4 %
Frais de recherche et développement	(42,1)	(4,6) %	(36,2)	(4,4) %
Frais commerciaux	(229,8)	(25,0) %	(205,8)	(24,9) %
Frais administratifs et généraux	(120,7)	(13,1) %	(110,4)	(13,3) %
Maintenance et autres charges	(67,5)	(7,4) %	(69,7)	(8,4) %
Intéressement	(7,1)	(0,8) %	(4,6)	(0,6) %
Résultat opérationnel courant	238,8	26,0 %	205,5	24,8 %
Résultat des cessions et autres	1,5	0,1 %	0,8	0,1 %
Résultat opérationnel	240,3	26,1 %	206,3	24,9 %
Résultat financier	(18,8)	(2,0) %	(11,6)	(1,4) %
Résultat avant impôts	221,5	24,1 %	194,7	23,5 %
Impôts	(64,8)	(7,1) %	(57,4)	(6,9) %
Quote-part de résultat des SME	0,6	0,1 %	0,7	0,1 %
Intérêts minoritaires	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	157,3	17,1 %	138,0	16,7 %

Croissance record du chiffre d'affaires en 2006

Sur l'ensemble de l'exercice 2006, Neopost réalise un chiffre d'affaires de 918,5 millions d'euros, en hausse de 11,9 % à taux de change constants.

Au cours de l'exercice, Neopost a enregistré un niveau record d'activité. Le Groupe affiche une forte croissance sur l'ensemble de ses marchés et dans tous ses domaines d'activité. Cette solide performance est une nouvelle démonstration de la pertinence du modèle de croissance profitable de Neopost. Cette performance confirme également la capacité du Groupe à tirer, année après année, pleinement parti des évolutions du secteur postal et des opportunités de marché qui en découlent.

Les revenus liés aux systèmes d'affranchissement ont progressé de 13,0 % (hors effets de change). L'activité systèmes de gestion de

documents et logistique a crû quant à elle de 8,9 % (hors effets de change), illustrant la réussite de la politique marketing du groupe qui vise à développer le « cross selling » entre ses deux branches d'activité. La répartition du chiffre d'affaires entre systèmes d'affranchissement et systèmes de gestion de documents et logistique est ainsi restée relativement stable à respectivement 75,4 % et 24,6 % du chiffre d'affaires.

Très forte croissance en Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires 2006 s'établit à 377,1 millions d'euros. Sur l'ensemble de l'année, les ventes sont en progression de 15,3 % hors effets de change, illustrant la compétitivité et la dynamique commerciale dont Neopost a su faire preuve à l'occasion des programmes de décertification arrivés à échéance fin 2006 aux États-Unis et au Canada.

Croissance solide en France

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires s'établit à 252,1 millions d'euros. Le chiffre d'affaires 2006 affiche une solide croissance de 4,7 % par rapport à 2005.

Croissance record au Royaume-Uni

Le chiffre d'affaires 2006 atteint 148,9 millions d'euros. Sur l'ensemble de l'exercice 2006, la croissance ressort à +24,9 %, reflétant l'excellente performance des 9 premiers mois de l'année réalisée grâce à la capacité d'adaptation de l'offre de Neopost à la nouvelle méthode de tarification postale britannique (basée à la fois sur le poids et la dimension des plis). L'activité a également bénéficié de l'effet « écho » de la décertification de 2001-2002.

Croissance soutenue en Allemagne

Le chiffre d'affaires de Neopost s'établit à 56,0 millions d'euros. Sur 12 mois, la croissance ressort à +4,7 % par rapport à une base 2005 élevée, puisque celle-ci avait bénéficié de l'important surcroît de chiffre d'affaires généré par le programme d'incitation financière mis en place par la poste allemande pour favoriser l'installation de nouvelles machines à affranchir.

Croissance soutenue dans le reste du monde

Le chiffre d'affaires de Neopost atteint 84,4 millions d'euros. Sur l'ensemble de l'exercice 2006, la croissance s'établit à 5,4 % en dépit d'une base de comparaison élevée. En 2005, le Groupe avait en effet connu un niveau d'activité particulièrement élevé grâce notamment aux programmes de décertification aux Pays-Bas et en Suisse.

Forte hausse des ventes d'équipement

Par nature de revenus, Neopost a connu en 2006 une très forte hausse des ventes d'équipements (+21,0 % hors effets de change) notamment en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, ce qui est de bon augure pour les années à venir, ces ventes d'équipement constituant pour Neopost les revenus récurrents de demain. En 2006, les revenus récurrents ont représenté 59 % du chiffre d'affaires, contre 63 % un an plus tôt.

Poursuite de l'optimisation de la couverture de marché

Afin de continuer à optimiser sa distribution, Neopost a procédé à l'acquisition de 3 distributeurs en Europe (Italie et Pays-Bas) et 12 distributeurs aux États-Unis dans les états suivants : Massachussets, Oregon, Alabama, Indiana, Texas, Michigan. Le Groupe a également cédé 2 agences en Géorgie et en Ohio. Au 31 janvier 2007, 40 % du marché américain sont couverts par une seule organisation commerciale contre 24 % un an auparavant et 0 % il y a deux ans.

Cette politique d'optimisation de la couverture de marché va se poursuivre en 2007.

Développement de l'activité services financiers

Le Groupe a lancé avec succès mi-2006 aux États-Unis un nouveau service qui vise à financer les en-cours d'affranchissement des clients.

L'activité services financiers continue de progresser et a représenté 6,4 % du chiffre d'affaires en 2006. Le portefeuille a atteint 398,7 millions d'euros à fin janvier 2007 contre 320,4 millions d'euros à fin janvier 2006, soit une augmentation de 24,4 % notamment due au fort développement des programmes en Europe et en Amérique du Nord.

Lancement des services en ligne

Neopost a lancé d'abord aux États-Unis (mi-2006), puis au Royaume-Uni (fin 2006) une gamme complète de services en ligne accessibles par ses clients grâce à l'extension des possibilités de connexion des nouvelles générations de machines à affranchir. Ces services comportent la gestion de la traçabilité du courrier (accusés de réception), un système d'alerte sur le niveau d'encre, la comptabilisation centralisée de l'affranchissement, le téléchargement des tarifs postaux actualisés, la gestion des envois de colis et, enfin, le diagnostic de maintenance à distance (à la fois pour les machines à affranchir et pour les systèmes de gestion de documents). Le lancement de ces services interviendra prochainement en France.

Augmentation de l'effort de recherche et développement

Le Groupe a cette année encore augmenté son effort en matière de recherche et développement.

Les frais de recherche et développement représentent 4,6 % du chiffre d'affaires en 2006 contre 4,4 % un an auparavant. Une part significative des frais de recherche et développement de l'exercice est immobilisée : 8,7 millions d'euros au 31 janvier 2007 contre 12,7 millions au 31 janvier 2006.

Les principaux efforts de recherche et développement portent sur les futures générations de machines, les logiciels, les infrastructures et les réseaux qui gèrent les flux d'informations entre les clients et les postes et/ou les transporteurs.

Résultat opérationnel courant en forte progression

La forte croissance enregistrée au cours de l'exercice 2006 et les efforts continus d'amélioration de la rentabilité permettent à Neopost d'accroître une nouvelle fois son résultat opérationnel courant. Celui-ci progresse nettement plus vite que le chiffre d'affaires. Il atteint 238,8 millions d'euros, en augmentation de 16,2 % par rapport à l'exercice 2005. Le Groupe affiche ainsi un nouveau record de marge opérationnelle courante de 26,0 % du chiffre d'affaires.

2 Rapport de gestion du Groupe

Commentaires sur les résultats et la situation financière du Groupe Neopost en 2006

Cette progression de la marge opérationnelle courante s'explique essentiellement par :

- la croissance du chiffre d'affaires ;
- l'évolution du mix produits vers des machines plus haut de gamme ;
- la part croissante du chiffre d'affaires lié aux fournitures ;
- le développement des services financiers ;
- l'amélioration de la productivité ;
- la maîtrise des effets de change.

Frais financiers en hausse

Les charges financières nettes sur l'exercice 2006 s'inscrivent en augmentation à 18,8 millions d'euros, par rapport aux 11,6 millions d'euros atteints en 2005.

Cette évolution était attendue compte tenu :

- de la politique de dividende mise en place par le Groupe en 2006 qui a pour objectif de reverser aux actionnaires 100 % de l'augmentation de la situation nette générée pendant la période ;
- des investissements en matière de services financiers ;
- des acquisitions de distributeurs ;
- de la hausse des taux.

Stabilisation du taux d'imposition

Le taux moyen d'imposition s'est stabilisé à un niveau légèrement inférieur à 30 % en 2006 (29,3 %).

Résultat net en forte progression

Le résultat net 2006 augmente de 14,0 % par rapport à 2005. Il s'établit à 157,3 millions d'euros, soit 17,1 % du chiffre d'affaires contre 16,7 % un an auparavant.

Flux de trésorerie et situation financière

L'exercice 2006 a été marqué par les éléments suivants :

- une capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier et impôts de 212,6 millions d'euros en hausse de 10,3 % par rapport à 2005 en raison de la bonne performance des activités du Groupe ;
- une très forte amélioration du besoin en fonds de roulement hors leasing grâce à la diminution des en-cours clients et à la hausse des autres dettes d'exploitation et des impôts à payer ;
- un financement de l'augmentation des activités de financement sur la trésorerie du Groupe, au lieu de tirer sur les lignes de crédit existantes ;

- un niveau d'investissement net de 95,7 millions d'euros dont 15,5 millions correspondent notamment aux acquisitions/cessions des distributeurs aux États-Unis et en Europe, 8,7 millions à la capitalisation des frais de R & D, le solde correspondant essentiellement au renouvellement du parc locatif de machines à affranchir et aux acquisitions de logiciels ;
- le paiement, au titre de l'exercice 2005, de 94,2 millions d'euros de dividendes ;
- le rachat de 776 834 actions pour 68,1 millions d'euros avec pour objectif de les annuler.

Le Groupe clôture l'exercice 2006 avec une dette financière nette de 338,4 millions d'euros, soit un ratio d'endettement de 63,0 %, contre 56,5 % un an plus tôt, un niveau très faible pour l'industrie compte tenu des activités de location et de financement. Le ratio de couverture des frais financiers par l'EBITDA⁽⁴⁾ s'établit à 15,8 et le ratio dette sur EBITDA à 1,1.

Il n'y a pas de restriction à l'utilisation des liquidités du Groupe. Le Groupe est toutefois soumis au respect de covenant financier (cf. ci-dessous Facteurs de risques). Le Groupe dispose de lignes de financement non utilisées pour un montant de 355 millions d'euros, de 59 millions de livres britanniques et de 43 millions de dollars américains au 31 janvier 2007.

Poursuite de la politique de retour aux actionnaires

Neopost a mis en place en 2006, une politique de retour aux actionnaires qui vise à retourner à ces derniers, sauf en cas d'acquisition majeure, 100 % de l'augmentation de la situation nette générée sur la période. Ce retour se fait sous la forme de rachats d'actions (environ 2 % du nombre d'actions en circulation chaque année) et le complément sous la forme du versement d'un dividende.

Cette politique sera poursuivie en 2007 au titre de l'exercice 2006.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires le versement d'un dividende ordinaire, au titre de l'exercice 2006, de 3,30 euros par action, en hausse de 10 % par rapport à 2005 (3,00 euros par action versés sous la forme d'un dividende ordinaire de 2,20 euros par action et d'un dividende exceptionnel de 0,80 euro par action).

Le dividende de 3,30 euros par action représente un montant de 104 millions d'euros, soit un rendement de 3,5 % sur la base d'un cours de bourse de 95,15 euros le 29 décembre 2006. En matière de rachats d'actions, hors contrat de liquidité, le Groupe a racheté 776 834 actions (soit 2,4 % de son capital) entre le 1^{er} février 2006 et le 31 janvier 2007 pour un montant de 68,1 millions d'euros.

Le Groupe a également finalisé, dans le cadre d'une opération arrivant à échéance fin mars 2007, le rachat de 326 333 actions supplémentaires de son capital pour un montant de 32 millions d'euros.

(4) : L'EBITDA (296,8 m€) est la somme du résultat opérationnel courant (238,8 m€) et des amortissements sur immobilisations corporelles (44,2 m€) et incorporelles (13,8 m€).

Nouveau programme de rachat d'actions

Un nouveau programme de rachat d'actions, portant au maximum sur 10 % du capital émis et à un prix maximal d'achat correspondant

à 1,3 fois le cours de clôture du 9 juillet 2007 sera proposé à la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 10 juillet 2007.

Instruments financiers

L'entreprise a recours à l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir ses risques de change et de taux.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et de taux et réalise la valorisation de son portefeuille aux normes IFRS, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier. Cette société dispose des moyens techniques et humains afin d'assurer le suivi quotidien des évolutions des taux d'intérêts et des taux de change, alertant ainsi le Trésorier Groupe en fonction des stratégies mises en place.

Couverture du risque de change

Le Groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des « stop loss », niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

Couverture du risque de taux

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le Groupe Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de taux ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de revolving).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

La sensibilité au risque de taux est la suivante :

- dans le cas d'une variation de 1 % à la hausse des taux d'intérêts, l'impact sur les frais financiers pour la partie couverte de la dette est de - 1,3 million d'euros sur la dette en euro et de + 0,2 million de dollars US sur la partie de la dette en dollar ;
- dans le cas d'une variation de 1 % à la baisse des taux d'intérêts, l'impact sur les frais financiers pour la partie couverte de la dette est de + 1,5 million d'euros sur la dette en euro et de - 0,1 million de dollars US sur la partie de la dette en dollar .

La partie de la dette non couverte reste exposée à la variation des taux. L'impact d'une variation de taux de 1 % à la hausse est estimé à - 0,6 million d'euros sur la dette en euro et - 1,7 million de dollars US sur la partie de la dette en dollar. Une variation de 1 % à la baisse ressortirait à + 0,6 million d'euros et + 1,7 million de dollars US.

Facteurs de risques

Risques juridiques

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel ni litige ou affaire contentieuse susceptible d'affecter significativement, ou d'avoir affecté significativement dans le passé récent, l'activité, le résultat, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

Risques de marché

Risque de liquidité

Compte tenu du niveau actuel de son endettement, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire facilement le service de sa dette. Les dettes du Groupe sont soumises à des respects de covenants financiers qui, si non respectés, peuvent entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2007, l'ensemble des covenants est respecté.

La capacité à satisfaire le service futur de la dette dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers futurs.

Risque de change

Le Groupe a adopté une politique de couverture du risque de change (cf. ci-dessus instruments financiers).

Aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de change.

Sur la base du budget 2007, la répartition des ventes et des coûts en dollar est la suivante : ventes 42 %, coûts des ventes 51 %, coûts d'exploitation 35 %, frais financiers 49 %. Le Groupe bénéficie d'une couverture de change naturelle et serait en mesure de préserver sa marge d'exploitation et sa marge nette quelle que soit l'évolution du dollar par rapport à l'euro. Une variation du dollar entre le taux budget de 1,28 à 1,30 aurait les impacts suivants sur les comptes du Groupe après prise en compte des instruments de couverture mis en place : ventes - 6,8 millions d'euros, résultat d'exploitation - 1,8 million d'euros et résultat net - 1,0 million d'euros.

Risque de taux

Le Groupe a adopté une politique de couverture du risque de taux (cf. ci-dessus instruments financiers). Aucune garantie ne peut cependant être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Risques particuliers à l'activité

Réglementation des autorités postales

La fabrication, la commercialisation et les services liés aux machines à affranchir sont réglementés par les autorités postales des pays dans lesquels le Groupe est présent. L'activité du Groupe peut donc être affectée de manière significative par les changements de la réglementation postale. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

De même, l'activité du Groupe est en partie dépendante de sa capacité à développer et à maintenir des contacts avec les responsables des administrations postales des pays concernés. Ces responsables sont susceptibles de changer, et aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à créer et maintenir de telles relations dans le futur. L'impossibilité de maintenir de tels rapports pourrait avoir un effet négatif sur l'activité et les résultats opérationnels du Groupe.

Concurrence

Le Groupe a deux concurrents principaux, Pitney Bowes le n° 1 mondial et Francotyp Postalia le n° 3 mondial. Bien que le Groupe considère sa position concurrentielle sur le marché de l'équipement des salles de courrier comme durable et que l'industrie soit encadrée par des réglementations postales locales, il n'est pas impossible que de nouveaux intervenants puissent pénétrer ce marché que ce soit pour la fourniture de produits ou de services. En outre, les concurrents du Groupe peuvent disposer de ressources financières plus importantes que celles du Groupe, ce qui pourrait affecter la compétitivité de Neopost. Le Groupe ne peut, dès lors, garantir qu'il pourra maintenir ou accroître ses parts de marché sur les marchés où il est déjà présent, ou pénétrer de nouveaux marchés.

Évolutions technologiques et nouveaux marchés

Les marchés des produits et services du Groupe sont et resteront soumis à de rapides évolutions technologiques, ainsi qu'à l'amélioration continue des produits existants et à l'introduction fréquente de nouveaux produits. Le développement et le lancement de ces services exigent des investissements importants. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer l'amélioration de ses produits et services, à en développer et en produire de nouveaux, au meilleur prix et dans les délais requis par la demande, ainsi qu'à assurer la distribution et la commercialisation.

Dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs

Le Groupe a près de 800 000 clients dont aucun ne représente 1 % du chiffre d'affaires.

Le Groupe a trois fournisseurs principaux qui représentent aujourd'hui environ 48 % de ses approvisionnements. Il s'agit d'Hewlett Packard aux États-Unis pour les têtes d'affranchissement jet d'encre, d'Elite en Chine pour la production des machines à affranchir d'entrée de gamme, et d'Otima en France pour la production de pièces métal. Une rupture d'approvisionnement en provenance de ces trois fournisseurs pourrait affecter significativement l'activité du Groupe, même si des clauses contractuelles garantissent le Groupe contre cette éventualité.

Risques industriels et liés à l'environnement

Compte tenu de ses activités d'assemblage et de distribution, la Société n'a pas connaissance de risques industriels et environnementaux de nature à avoir une incidence significative sur sa situation financière, son activité ou ses résultats.

Information sur le niveau de risque technologique représenté par l'entreprise

Les obligations d'information relevant de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce ne sont pas applicables à Neopost compte tenu de ses activités.

Assurances

L'ensemble des sociétés du Groupe est couvert par un programme mondial d'assurances qui couvre les risques « Dommages et Pertes: d'Exploitation, Responsabilité Civile, Transports ». L'ensemble des filiales du Groupe adhère aux garanties mises en place et négociées au niveau de la Société, sous réserve des contraintes réglementaires locales ou d'exclusions géographiques spécifiques.

Les risques de Neopost se caractérisent par une forte dispersion géographique, ce qui dilue fortement les conséquences d'un sinistre. Les couvertures négociées par le Groupe sont très élevées et visent avant tout à assurer les sinistres les plus importants qui pourraient avoir un impact significatif sur sa situation financière. Certains risques ne sont désormais plus couverts par les Compagnies d'Assurances comme les dommages résultant d'actes de concurrence déloyale, de contrefaçon, de publicité mensongère et du non-respect de droit d'auteur ainsi que du droit de propriété littéraire ou artistique.

Les couvertures atteignent par sinistre 61 millions d'euros pour les « Dommages et Pertes d'exploitation », 30 millions d'euros pour la « Responsabilité Civile », et 0,5 million d'euros pour le « Transport ». Le coût global de ces couvertures s'est élevé à 0,7 million d'euros sur l'exercice 2006.

Les assurances du Groupe sont réactualisées pour suivre l'évolution du périmètre du Groupe et maîtriser, dans le cadre du marché mondial de l'assurance, les risques industriels.

Les garanties du Groupe sont placées auprès d'assureurs de premier plan et de notoriété mondiale.

Données sociales et environnementales

Conformément à la loi NRE et à son décret d'application n° 2002-221 du 20 février 2002, les données sociales dans ce paragraphe concernent les deux sociétés de production du Groupe Neopost en France et aux Pays-Bas qui emploient 849 personnes au 31 janvier 2007.

Hygiène et sécurité

Indicateur	Unité	2006	2005
Taux de fréquence des accidents du travail	$\frac{\text{nb accidents} \times 10^6}{\text{nb h travaillées}}$	18,7	5,6
Taux de gravité des accidents du travail	$\frac{\text{nb jours arrêt} \times 10^3}{\text{nb h travaillées}}$	0,1	0,1

Formation

Indicateur	Unité	2006	2005
Nombre total d'heures de formation au cours de l'exercice	h	14 514	6 533
Nombre d'employés ayant bénéficié d'au moins une action de formation dans l'année	nb	1 594	638

2 Rapport de gestion du Groupe

Données sociales et environnementales Actionnariat

Données environnementales

	Unité	2006	2005
Consommation d'eau	m ³	13 651	14 452
Consommation d'électricité	Kwh	3 860 542	3 375 961
Consommation de gaz	m ³	338 753	347 798
Production de déchets d'emballages	Tonnes	844	560
Productions de déchets industriels	Tonnes	1 457	913
Dont déchets dangereux	Tonnes	22	13
% de recyclage	%	92%	87%

L'évolution de ces chiffres est à mettre en regard de l'augmentation de la production de 22 % sur ces 2 sites. Il est à noter que les outils de reporting, en matière de déchets, ont été nettement améliorés en 2006 et donnent aujourd'hui une meilleure image de la réalité.

Actionnariat

Au 31 janvier 2007, la répartition des actionnaires de Neopost S.A. est la suivante :

	Nombre	%
Management et salariés	698 200	2,167 %
Administrateurs non salariés	4 186	0,013 %
Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité	43 771	0,136 %
Actions propres détenues pour annulation	776 834	2,411 %
Autres actionnaires (*)	30 699 914	95,273%
TOTAL	32 222 905	100,00 %

(*) Au 31 janvier 2007, quatre actionnaires avaient déclaré avoir franchi un seuil : il s'agit des fonds de Fidelity avec 3 334 081 actions, soit 10,35 % du capital le 26 avril 2001, de Harris Associates avec 1 594 721 actions, soit 4,95 % du capital le 1^{er} septembre 2005, de Jupiter Asset Management Limited avec 2 022 772 actions, soit 6,28 % du capital le 2 octobre 2006, et d'Arnhold & Bleichroeder Advisers avec 1 255 301 actions, soit 3,90 % du capital le 18 octobre 2006.

Perspectives pour l'année 2007 et au-delà

Le secteur postal est en pleine évolution en raison de la déréglementation et des pressions économiques et concurrentielles qui incitent les organisations postales à plus d'efficacité et de productivité. Ceci se traduit notamment par la recherche d'une automatisation plus poussée du tri et de l'acheminement du courrier par les postes. Ces évolutions créent en amont de nouveaux besoins pour les clients et donc de nouvelles opportunités de marché pour Neopost, telles que celle du « pricing in proportion » au Royaume-Uni en 2006 ou du « shape-based pricing » aux États-Unis. Les innovations technologiques et réglementaires vont donc continuer à porter le marché au-delà notamment des programmes de décertifications, du développement des services en ligne et des ventes de fournitures.

Neopost est particulièrement bien placé pour tirer le meilleur parti de ces opportunités grâce à sa qualité de partenaire des postes, sa structure décentralisée, ses efforts continus en matière de R & D et sa position de challenger sur un marché en pleine mutation. Dans ce contexte, Neopost va continuer à dérouler son modèle de croissance profitable qui s'articule autour des quatre axes suivants :

- l'orientation vers le haut de gamme ;
- le développement des services ;
- l'optimisation de la distribution ;
- des programmes spécifiques de productivité.

Neopost table pour 2007 sur une croissance de son chiffre d'affaires d'au moins 5 à 6 % (hors effets de change), le projet de changement de méthode de tarification postale aux États-Unis venant d'être confirmé. L'impact de ce dernier pour Neopost est en effet estimé à environ 1 à 2 points de croissance supplémentaires en 2007 (hors effets de change). À horizon 2008, le Groupe estime pouvoir réaliser un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros, à taux de change constants.

Concernant sa marge opérationnelle courante, le Groupe prévoit une amélioration de 30 à 50 points de base par an pour les années 2007 et 2008.

Depuis la clôture des comptes 2006, et jusqu'à la date de publication de ce rapport, il n'y a pas eu de changement significatif de la situation commerciale ou financière du Groupe.

Rapport des commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfices

Monsieur le Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) n° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat du groupe Neopost incluses dans la partie 2 de son document de référence daté du 20 avril 2007 au paragraphe « perspectives pour l'année 2007 et au-delà ».

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) n° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient d'exprimer, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.3 du règlement (CE) n° 809/2004, une conclusion, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques du Groupe Neopost. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées

nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée,
- la base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables appliquées par le Groupe Neopost.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt du document de référence auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant ce document de référence, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 20 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

PERONNET ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier Peronnet

Michel Gauthier

3

Comptes consolidés

Bilans consolidés	24
Comptes de résultats consolidés	26
Flux de trésorerie consolidés	27
État des produits et des charges comptabilisés pour les exercices 2006 et 2005	28
Tableau de variation des capitaux propres	29
Notes sur les comptes consolidés	30
Note 1 Présentation du Groupe Neopost et des comptes consolidés	30
Note 2 Principes comptables	30
Note 3 Périmètre et principes de consolidation	37
Note 4 Périmètre de consolidation au 31 janvier 2007	39
Note 5 Écarts d'acquisition	41
Note 6 Immobilisations incorporelles	43
Note 7 Immobilisations corporelles	44
Note 8 Autres actifs financiers	45
Note 9 Stocks et en cours de production	45
Note 10 Créances	46
Note 11 Provisions	48
Note 12 Dettes financières	50
Note 13 Situation fiscale	54
Note 14 Information sectorielle	55
Note 15 Détail des charges par nature	59
Note 16 Résultat des cessions	59
Note 17 Résultat net par action	59
Note 18 Effectifs, intéressement du personnel et paiement en actions	60
Note 19 Gestion des risques et engagements donnés et reçus	64
Note 20 Informations relatives aux parties liées	69
Note 21 Événements postérieurs à la clôture	69
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	70

3 Comptes consolidés

Bilans consolidés

Bilans consolidés

Actifs consolidés

(En millions d'euros)	Notes	2007	Au 31 janvier 2006
Écarts d'acquisition	(5)	<u>529,5</u>	<u>514,3</u>
Immobilisations incorporelles	(6)		
Montant brut		148,5	133,7
Amortissements		(95,7)	(83,6)
		<u>52,8</u>	<u>50,1</u>
Immobilisations corporelles	(7)		
Montant brut		592,0	575,9
Amortissements		(448,0)	(444,9)
		<u>144,0</u>	<u>131,0</u>
Autres actifs financiers	(8)		
Titres mis en équivalence		3,5	3,3
Actifs disponibles à la vente		2,2	2,0
Autres actifs financiers		10,0	6,1
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente		(0,5)	(0,5)
		<u>15,2</u>	<u>10,9</u>
Créances à long terme sur crédit-bail, net	(10)	<u>264,6</u>	<u>213,3</u>
Autres créances à long terme, net		<u>3,8</u>	<u>3,5</u>
Impôts différés actif	(13)	<u>44,3</u>	<u>48,8</u>
Total actifs non courants		<u>1 054,2</u>	<u>971,9</u>
Stocks et en cours, net	(9)	<u>50,1</u>	<u>49,0</u>
Créances, net	(10)		
Clients et comptes rattachés, net		142,8	164,0
Créances à court terme sur crédit-bail, net		134,1	107,1
Créances d'impôt sur les bénéfices		10,2	17,5
Créances diverses, net		7,5	13,7
		<u>294,6</u>	<u>302,3</u>
Charges constatées d'avance		<u>26,5</u>	<u>22,6</u>
Instruments financiers		<u>4,5</u>	<u>2,5</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<u>157,8</u>	<u>112,9</u>
Total actifs courants		<u>533,5</u>	<u>489,3</u>
Total Actif		<u>1 587,7</u>	<u>1 461,2</u>

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Passifs consolidés

(En millions d'euros)	Notes	2007	Au 31 janvier 2006
Capitaux propres			
Capital social		32,2	32,2
Prime d'émission et de conversion		110,2	171,2
Réserves et report à nouveau		308,7	201,4
Actions propres		(72,6)	(28,8)
Résultat net part du Groupe		157,3	138,0
Différence de conversion		1,3	(0,2)
		<u>537,1</u>	<u>513,8</u>
Provisions à long terme	(11)	<u>40,3</u>	<u>55,5</u>
Dettes financières	(12)	<u>312,1</u>	<u>189,9</u>
Impôts différés passif	(13)	<u>22,7</u>	<u>30,3</u>
Total passifs non courants		<u>375,1</u>	<u>275,7</u>
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		52,9	55,1
Autres dettes d'exploitation		205,2	178,2
Impôts sur les bénéfices		59,3	50,9
Provisions à court terme	(11)	16,2	18,6
Produits constatés d'avance		156,6	154,7
		<u>490,2</u>	<u>457,5</u>
Instruments financiers		<u>1,2</u>	<u>0,9</u>
Dettes financières			
Part à court terme des dettes financières long terme		175,2	211,3
Découverts bancaires		8,9	2,0
	(12)	<u>184,1</u>	<u>213,3</u>
Total passifs courants		<u>675,5</u>	<u>671,7</u>
Total Passif		<u>1 587,7</u>	<u>1 461,2</u>

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

3 Comptes consolidés

Comptes de résultats consolidés

Comptes de résultats consolidés

(En millions d'euros)	Notes	2007	Au 31 janvier 2006
Chiffre d'affaires	(14)	<u>918,5</u>	<u>827,3</u>
Charges opérationnelles courantes	(15)		
Coûts des ventes		(212,5)	(195,1)
Frais de Recherche et Développement		(42,1)	(36,2)
Frais commerciaux		(229,8)	(205,8)
Frais administratifs et généraux		(120,7)	(110,4)
Frais de maintenance et autres charges		(67,5)	(69,7)
Intéressement, paiement en actions	(18)	(7,1)	(4,6)
Résultat opérationnel courant		<u>238,8</u>	<u>205,5</u>
Dépréciation des écarts d'acquisition positifs		-	-
Résultat des cessions	(16)	1,5	0,8
Résultat opérationnel	(14)	<u>240,3</u>	<u>206,3</u>
Intérêts financiers sur emprunts		(20,4)	(13,0)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0,3	0,2
Coût de l'endettement financier net	(12)	<u>(20,1)</u>	<u>(12,8)</u>
Pertes de change		(4,2)	(15,7)
Gains de change		5,6	16,7
Résultat de change net	(19)	<u>1,4</u>	<u>1,0</u>
Autres résultats financiers		(0,1)	0,2
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0,6	0,7
Résultat avant impôt		<u>222,1</u>	<u>195,4</u>
Impôts sur les bénéfices	(13)	(64,8)	(57,4)
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		<u>157,3</u>	<u>138,0</u>
Résultat après impôt des activités abandonnées		-	-
Résultat net		<u>157,3</u>	<u>138,0</u>
Dont :			
Part du Groupe		157,3	138,0
Part des minoritaires		-	-
Résultat de base par action (en euros)	(17)	<u>4,99</u>	<u>4,32</u>
Résultat dilué par action (en euros)	(17)	<u>4,91</u>	<u>4,19</u>

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 janvier

(En millions d'euros)	2007	2006
Résultat net	157,3	138,0
Dotations (reprises) aux amortissements corporels	44,3	49,8
Dotations (reprises) aux amortissements incorporels	13,9	10,5
Dotations (reprises) aux provisions	(8,1)	(4,4)
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(1,6)	(0,6)
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	4,9	2,5
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'actif immobilisé	1,5	0,8
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)	(0,4)	(0,3)
Autres éléments de la marge brute d'autofinancement	0,8	(3,5)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	212,6	192,8
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	64,8	57,5
Coût de l'endettement financier net	20,4	11,7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	297,8	262,0
(Augmentation) diminution des stocks	(2,4)	(2,5)
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	16,6	(15,8)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	0,8	10,2
Augmentation (diminution) des autres passifs et actifs d'exploitation	51,4	(6,7)
Variation nette des dettes et créances de leasing	(51,8)	(23,4)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	312,4	223,8
Intérêts payés	(19,5)	(13,0)
Impôts sur les bénéfices payés	(70,4)	(51,0)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A)	222,5	159,8
Investissements en immobilisations corporelles	(61,2)	(49,0)
Investissements en autres immobilisations incorporelles	(19,0)	(24,2)
Acquisition de titres et octroi de prêts	(19,0)	(20,6)
Sous-total investissements	(99,2)	(93,8)
Cessions d'immobilisations	3,5	3,2
Cessions de titres et autres actifs financiers	-	-
Remboursement de prêts et autres avances long terme	-	0,1
Flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissements (B)	(95,7)	(90,5)
Augmentation de capital de la société mère	10,8	11,9
Rachat d'actions propres	(68,1)	(28,8)
Dividendes versés aux actionnaires	(94,2)	(111,5)
Nouvelles dettes financières à moyen et long terme	186,4	55,1
Remboursement d'emprunts	(125,0)	(2,1)
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus	1,6	0,3
Flux de trésorerie nets provenant des opérations de financement (C)	(88,5)	(75,1)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)	(0,3)	4,0
Variation nette de la trésorerie nette (A) + (B) + (C) + (D)	38,0	(1,8)
Trésorerie nette à l'ouverture	110,9	112,7
Trésorerie nette à la clôture	148,9	110,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	157,8	112,9
Découverts bancaires	(8,9)	(2,0)
Trésorerie nette à la clôture	148,9	110,9

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

3 Comptes consolidés

État des produits et des charges comptabilisés pour les exercices 2006 et 2005

État des produits et des charges comptabilisés pour les exercices 2006 et 2005

(En millions d'euros)	Au 31 janvier	
	2007	2006
Résultat de l'exercice	157,3	138,0
Écarts actuariels reconnus en situation nette	13,9	(5,6)
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	1,7	(0,6)
Impôts différés	(4,2)	1,7
Différence de conversion	1,5	(0,6)
Total des produits et charges reconnus directement en situation nette	12,9	(5,1)
Total des produits et charges de l'année	170,2	132,9

Tableau de variation des capitaux propres

(En millions d'euros)	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital (*)	Réserves report à nouveau et résultat	Actions d'auto-contrôle	Différence de conversion	Total
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2005	1,00	31 856 937	31,9	159,6	314,9	-	0,4	506,8
Variations 2005 :								
Résultat de l'exercice			-	-	138,0	-	-	138,0
Total des produits et charges reconnus en situation nette			-	-	(4,5)	-	(0,6)	(5,1)
Total variations 2005			-	-	133,5	-	(0,6)	132,9
Augmentation de capital :								
levées d'options	1,00	349 722	0,3	11,6	-	-	-	11,9
Actions propres en voie de réduction (299 572 actions)			-	-	-	(24,6)	-	(24,6)
Actions propres - contrat de liquidité (52 701 actions)			-	-	-	(4,2)	-	(4,2)
Dividendes			-	-	(111,5)	-	-	(111,5)
Paievements par actions			-	-	2,5	-	-	2,5
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2006	1,00	32 206 659	32,2	171,2	339,4	(28,8)	(0,2)	513,8
Variations 2006 :								
Résultat de l'exercice			-	-	157,3	-	-	157,3
Total des produits et charges reconnus en situation nette			-	-	11,4	-	1,5	12,9
Total variations 2006			-	-	168,7	-	1,5	170,2
Augmentation de capital :								
levées d'options (315 818 actions)	1,00	315 818	0,3	10,5	-	-	-	10,8
Réduction de capital (299 572 actions)	1,00	(299 572)	(0,3)	(24,3)	-	24,6	-	-
Actions propres en voie de réduction (776 834 actions)			-	-	-	(68,1)	-	(68,1)
Variation actions propres - contrat de liquidité (- 8 930 actions)			-	-	-	(0,3)	-	(0,3)
Dividendes			-	(47,2)	(47,0)	-	-	(94,2)
Paievements par actions			-	-	4,9	-	-	4,9
Capitaux propres consolidés au 31 janvier 2007	1,00	32 222 905	32,2	110,2	466,0	(72,6)	1,3	537,1

Les Notes qui suivent font partie intégrante des comptes consolidés.

(*) Les primes liées au capital regroupent les primes d'émission et de conversion.

Durant l'exercice 2006, les opérations suivantes ont été comptabilisées :

- un rachat de 776 834 actions en vue d'annulation pour un montant de 68,1 millions d'euros ;
- le paiement de dividendes pour 94,2 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe possède 43 771 actions pour 4,2 millions d'euros dans le cadre du contrat de liquidité au 31 janvier 2007 contre 52 701 actions pour 4,2 millions d'euros au 31 janvier 2006.

Notes sur les comptes consolidés

Comptes annuels clos les 31 janvier 2007 et 2006.

(Tous les montants indiqués ci-après sont exprimés en millions d'euros, arrondis avec un chiffre après la virgule.)

Note 1 Présentation du Groupe Neopost et des comptes consolidés

Le Groupe Neopost a été constitué en 1992 par une opération d'acquisition à effet de levier (LBO) des activités de la division matériel de traitement du courrier du Groupe Alcatel. Une deuxième opération d'acquisition à effet de levier a été réalisée en 1997. En février 1999, le Groupe est introduit en Bourse à Paris. Depuis cette date, le Groupe Neopost a procédé à des acquisitions de taille variable, dont la plus significative est l'acquisition en 2002 de la division « Mailing System » du groupe suisse Ascom : Ascom Hasler, alors n° 3 mondial.

Le Groupe Neopost fournit à ses clients des solutions de traitement de courrier. Il offre des solutions en matière d'affranchissement, de pliage, d'insertion ou d'adressage de documents, ainsi qu'en matière de traçabilité logistique. Le Groupe propose ainsi une offre complète de services, intégrant notamment le conseil, la maintenance et les solutions de financement.

Le terme « Neopost S.A. » (Société Anonyme) fait référence à la société mère (hors filiales consolidées), cotée et immatriculée en France, alors que les termes « Neopost » ou « Groupe » font référence à l'ensemble économique constitué de la société mère et de ses filiales consolidées.

L'adresse du Siège social de la société mère est 113, rue Jean Marin Naudin, 92220 Bagneux (France).

L'action Neopost S.A. est cotée sur le compartiment A d'Eurolist by Euronext Paris.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 23 mars 2007 par le Conseil d'administration.

Note 2 Principes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Neopost publiés au titre de l'exercice 2006, clos au 31 janvier 2007, sont établis selon les normes comptables internationales émises par l'IASB (normes IFRS : International Financial Reporting Standards) applicables au 31 janvier 2007 telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (SIC et IFRIC).

La base de présentation des informations financières au 31 janvier 2007 décrites dans les notes ci-après résulte des normes comptables internationales applicables de manière obligatoire au 31 janvier 2007 telles qu'elles sont connues à ce jour. Les normes et interprétations, adoptées par l'Union européenne, et d'application obligatoire à compter de 2006 n'ont pas eu d'incidence sur les comptes.

Le Groupe a retenu l'option offerte par IAS 19 « Avantages au personnel » qui consiste à reconnaître de façon systématique tous les écarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi dans une rubrique séparée des capitaux propres.

Le Groupe n'applique pas par anticipation les textes obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007, notamment en ce qui concerne la norme IFRS 7 « Instruments financiers – informations à fournir ».

2-1 : REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES - ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels acquis sont évalués à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans l'actif net ainsi réévalué constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs éventuellement constatés sont comptabilisés immédiatement en résultat après vérification de la nature de cet écart d'acquisition négatif et de ses éléments constitutifs.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan dans la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, chaque année, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », l'objet de tests de pertes de valeur ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de dépréciation.

Ces tests consistent à s'assurer que les valeurs recouvrables de chaque unité génératrice de trésorerie du Groupe sont au moins égales aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale déterminée en considérant un taux de croissance à l'infini de 2,5 %. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital du Groupe, ramené avant impôt et corrigé du risque propre à l'unité génératrice de trésorerie.

2-2 : INVESTISSEMENTS

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond au prix payé (incluant les frais de transaction) ou à la juste valeur des biens remis en paiement.

Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « actifs détenus à des fins de transaction » ou « actifs disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur à la date de clôture.

Les profits et pertes sur investissements détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement ait perdu de la valeur auquel cas le profit ou la perte cumulée précédemment enregistré en capitaux propres serait alors constaté en résultat.

Les autres investissements à long terme destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, tels que les obligations, sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les investissements sont sortis de l'actif ou qu'ils ont perdu de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

2-3 : TEST DE DÉPRÉCIATION

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur d'usage, les flux futurs de trésorerie estimés (décrits au § 5.2 du présent document de référence) sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie appropriée de charges compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

Une appréciation est effectuée, à chaque clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable est déterminée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est comptabilisée en résultat, sauf si l'actif est comptabilisé à son montant réévalué, auquel cas, la perte de valeur est traitée comme une réévaluation positive. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles.

2-4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition si elles remplissent l'une des deux conditions suivantes :

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

- elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- elles sont séparables de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les brevets, les droits au bail et les frais de développement activés.

Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement répondant aux critères suivants sont comptabilisés en immobilisations incorporelles :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité interne est démontrée.

Les dépenses de développement sont amorties sur une durée de six années correspondant à une durée d'utilité moyenne des produits commercialisés.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur une durée égale à la meilleure estimation de la durée d'utilité.

2-5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Matériel de démonstration

Le matériel de démonstration est comptabilisé en immobilisations corporelles et amorti sur 4 ans, durée d'utilité généralement constatée.

Les pièces de rechange

Les pièces de rechange et d'entretien utilisées sur plus d'un exercice ou ne pouvant être utilisées qu'avec une immobilisation corporelle sont comptabilisées en immobilisations corporelles et amorties sur leur durée d'utilité.

Matériel de location

Les machines à affranchir en location sont composées de deux éléments distincts dont les durées d'utilité sont différentes ; une partie « compteur » et une partie « base ».

Les durées d'amortissements, qui correspondent aux durées d'utilité, sont les suivantes :

	US	France
IJ25	3 ans	5 ans
Compteurs	5 ans	5 ans
Bases	n/a	6 ans

Durées d'amortissements

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire et sur les durées d'utilité des biens considérés :

Constructions industrielles	20 ans
Constructions à usage de bureaux	40 ans
Immobilisations en crédit-bail	5 ans
Matériels et équipements	5 à 10 ans
Outils	3 ans
Mobiliers, matériels de bureau	10 ans
Équipements de recherche	5 ans
Matériel de location	3, 5 ou 6 ans
Matériel de démonstration	4 ans
Pièces de rechange	4 ans
Machines remises à neuf	3 ans

2-6 : BIENS ACQUIS EN LOCATION FINANCEMENT

Pour les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, la juste valeur du bien (ou la valeur actuelle des paiements minimaux si elle est inférieure) au début du contrat est immobilisée pour être amortie sur sa durée d'utilité. En contrepartie, un montant égal à la valeur d'acquisition est inscrit au passif dans la rubrique : « Dettes financières » ; son montant est diminué de la fraction de chaque loyer versé le concernant. Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

2-7 : BIENS EN LOCATION SIMPLE

Les contrats de location aux termes desquels le Groupe ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, sont classés comme des contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés en produits des activités ordinaires sur la période au cours de laquelle ils sont acquis.

2-8 : STOCKS ET EN COURS

Les stocks et en cours de production sont évalués au plus bas du coût de revient et de la valeur de remplacement (pour les produits achetés) ou du coût de revient de production (pour les produits manufacturés) sans toutefois excéder la valeur nette de réalisation.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les provisions pour dépréciation sont calculées sur la base d'analyses qui tiennent compte notamment de la rotation des stocks de pièces en magasin et de l'obsolescence des matériels et produits.

2-9 : CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant de la facture. Une provision pour dépréciation des montants non recouvrables est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2-10 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comprennent :

- pour la trésorerie : caisses et comptes bancaires ;
- pour les équivalents de trésorerie : placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La trésorerie nette présentée au tableau de flux correspond aux disponibilités inscrites à l'actif du bilan diminuées des découverts bancaires.

2-11 : ACTIONS PROPRES

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés par la société sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

2-12 : DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires simples

Les emprunts obligataires sont initialement enregistrés à la juste valeur, qui correspond généralement au montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts obligataires sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Emprunts obligataires avec option de conversion et emprunts remboursables en actions

Pour les emprunts obligataires, l'instrument financier composé est séparé entre une composante dette et une composante « capitaux propres » dès leur comptabilisation initiale. La juste valeur de la composante dette à l'émission est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels en utilisant le taux de marché applicable pour un emprunt obligataire qui aurait été souscrit par la société aux mêmes conditions mais sans option de conversion. La composante dette est ensuite évaluée sur la base du coût amorti.

La valeur de la composante « capitaux propres » est déterminée à l'émission par différence entre la juste valeur de la composante dette et la juste valeur de l'emprunt obligataire. La valeur de l'option de conversion n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais d'émission sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives au moment de l'émission.

Traitement des coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible (stocks, immobilisations corporelles et incorporelles) sont incorporés dans le coût de cet actif. Les coûts d'emprunt incorporés dans le coût de l'actif suivent alors le même traitement comptable que l'actif concerné en termes d'amortissement ou de provision.

Les coûts d'emprunt relatifs à des fonds empruntés de façon générale, et utilisés en vue de l'obtention d'un actif éligible, sont incorporés dans le coût de l'actif en appliquant un taux de capitalisation aux dépenses relatives à l'actif. Ce taux de capitalisation est la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts de l'entreprise en cours au titre de l'exercice, autres que les emprunts contractés spécifiquement dans le but d'obtenir l'actif concerné.

2-13 : PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, les critères suivants sont respectés simultanément par Neopost :

- une obligation actuelle (légale, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- une probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation sans contrepartie attendue ;
- un montant pouvant être évalué de façon fiable.

Les provisions sont réparties au bilan entre passifs courants et non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupement d'entreprise où ils constituent des éléments identifiables.

Notes sur les comptes consolidés

2-14 : ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les lois et usages de chaque pays, les sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite et autres avantages accordés au personnel.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant ces engagements sont celles édictées par la norme IAS 19 :

- régimes à prestation définie : la valorisation des engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles fondées sur la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les engagements sont enregistrés dans la rubrique « Provisions-Engagements de retraite » ;
- régimes à cotisation définie : le coût de ces régimes est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations.

En outre, le Groupe a décidé de retenir par anticipation au 1^{er} février 2004 l'option offerte par l'Amendement IAS 19 qui consiste à reconnaître de façon systématique tous les écarts actuariels dans une rubrique séparée des capitaux propres.

2-15 : INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le Groupe Neopost a recours à des instruments dérivés pour limiter son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts et aux risques de variation des cours de change.

Conformément à l'IAS 39, Neopost comptabilise initialement au bilan en instruments financiers tous les instruments dérivés à leur juste valeur, laquelle est estimée à partir des conditions de marché. Par la suite, à chaque clôture ou situation, la juste valeur des dérivés est réévaluée.

Comptabilisation des opérations de couverture

Dès la mise en place de la couverture, le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert. Il documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, des tests sont réalisés afin de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

Pour les instruments dérivés identifiés comme éléments de couverture, le traitement varie selon qu'ils sont qualifiés, conformément aux définitions de l'IAS 39 :

- de couverture de juste valeur ;
- de couverture de flux de trésorerie ;
- de couverture d'investissement net.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en contrepartie du résultat. Parallèlement, l'élément couvert est également comptabilisé pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert. Ainsi, les variations de ces deux éléments sont enregistrées symétriquement en résultat financier, de sorte que seule l'inefficacité de la couverture impacte le résultat.

Ce schéma est notamment appliqué aux swaps taux fixe contre taux variable, ainsi qu'aux dettes couvertes correspondantes.

COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE FUTURS

La variation de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que la variation de juste valeur relative à la partie inefficace est constatée en résultat financier. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

Ce traitement concerne notamment les swaps taux variable contre taux variable, ainsi que les achats et ventes à terme fermes ou optionnels de devises.

COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET

Le principe de comptabilisation est similaire aux couvertures de flux de trésorerie futurs. Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat. Lors de la sortie de l'activité à l'étranger, la valeur cumulée des profits et des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, énoncés ci-dessus, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé en résultat financier.

2-16 : IMPOSITION

Conformément à l'IAS 12, Neopost comptabilise les impôts différés en utilisant l'approche bilancielle consistant à calculer un impôt différé sur les différences temporelles qui sont les différences entre la base fiscale d'un actif ou d'un passif et sa valeur comptable au bilan. Neopost applique également la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt, voté ou en instance d'être voté, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés sont compensés pour une même autorité fiscale lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compensation.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable

qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

2-17 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Location de machines à affranchir

Le Groupe Neopost loue en France et aux États-Unis des équipements à ses clients. Les contrats portent sur des périodes variant de 1 à 4 ans. Les loyers ainsi que les frais de maintenance correspondants sont facturés à l'avance, la partie de ces loyers concernant la période écoulée est enregistrée en chiffre d'affaires.

Le solde apparaît au bilan en « Produits constatés d'avance ».

Ventes de matériel

Le chiffre d'affaires sur ventes de matériel est constaté à l'expédition. Ceci traduit le transfert à l'acheteur des risques et avantages majeurs inhérents à la propriété du bien en raison :

- de délais très courts entre expédition, livraison et installation ;
- du fait que les produits sont le plus souvent installés directement par le client ;
- du fait que le taux de retour après expédition est très faible.

Locations financières, crédit-bail

Neopost possède des sociétés de crédit-bail et/ou de location financière aux États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Irlande, Hollande, Italie et Belgique.

Elles offrent leurs services exclusivement aux clients de Neopost sur des produits de Neopost. Lorsque le client d'une société de distribution de Neopost choisit de financer l'acquisition d'un matériel par le biais d'une des sociétés de financement, le Groupe reconnaît une vente de matériel et enregistre une créance d'un montant égal à la valeur actuelle nette des loyers à percevoir sur la durée du financement mis en place. Le produit financier est ensuite constaté en chiffre d'affaires sur la durée du financement sur la base des intérêts effectivement perçus. Les frais de refinancement sont constatés en charges financières.

Le traitement comptable de l'activité de ces sociétés en location-financement se justifie par le fait que le Groupe transfère à ses clients la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs concernés.

Contrats de maintenance

La société réalise, à la demande des organisations postales, des opérations de maintenance à vocation préventive ou de réparation sur ses produits. Ces opérations font l'objet de contrats de maintenance facturés aux clients dès le début du contrat. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de location de maintenance est présenté en

« Produits constatés d'avance » et constaté en chiffre d'affaires au prorata de la période écoulée prévue au contrat, critère traduisant le degré d'avancement de la prestation.

2-18 : PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de location de machines à affranchir et de maintenance est présenté en « Produits constatés d'avance » et constaté en chiffre d'affaires au prorata de la période écoulée.

2-19 : COÛTS DES VENTES

Les coûts des ventes sont composés des coûts directs (achats, main-d'œuvre...) liés à la fabrication augmentés des amortissements des matériels loués aux clients et des frais de transport et de logistique sur ventes.

2-20 : FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les dépenses de Recherche et Développement sont constituées des frais d'études incluant les amortissements des matériels affectés à cette activité.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice lorsqu'elles sont encourues et sont clairement identifiées dans le compte de résultat.

Les dépenses de développement, qui répondent aux critères d'activation, sont présentées en immobilisations incorporelles au bilan (cf. § sur les immobilisations incorporelles) et sont ensuite dépréciées sur 6 ans.

2-21 : FRAIS COMMERCIAUX

Les frais commerciaux comprennent les frais des départements commerciaux incluant les frais de publicité, les frais de promotion et les frais de ventes de fournitures.

2-22 : DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS

Les éventuelles dépréciations relatives aux écarts d'acquisition font partie du résultat opérationnel. Ces dépréciations ne sont pas réversibles.

2-23 : RÉSULTAT DES CESSIONS

Il comprend les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence et des titres non consolidés.

2-24 : UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les informations financières, Neopost a procédé à des estimations et fait des hypothèses qui affectent les montants

Notes sur les comptes consolidés

présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les principales estimations significatives faites lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur le montant des engagements de retraite, des impôts différés, de certaines provisions et sur la durée d'utilité des actifs immobilisés.

Ces estimations et appréciations sont revues de manière régulière sur la base de l'expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les écarts d'acquisition au moins une fois par an. Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont alloués. La détermination de la valeur d'usage requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus des unités génératrices de trésorerie et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

2-25 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires après neutralisation des intérêts sur les emprunts convertibles en actions par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options dilutives et de la conversion des obligations convertibles en actions.

Pour le calcul du résultat dilué par action, seuls sont pris en considération les instruments ayant un effet dilutif sur ce dernier, c'est-à-dire qui ont pour effet de réduire le résultat par action.

Pour les options de souscription ou d'achat d'actions Neopost, la méthode du rachat d'actions est utilisée. Pour calculer le résultat dilué par action, les options dilutives sont supposées avoir été exercées. Le produit composé de ces instruments est considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période. La différence entre le nombre d'actions ordinaires émises et le nombre d'actions ordinaires qui auraient été émises au cours moyen du marché doit être traitée comme une émission d'actions ordinaires sans contrepartie. De ce fait, les options n'ont un effet dilutif que lorsque le cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options.

2-26 : TRANSACTIONS RÉGLÉES EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Les employés du Groupe, y compris les dirigeants, peuvent recevoir une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est indexé sur des actions. Ils recevront à terme des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus. Concernant les stock-options, la juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle de valorisation approprié.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'acquisition. Le coût est comptabilisé, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres équivalente, sur la période durant laquelle les conditions de performance et/ou les services sont remplis. La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation du Groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restent à acquérir au 1^{er} février 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Le bénéficiaire des stock-options est subordonné à la présence de l'attributaire dans l'entreprise au moment de l'exercice. Il n'est prévu aucune possibilité de régler ces options par la trésorerie.

2-27 : PRÉSENTATION DES NORMES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PREMIÈRES INFORMATIONS CHIFFRÉES IFRS

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} février 2004) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par la norme IFRS 3.

Écarts actuariels sur engagements de retraite

L'option offerte par la norme IFRS 1, qui consiste à comptabiliser les écarts actuariels non encore constatés à la date de transition en contrepartie des capitaux propres, a été retenue par le Groupe.

Écarts de conversion

Les bilans des sociétés sont convertis en euro au taux de change de clôture et le compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice, la différence de conversion étant portée en capitaux propres.

Le Groupe a transféré en « réserves consolidées » les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des filiales étrangères au 1^{er} février 2004 après prise en compte des retraitements IFRS sur la situation d'ouverture. Cet ajustement est sans incidence sur le total des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} février 2004. La nouvelle valeur IFRS des écarts de conversion est donc ramenée à zéro au 1^{er} février 2004. En cas de cession ultérieure de ces filiales, le résultat de cession n'incorporera pas la reprise des écarts de

conversion antérieure au 1^{er} février 2004 mais comprendra les écarts de conversion constatés postérieurement.

Paielements sur la base d'actions

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence la comptabilisation en juste valeur des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées par Neopost à ses salariés. Pour les plans dénoués en actions, Neopost a appliqué la norme IFRS 2 de manière rétrospective pour les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits ne sont pas encore acquis au 1^{er} février 2005.

Note 3 Périmètre et principes de consolidation

Les états financiers des sociétés du Groupe Neopost, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays d'origine, sont retraités avant d'être consolidés, afin d'être en harmonie avec les principes comptables du Groupe Neopost.

Le bilan consolidé regroupe le montant total de chacun des éléments d'actif et de passif ainsi que les résultats des sociétés consolidées : les transactions internes et les comptes réciproques ainsi que les profits et les plus-values entre les sociétés du Groupe Neopost sont éliminés.

3-1 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Neopost S.A. et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la prise de contrôle par le Groupe et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des bénéfices de ses activités.

Le périmètre de consolidation au 31 janvier 2007 intègre les sociétés suivantes :

- Mail Services, consolidée par intégration globale, a été créée le 20 janvier 2006. Son activité a pour but le regroupement des activités « Maintenance » et « Services » des deux sociétés commerciales françaises Neopost France et Satas. Cette société est détenue par Neopost S.A. à 100 % ;
- Mailroom Finance Inc. (US), consolidée par intégration globale, a été créée le 26 mars 2006 et est détenue à 100 % par Mailroom Holding Inc. Son rôle est de financer les coûts d'affranchissement des clients du Groupe aux États-Unis ;
- Neopost Finance Sprl (Belgique), créée fin 2005, consolidée par intégration globale, est détenue par Neopost Sprl (Belgique) à 99 % et par Neopost S.A. à 1 %. Elle est destinée à l'activité leasing de la filiale belge ;
- Neopost Rental Srl (Italie) créée fin 2006, consolidée par intégration globale, est détenue par Neopost Srl (Italie) à 100 %. Elle est destinée à l'activité leasing de la filiale italienne ;

Application des normes IAS 32 et IAS 39

IAS 32 et IAS 39 traitent de la présentation, de l'évaluation et de la comptabilisation des instruments financiers et prévoient notamment une comptabilisation systématique au bilan de tous les instruments financiers, ainsi que la comptabilisation en capitaux propres de la juste valeur de l'option de conversion attachée aux dettes convertibles en instruments de capitaux propres.

Neopost a opté pour l'application des normes IAS 32 et IAS 39 à partir du 1^{er} février 2004.

- Neopost Finance BV (Hollande) créée fin 2006, destinée à l'activité leasing de la filiale hollandaise, est consolidée par intégration globale et détenue par Neopost Holland à 100 %.

Deux sociétés sont consolidées par mise en équivalence, il s'agit de :

- « Dynapost » dont le Groupe détient 35 % ;
- « NBG ID » société mise en équivalence depuis le 1^{er} février 2004, Neopost détenant 24 % du capital.

3-2 : COMPTABILISATION DES DETTES ET CRÉANCES EN DEVICES

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'ensemble des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont enregistrés en résultat à l'exception des écarts sur les prêts ou emprunts qui en substance font partie de l'investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement inscrits dans les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement.

3-3 : CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Les comptes de bilan des filiales étrangères établis en devises locales ont été convertis en euro, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les différences de change résultant de la conversion des éléments en devises sont comptabilisées dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Les taux de conversion des principales devises utilisées sont les suivants :

	Au 31 janvier			
	2007		2006	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Dollar américain (USD)	1,2954	1,2633	1,2118	1,2318
Livre britannique (GBP)	0,6633	0,6798	0,6843	0,6825
Dollar canadien (CAD)	1,5325	1,4354	1,3870	1,4862
Franc suisse (CHF)	1,6214	1,5809	1,5547	1,5484
Yen japonais (JPY)	157,27	146,685	142,17	137,25
Couronne norvégienne (NOK)	8,148	8,069	8,0920	8,0050

3-4 : ÉLIMINATION DES MARGES INTERNES

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les louent, est éliminée et les amortissements sont recalculés en tenant compte de la nouvelle valeur ainsi obtenue.

La marge interne, réalisée par les sociétés industrielles sur les ventes de machines aux sociétés de distribution qui les stockent, est éliminée.

Note 4 Périmètre de consolidation au 31 janvier 2007

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
Neopost S.A. Bagneux – France Code APE : 741J / Code SIREN : 402 103 907 Code SIRET : 402 103 907 00026	-	-	-	Mère	21
Satas Clichy – France Code APE : 300A / Code SIREN : 348 878 232 Code SIRET : 348 878 232 00159	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	318
Neopost France Nanterre – France Code APE : 713G / Code SIREN : 378 778 542 Code SIRET : 378 778 542 00266	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	371
Neopost Technologies S.A. Bagneux – France Code APE : 300A / Code SIREN : 662 023 910 Code SIRET : 662 023 910 00125	Neopost France/ Satas	100,00 %	100,00 %	Globale	119
Neopost Industrie S.A. Bagneux – France Code APE : 741A / Code SIREN : 440 736 080 Code SIRET : 662 023 910 00125	Neopost S.A./ Neopost Technologies S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	402
Mail Finance Arcueil – France Code APE : 713E / Code SIREN : 421 591 116 Code SIRET : 421 591 116 00015	Neopost S.A./ Satas/ Neopost France	100,00 %	100,00 %	Globale	21
Neopost Diva Cavaillon – France Code APE : 722C / Code SIREN : 402 391 593	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	87
Mail Services Nanterre – France Code APE : 713E / Code SIREN : 488 197 831	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	342
Neopost NBG ID Cavaillon – France Code APE : 524Z / Code SIREN : 442 529 285	Neopost S.A.	24,00 %	24,00 %	Équivalence	-
Dynapost Montrouge – France Code APE : 741G / Code SIREN : 390 426 450	Neopost S.A.	35,00 %	35,00 %	Équivalence	-
Mailroom Holding BV Drachten – Pays-Bas	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Technologie BV Drachten – Pays-Bas	Mailroom Holding BV	100,00 %	100,00 %	Globale	311
Neopost BV Drachten – Pays-Bas	Mailroom Holding BV	100,00 %	100,00 %	Globale	101
Neopost Finance BV Drachten – Pays-Bas	Neopost BV.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Inc. Hayward, Californie – USA	Neopost S.A.	99,99 %	100,00 %	Globale	873
Mailroom Finance Inc. Californie – USA	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Online Inc. Redwood City, Californie – USA	Neopost Inc.	93,79 %	93,79 %	Globale	-

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
Neopost Loop One Inc. Austin, Texas – États-Unis	Neopost Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	21
Neopost Leasing, Inc. Hayward, Californie – États-Unis	Neopost Inc.	99,99 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Leasing Canada Scarborough, Ontario – Canada	Neopost Leasing Inc.	99,99 %	100,00 %	Globale	-
Neopost (Holdings) Ltd Romford, Essex – Royaume-Uni	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Ltd Romford, Essex – Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	646
Neopost Finance Ltd Romford, Essex – Royaume-Uni	Neopost Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	20
Neopost International Supply Ltd Romford, Essex – Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	17
Neopost Srl Milan – Italie	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	68
Neopost Rental Srl Milan – Italie	Neopost Srl/ Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Sprl Bruxelles – Belgique	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	57
Neopost Finance Sprl Bruxelles – Belgique	Neopost Sprl / Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Ireland Ltd Dublin – Irlande	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	45
Neopost Finance Ireland Dublin – Irlande	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Mailroom Equipment Ltd Dublin – Irlande	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Mailing Logistic Systems (SI) Barcelone – Espagne	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	9
Mailroom Holding Inc. Shelton, Connecticut – États-Unis	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	9
Mailroom Technology Inc. Shelton, Connecticut – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	34
Mailroom Services Inc. Shelton, Connecticut – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	325
Mailroom Finance Inc. Shelton, Connecticut – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Hasler Inc. Shelton, Connecticut – États-Unis	Mailroom Holding Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	170
Hasler Financial Services Shelton, Connecticut – États-Unis	Hasler Inc.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Canada Ltd Markham – Canada	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	158
AMS Holding Ltd Croydon – Royaume-Uni	Neopost Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-
AMS UK Croydon – Royaume-Uni	AMS Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Globale	-
AMS UK Leasing Croydon – Royaume-Uni	AMS UK	100,00 %	100,00 %	Globale	-

Sociétés : dénomination, siège social	Société mère	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode d'intégration	Nombre d'employés
Neopost Gmbh & Co KG Olching – Allemagne	Neopost S.A./ Neopost Verwaltung Gmbh	100,00 %	100,00 %	Globale	287
Mail Leasing Gmbh Munich – Allemagne	Neopost Gmbh & Co KG	100,00 %	100,00 %	Globale	5
Neopost Industrie AG Berne – Suisse	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Neopost Japan Tokyo – Japon	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	22
Neopost Norge AS Oslo – Norvège	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	35
Neopost Verwaltung Gmbh Munich – Allemagne	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	-
Stielow Ltd Hertfordshire, Londres – Royaume-Uni	Neopost Gmbh & Co Kg	100,00 %	100,00 %	Globale	-
BTA Digital Works AG Rüti – Suisse	Neopost S.A.	100,00 %	100,00 %	Globale	27
BTA Digital Works Gmbh Amberg – Allemagne	Bta Digital Works AG	100,00 %	100,00 %	Globale	5
BTA Mailtek Gmbh Rüti – Suisse	Bta Digital Works AG	100,00 %	100,00 %	Globale	-

Note 5 Écarts d'acquisition

Écarts d'acquisition bruts au 31 janvier 2006	514,3
Acquisitions	17,0
Cessions	(0,1)
Écarts de conversion	(1,7)
Écarts d'acquisition bruts au 31 janvier 2007	529,5

La variation du poste « Écarts d'acquisition » s'explique principalement par l'écart d'acquisition de 14,0 millions d'euros (17,8 millions de dollars US) enregistré sur l'acquisition de douze distributeurs locaux aux États-Unis dans les états suivants : Oregon, Massachusetts, Alabama, Indiana, Texas et Michigan. Ces distributeurs, détenus à 100 % et intégralement payés en cash, ont été acquis au cours des mois de février, mars, avril, mai, juillet, août, septembre et décembre.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

5-1 : ACQUISITION DES DISTRIBUTEURS AUX ÉTATS-UNIS

Immobilisations corporelles	0,2 m\$
Immobilisations incorporelles	0,4 m\$
Inventaires	0,7 m\$
Clients	2,6 m\$
Total actif	3,9 m\$
Revenu différé	(1,4) m\$
Fournisseurs	(0,7) m\$
Total passif	(2,1) m\$
Prix d'acquisition	19,6 m\$
Écarts d'acquisition	17,8 m\$

La comptabilisation initiale de certaines de ces acquisitions est provisoire car la juste valeur attribuée aux actifs, aux passifs et aux passifs éventuels identifiables dans les activités acquises n'a pu être déterminée avant la fin de la période.

Le détail du poste « Écarts d'acquisition » est détaillé par unités génératrices de trésorerie, qui correspondent aux pays pour les activités traditionnelles du Groupe.

	France	États-Unis	Royaume-Uni	Allemagne	Pays-Bas	Autres	Total
Écarts d'acquisition bruts au 31 janvier 2007	175,4	170,4	74,2	52,1	20,9	36,5	529,5

5-2 : TEST DE PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an. Les flux de trésorerie sont calculés sur la base d'un taux de croissance annuel de 2,5 % à l'exception des sociétés en cours de développement

(Norvège, Bta Suisse, Japon) ou en fin de restructuration (Allemagne), pour lesquelles le taux appliqué résulte des prévisions à trois ans établies par le Groupe. Les marges industrielles sont réallouées par unités génératrices de trésorerie. Le taux d'actualisation choisi correspond au coût moyen du capital retraité de l'impôt majoré le cas échéant d'une prime de risques spécifique.

Note 6 Immobilisations incorporelles

	Concessions, droits, licences	Frais de développement	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 janvier 2005	34,0	36,2	40,1	110,3
Acquisitions	5,9	-	5,6	11,5
Capitalisation	-	12,7	-	12,7
Cessions	-	-	(1,3)	(1,3)
Autres variations	0,3	(1,6)	-	(1,3)
Écarts de conversion	1,2	-	0,6	1,8
Valeurs brutes au 31 janvier 2006	41,4	47,3	45,0	133,7
Acquisitions	4,8	-	5,5	10,3
Capitalisation	-	8,7	-	8,7
Cessions	-	-	(0,5)	(0,5)
Autres variations	(1,4)	-	(0,2)	(1,6)
Écarts de conversion	(1,6)	-	(0,5)	(2,1)
Valeurs brutes au 31 janvier 2007	43,2	56,0	49,3	148,5
Amortissements cumulés	(31,4)	(30,2)	(34,1)	(95,7)
Valeurs nettes comptables au 31 janvier 2007	11,8	25,8	15,2	52,8

La variation des immobilisations incorporelles correspond principalement à l'activation des frais de développement et à l'acquisition des licences Oracle et Siebel aux États-Unis.

	Concessions, droits, licences	Frais de développement	Autres	Total
Amortissements au 31 janvier 2005	26,0	17,4	29,7	73,1
Dotations	2,6	5,8	2,1	10,5
Cessions	-	-	(1,0)	(1,0)
Autres variations	-	(0,3)	0,4	0,1
Écarts de conversion	0,9	-	-	0,9
Amortissements au 31 janvier 2006	29,5	22,9	31,2	83,6
Dotations	3,6	7,3	3,0	13,9
Cessions	-	-	(0,6)	(0,6)
Autres variations	(0,8)	-	0,6	(0,2)
Écarts de conversion	(0,9)	-	(0,1)	(1,0)
Amortissements au 31 janvier 2007	31,4	30,2	34,1	95,7

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Note 7 Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel et équipement	Machines louées	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 janvier 2005	27,8	104,2	388,5	26,0	546,5
Acquisitions	0,8	9,1	32,3	6,8	49,0
Cessions/mises au rebut	(0,5)	(11,3)	(18,0)	(6,3)	(36,1)
Autres variations	-	(0,3)	-	-	(0,3)
Écarts de conversion	-	2,6	14,0	0,2	16,8
Valeurs brutes au 31 janvier 2006	28,1	104,3	416,8	26,7	575,9
Acquisitions	1,7	7,7	48,6	3,2	61,2
Cessions/mises au rebut	(0,4)	(10,6)	(14,7)	(7,0)	(32,7)
Autres variations	-	(0,3)	(0,8)	4,1	3,0
Écarts de conversion	(0,2)	(1,7)	(13,4)	(0,1)	(15,4)
Valeurs brutes au 31 janvier 2007	29,2	99,4	436,5	26,9	592,0
Amortissements cumulés	(13,0)	(76,7)	(342,5)	(15,8)	(448,0)
Valeurs nettes comptables au 31 janvier 2007	16,2	22,7	94,0	11,1	144,0

La variation des immobilisations corporelles correspond principalement à l'évolution du parc de machines à affranchir en France et en Amérique du Nord.

	Terrains et constructions	Matériel et équipement	Machines louées	Autres	Total
Amortissements au 31 janvier 2005	11,4	81,4	309,0	14,0	415,8
Dotations	0,8	8,8	36,7	3,5	49,8
Cessions/mises au rebut	-	(11,4)	(20,0)	(2,4)	(33,8)
Autres variations	-	-	0,1	(0,1)	-
Écarts de conversion	-	1,8	11,2	0,1	13,1
Amortissements au 31 janvier 2006	12,2	80,6	337,0	15,1	444,9
Dotations	0,8	8,9	31,5	3,1	44,3
Cessions/mises au rebut	(0,4)	(10,4)	(14,3)	(2,6)	(27,7)
Autres variations	0,5	(1,0)	(1,0)	0,2	(1,3)
Écarts de conversion	(0,1)	(1,4)	(10,7)	-	(12,2)
Amortissements au 31 janvier 2007	13,0	76,7	342,5	15,8	448,0

Note 8 Autres actifs financiers

	Au 31 janvier	
	2007	2006
Titres mis en équivalence		
Dynapost	3,5	3,3
NBG ID	-	-
Total titres mis en équivalence	3,5	3,3
Autres actifs financiers		
Actifs disponibles à la vente	2,2	2,0
Dépôts, prêts et cautionnements	10,0	6,1
Total autres actifs financiers - valeur brute	12,2	8,1
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	(0,5)	(0,5)
Total autres actifs financiers - valeur nette	15,2	10,9

Dynapost est consolidée par mise en équivalence dans le Groupe. Sa contribution aux capitaux propres du Groupe s'élève au 31 janvier 2007 à 3,5 millions d'euros. Sa quote-part de résultat à la même date est de 0,6 million d'euros. Neopost S.A. a reçu 0,4 million d'euros de dividendes de la société Dynapost au titre de l'exercice 2006.

NBG ID, clôturant ses comptes 2006 avec un résultat net et des capitaux propres proches de zéro, la quote-part de résultat et de capitaux propres de Neopost dans les comptes consolidés du Groupe ne sont pas présentés ci-dessus.

Note 9 Stocks et en cours de production

	Au 31 janvier	
	2007	2006
Valeur brute	62,3	61,4
Dépréciation	(12,2)	(12,4)
Total	50,1	49,0

	Au 31 janvier 2007		
	Valeur brute	Dépréciation	Net
En cours de production	1,9	-	1,9
Matières premières	17,7	(3,5)	14,2
Produits finis	35,5	(6,6)	28,9
Pièces détachées maintenance	7,2	(2,1)	5,1
Total	62,3	(12,2)	50,1

L'augmentation des stocks et en cours de production s'explique principalement par l'augmentation des stocks de produits finis afin de pouvoir alimenter le marché nord-américain en forte croissance.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Note 10 Créances

	2007	Au 31 janvier 2006
Clients et comptes rattachés		
Valeur brute	155,7	178,1
Dépréciation	(12,9)	(14,1)
Total	142,8	164,0
Créances sur contrats de crédit-bail		
Court terme	136,1	108,6
Long terme	269,5	217,2
Valeur brute	405,6	325,8
Dépréciation	(6,9)	(5,4)
Total	398,7	320,4
Créances diverses - net	21,5	34,7
Total	563,0	519,1

La diminution des créances (hors leasing) s'explique par les actions de recouvrement des créances clients menées au sein des diverses entités du Groupe.

■ CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	2007	Au 31 janvier 2006
Créances non courantes		
Contrats de location-financement - créances brutes	332,6	269,7
Produits financiers non acquis	(63,1)	(52,5)
Total	269,5	217,2
Créances courantes		
Contrats de location-financement - créances brutes	182,5	145,8
Produits financiers non acquis	(46,4)	(37,2)
Total	136,1	108,6
Créances brutes liées aux contrats de location-financement		
À moins d'un an	182,5	145,8
Entre 1 et 5 ans	327,4	264,2
À plus de 5 ans	5,2	5,5
Total créances brutes	515,1	415,5
Produits financiers non acquis sur les contrats de location-financement	(109,5)	(89,7)
Investissement net dans les contrats de location-financement		
À moins d'un an	136,1	108,6
Entre 1 et 5 ans	264,4	213,0
À plus de 5 ans	5,1	4,2

L'augmentation des créances sur contrats de crédit-bail est liée au développement de l'offre leasing de Neopost principalement en France, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Irlande et en Belgique.

ANALYSE PAR ÉCHÉANCES

	Brut au 31 janvier 2007	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	155,7	155,7	-	-
Créances sur contrat de crédit-bail				
Court terme	136,1	136,1	-	-
Long terme	269,5	-	264,4	5,1
	405,6	136,1	264,4	5,1
Créances diverses - net	21,5	19,8	1,4	0,3
Total	582,8	311,6	265,8	5,4

	Brut au 31 janvier 2006	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés	178,1	178,1	-	-
Créances sur contrat de crédit-bail				
Court terme	108,6	108,6	-	-
Long terme	217,2	-	213,0	4,2
	325,8	108,6	213,0	4,2
Créances diverses - net	34,7	31,2	-	3,5
Total	538,6	317,9	213,0	7,7

ANALYSE PAR DEVISES

	Brut au 31 janvier 2007	EUR	USD	CAD	GBP	CHF	JPY	NOK
Clients et comptes rattachés	155,7	85,0	54,6	3,5	11,5	-	0,5	0,6
Créances sur contrat de crédit-bail								
Court terme	136,1	43,1	65,6	4,6	22,8	-	-	-
Long terme	269,5	70,7	118,8	7,0	73,0	-	-	-
	405,6	113,8	184,4	11,6	95,8	-	-	-
Créances diverses - net	21,5	17,1	3,8	0,5	-	0,1	-	-
Total	582,8	215,9	242,8	15,6	107,3	0,1	0,5	0,6

	Brut au 31 janvier 2006	EUR	USD	CAD	GBP	CHF	JPY	NOK
Clients et comptes rattachés	178,1	89,6	69,7	4,4	12,6	0,3	0,7	0,8
Créances sur contrat de crédit-bail								
Court terme	108,6	36,8	48,9	3,7	19,2	-	-	-
Long terme	217,2	62,9	89,5	5,2	59,6	-	-	-
	325,8	99,7	138,4	8,9	78,8	-	-	-
Créances diverses - net	34,7	29,5	1,1	0,3	3,5	0,3	-	-
Total	538,6	218,8	209,2	13,6	94,9	0,6	0,7	0,8

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Note 11 Provisions

	31 janvier 2006	Dotations	Utilisations	Autres	31 janvier 2007	Partie court terme	Partie long terme
Provisions pour risques affaires	2,5	0,3	(0,6)	0,1	2,3	2,0	0,3
Garantie clients	5,8	0,3	(2,8)	(0,6)	2,7	2,5	0,2
Engagements de retraite	53,7	0,5	(14,4)	(0,4)	39,4	0,3	39,1
Réorganisation et restructuration	5,3	0,2	(1,5)	(0,7)	3,3	3,2	0,1
Autres	6,8	7,5	(5,4)	(0,1)	8,8	8,2	0,6
Total	74,1	8,8	(24,7)	(1,7)	56,5	16,2	40,3

	31 janvier 2005	Dotations	Utilisations	Autres	31 janvier 2006	Partie court terme	Partie long terme
Provisions pour risques affaires	4,0	0,9	(2,2)	(0,2)	2,5	2,1	0,4
Garantie clients	4,4	3,5	(1,5)	(0,6)	5,8	4,9	0,9
Engagements de retraite	48,2	5,8	(0,3)	-	53,7	0,1	53,6
Réorganisation et restructuration	7,2	1,1	(3,8)	0,8	5,3	5,3	-
Autres	8,6	4,1	(5,7)	(0,2)	6,8	6,2	0,6
Total	72,4	15,4	(13,5)	(0,2)	74,1	18,6	55,5

La variation nette des autres provisions s'explique principalement par une provision pour rotation accélérée du parc de machines à affranchir en France.

11-1 : ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le Groupe Neopost fait bénéficier ses employés de différents régimes de retraite. Ces régimes dépendent de la législation locale du pays d'exercice de l'activité, ainsi que des pratiques historiques de la filiale concernée.

Les indemnités de départ consistent généralement en un paiement forfaitaire calculé en fonction de l'ancienneté et de la rémunération à la date de départ de chaque personne. Les prestations de retraite sont généralement calculées en utilisant une formule prenant en compte le nombre d'années de service de l'employé ainsi que sa rémunération moyenne finale.

Les sociétés des États-Unis et du Royaume-Uni procèdent par placements en fonds de pension.

Les plans définis pour les salariés en France ne font pas l'objet de placements en fonds de pension, à l'exception de Neopost France et de Satas qui ont placé une partie de leurs engagements de retraite dans des fonds collectifs gérés par des compagnies d'assurances.

Régimes à prestation définie : La valorisation des engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles fondées sur la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les engagements sont enregistrés dans la rubrique « Provisions - Engagements de retraite ».

Au cours du premier semestre 2006, le plan à prestation définie ouvert au Royaume-Uni a été fermé, les droits acquis sont gelés et les déficits seront comblés par le Groupe. Un nouveau plan à cotisation définie a été mis en place.

Régimes à cotisation définie : Le coût de ces régimes est enregistré en charges sur la base des appels à cotisations.

Option de première adoption des IFRS retenue par le Groupe : conformément à l'option offerte par IFRS 1, le Groupe a choisi de comptabiliser la totalité des pertes et gains actuariels sur engagements de retraite et assimilés non encore reconnus dans les comptes français au 31 janvier 2004 directement par contrepartie des capitaux propres au 1^{er} février 2004.

En outre, le Groupe a décidé de retenir par anticipation au 1^{er} février 2004 l'option offerte par l'Amendement IAS 19 qui consiste à reconnaître de façon systématique tous les écarts actuariels dans une rubrique séparée des capitaux propres.

Au 31 janvier 2007, le montant cumulé des écarts actuariels reconnus en capitaux propres (méthode SORIE) s'élève à 4,4 millions d'euros.

Des hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus concernent la filiale anglaise qui représente à elle seule 87 % de la provision « Engagements de retraite ».

	Au 31 janvier	
	2007	2006
Variation de la valeur des engagements		
Valeur actuelle des engagements (DBO) en début de période	140,1	116,7
Coût des services rendus	2,4	2,7
Coût de l'actualisation	6,9	5,2
Contributions versées par les employés	0,4	0,9
(Gains) ou Pertes actuariels	(7,6)	16,8
Prestations payées	(2,9)	(4,0)
Effet de réductions / liquidation	(3,2)	-
Autres (écarts de conversion)	1,9	1,8
Valeur actuelle des engagements (DBO) en fin de période	138,0	140,1
DBO de fin de période afférent à des régimes intégralement ou partiellement financés	131,7	134,8
DBO de fin de période afférent à des régimes pas du tout financés	6,3	5,3
Variation des actifs de couverture		
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	85,8	69,0
Rendement attendu des actifs du régime	4,4	4,3
Gains / (pertes) actuariels	1,9	11,2
Cotisations versées par l'employeur	6,4	2,8
Cotisations versées par les employés	0,4	0,9
Prestations payées par le fonds	(2,8)	(3,6)
Autres (écarts de conversion)	2,3	1,2
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période	98,4	85,8
Couverture financière		
Situation du régime	(39,6)	(54,3)
Coût des services passés non reconnus	-	-
Provision / (Actif)	(39,6)	(54,3)
Montants reconnus en résultat sur l'exercice		
Coûts des services rendus	2,4	2,7
Coût de l'actualisation	6,9	5,2
Effet de réductions/liquidation	(3,2)	-
Rendement attendu des actifs du régime	(4,4)	(4,3)
Charge totale de retraite	1,7	3,6
Montants reconnus dans l'état des produits et charges comptabilisés sur l'exercice		
Pertes et gains actuariels	9,5	(5,6)
Sur les engagements	7,6	(16,8)
Sur les actifs de couverture	1,9	11,2
Hypothèses actuarielles (*)		
Taux d'actualisation (%)	5,0%	4,5%
Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	3,1%	2,9%
Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	4,1%	3,9%
Taux de revalorisation des rentes attendu sur le long terme (%)	3,1%	2,9%
Taux d'évolution des frais médicaux (%)	n/a	n/a
Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	6,5%	6,5%
Répartition des actifs de couverture		
Obligations	69%	74%
Actions	21%	23%
Actifs immobiliers	8%	3%
Autres placements	2%	0%

(*) Moyenne pondérée par la valeur totale de l'engagement lorsque plusieurs régimes sont agrégés. Les hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus concernent la filiale anglaise qui représente à elle seule 87 % de la provision – « Engagements de retraite ».

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Note 12 Dettes financières

La politique de financement est coordonnée par la Direction Financière du Groupe. L'ensemble des expositions du Groupe en termes de risque de taux et de risque de change est centralisé au sein de la Trésorerie Groupe.

12-1 : ANALYSE PAR NATURE

	Dettes court terme	Part à court terme des dettes à long terme	Dettes à long terme	Au 31 janvier 2007	Au 31 janvier 2006
Crédit Revolving ⁽²⁾	-	35,0	-	35,0	105,0
Intérêts courus non échus et autres	-	0,1	-	0,1	0,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	35,1	-	35,1	105,1
Placement privé US 175 M\$ ⁽¹⁾	-	-	135,4	135,4	144,7
Placement privé US 10 M\$	-	-	7,7	7,7	8,3
Placement privé US 25 M€	-	-	25,0	25,0	25,0
Intérêts courus non échus	-	3,0	-	3,0	3,0
Placements privés US ⁽³⁾	-	3,0	168,1	171,1	181,0
Placement Privé Caisses Régionales Credit Agricole	-	-	133,0	133,0	-
Intérêts courus non échus	-	0,9	-	0,9	-
Placement Privé CRPP ⁽⁴⁾	-	0,9	133,0	133,9	-
Dettes sur immobilisations en crédit-bail	-	1,1	0,9	2,0	1,6
Autres ⁽⁵⁾	8,9	2,2	7,6	18,7	10,4
Autres dettes	8,9	3,3	8,5	20,7	12,0
Total des dettes financières hors société de leasing	8,9	42,3	309,6	360,8	298,1
Dettes financières sociétés de leasing ⁽⁶⁾	-	132,9	2,5	135,4	105,1
Total	8,9	175,2	312,1	496,2	403,2

- (1) Le placement privé US de 175 millions de USD a été swapé à hauteur de 75 millions de dollars à taux variable à la date d'émission de la dette. Le montant de la dette présenté ici tient compte de la juste valeur de la dette et du swap, l'impact étant une augmentation de 0,4 million d'euros du passif au 31 janvier 2007.
- (2) Neopost a conclu le 21 janvier 2005 une ligne de crédit revolving multidevises pour un montant équivalent à 350 millions d'euros en remplacement de la ligne de crédit revolving signée le 19 décembre 2003 et annulée à cette occasion. Le taux d'intérêts est indexé sur l'Euribor ou le Libor de la devise concernée sur la période concernée par le tirage plus une marge variant entre 0,2750 % et 0,60 % en fonction du ratio : « dette nette/excédent brut d'exploitation » du Groupe. Cette ligne arrive à échéance au mois de janvier 2010.
- (3) Neopost a conclu le 16 septembre 2003 un Placement Privé aux États-Unis composé de trois tranches : la première tranche d'un montant de 175 millions de dollars remboursables en septembre 2010 porte un taux d'intérêts de 4,83 %, la deuxième tranche de 10 millions de dollars remboursable en septembre 2008 porte un taux d'intérêts variable de Libor USD trois mois plus une marge de 0,55 %. Enfin, la troisième tranche d'un montant de 25 millions d'euros est remboursable en septembre 2010 et porte un taux d'intérêts de 4,52 %.
- (4) Neopost a conclu le 1^{er} décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Les deux tranches de cette dette sont d'une durée identique et remboursables en décembre 2012. Les intérêts payés sur cette dette sont des intérêts structurés qui ont fait l'objet d'un swap à l'émission dont les caractéristiques et la durée sont identiques aux tranches concernées. La dette après swap porte intérêt fixe à 4,0940 %.
- (5) Les autres dettes au 31 janvier 2007 comprennent notamment : les découverts bancaires pour un montant de 8,9 millions d'euros, et la participation déposée par les salariés auprès des entités françaises du Groupe pour un montant de 6,5 millions d'euros.
- (6) La variation des dettes des sociétés de leasing est liée, dans le cadre de l'optimisation de la trésorerie du Groupe, à l'utilisation d'une partie de la trésorerie du Groupe pour financer les activités de leasing. Les filiales de leasing disposent de lignes de crédit nécessaires afin de rembourser à tout moment les avances de crédit consenties à l'exception des filiales Mail Leasing GmbH et Neopost Finance (ces filiales empruntent à leur maison mère respectivement 6,3 et 1,8 millions d'euros). Mail Leasing GmbH a remboursé 1,2 million d'euros sur son emprunt auprès d'un pool bancaire. Les filiales américaines, Neopost Leasing Inc. et Hasler Financial Services, ont augmenté respectivement leur tirage de 12,5 millions de dollars US et de 33,3 millions de dollars US. Neopost Finance Ltd a maintenu son niveau de tirage à 1 million de livre sterling. Le reste de la variation est lié aux écarts de conversion euro/dollar et euro/livre sterling. Le montant des en-cours de leasing à financer a par ailleurs sensiblement augmenté sur la période.

La dette issue des placements privés et la ligne de crédit revolving du Groupe Neopost conclues respectivement en septembre 2003, en janvier 2005 et décembre 2006 sont soumises à des respects de covenants financiers tels que ratio dette nette/EBITDA, minimum de situation nette et EBITDA/charges nettes d'intérêts.

La situation nette du Groupe ne doit pas être inférieure à 378 millions d'euros à la fois pour le placement privé U.S. et pour la ligne de revolving.

Concernant le ratio dette nette sur EBITDA calculé pour les placements privés et pour la ligne de revolving, ce covenant est calculé à partir des comptes consolidés établis en consolidant les sociétés de

leasing en équivalence. L'EBITDA se calcule en rajoutant au résultat d'exploitation avant participation les amortissements de la période. Le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3.

Le ratio EBITDA/charges nettes d'intérêts sans retraitement du leasing est calculé sur les comptes consolidés du Groupe et ne doit pas être inférieur à 4,5.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2007, l'ensemble des covenants est respecté.

12-2 : ANALYSE PAR DEVISES

	Au 31 janvier	
	2007	2006
EUR	257,0	185,1
USD	235,9	215,1
GBP	3,3	3,0
Total	496,2	403,2

12-3 : ANALYSE PAR ÉCHÉANCES

	Au 31 janvier	
	2007	2006
2007 ⁽¹⁾	184,2	213,3
2008	11,4	3,0
2009	2,4	11,2
2010	162,8	3,0
2011	2,4	172,7
2012	133,0	-
Total	496,2	403,2

(1) Les tirages sur les différentes lignes revolving du Groupe ayant une durée inférieure à six mois sont considérés comme remboursables en 2007 bien que les lignes négociées aient une échéance postérieure (voir § Ligne de crédit - de la présente annexe).

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

12-4 : ANALYSE PAR TAUX

Au 31 janvier 2007	Type de taux	Taux de référence	Marge applicable	Taux du/des tirage(s) en cours	Date de prochaine fixation du taux	Taux Effectif Global ^(*)
Placement privé US 175 M\$	Fixe	4,8300	-	4,8300	-	4,9835
Placement privé US 10 M\$	Variable	LIBOR USD 3 MOIS	0,55	5,91063	16/03/2007	N/S
Placement privé US 25 M€	Fixe	4,5200	-	4,5200	-	4,6651
Placement privé CRPP	Fixe	4,0940	-	4,0940	-	4,1918
Crédit Revolving Neopost S.A.	Variable	EURIBOR	0,2750	3,8811	28/02/2007	3,0899
Crédit Revolving Mail Finance SAS	Variable	EURIBOR	0,45	4,063	28/02/2007	3,1394
Lignes de Crédit Mail Leasing GmbH	Variable	EURIBOR	0,75	4,2105	28/02/2007	N/S
Crédit Revolving Neopost Inc./Hasler Inc. ⁽¹⁾	Variable	LIBOR USD	0,60	5,9266	28/02/2007	4,0844
Crédit Revolving Neopost Ltd	Variable	LIBOR GBP	0,60	6,0464	28/02/2007	5,6068

Au 31 janvier 2006	Type de taux	Taux de référence	Marge applicable	Taux du/des tirage(s) en cours	Date de prochaine fixation du taux	Taux Effectif Global ^(*)
Placement privé US 175 M\$	Fixe	4,83	-	4,8300	-	4,9835
Placement privé US 10 M\$	Variable	LIBOR USD 3 MOIS	0,55	5,04125	16/03/2006	N/S
Placement privé US 25 M€	Fixe	4,52	-	4,5200	-	4,6651
Crédit Revolving Neopost S.A.	Variable	EURIBOR	0,2750	2,6592	28/02/2006	3,0899
Crédit Revolving Mail Finance SAS	Variable	EURIBOR	0,45	2,8340	28/02/2006	3,1394
Lignes de Crédit Mail Leasing GmbH	Variable	EURIBOR	0,75	3,4060	28/02/2006	N/S
Crédit Revolving Neopost Inc./Hasler Inc. ⁽¹⁾	Variable	LIBOR USD	0,60	5,1700	28/02/2006	4,0844
Crédit Revolving Neopost Ltd	Variable	LIBOR GBP	0,60	5,20395	28/02/2006	5,6068

(*) Le Taux Effectif Global de l'opération est calculé à la signature de l'opération en incluant les frais afférents à l'opération concernée. Pour les lignes revolving, il est calculé sur le montant global de la ligne.

(1) Les tirages étant multiples, le taux présenté est un taux moyen. La date prochaine de tirage représente la date de renouvellement principale.

Dans le cadre de sa politique financière, le Groupe mène une politique active de couverture de sa dette à taux variable et taux fixe.

12-5 : LIGNES DE CRÉDIT

Au 31 janvier 2007, les sociétés du Groupe disposent des lignes de crédit revolving suivantes :

Sociétés	Montant de la ligne	Devise de tirage	Montant tiré au 31 janvier 2007	Fin d'engagement	Nombre de banques du « pool »
Neopost S.A.	350 M EUR	EUR/GBP/ USD/JPY/ CAD/CHF/NOK	35,0 M EUR	Janvier 2010	21
Mail Finance SAS	80 M EUR	EUR	40,0 M EUR	Janvier 2010	7
Neopost Finance Ltd	60 M GBP	GBP	1,0 M GBP	Juillet 2009	3
Neopost Leasing Inc./Hasler Financial Services Inc. (co-borrowers)	160 M USD	USD	116,7 M USD	Décembre 2009	5

La ligne de crédit de Neopost Leasing Inc./Hasler Financial Services Inc. a été portée à 160 millions de dollars US.

12-6 : JUSTE VALEUR DES DETTES

Les valeurs comptables des emprunts courants et des dettes à taux variables avoisinent leurs justes valeurs. Concernant la dette à long terme, la juste valeur de l'emprunt de 175 millions de dollars US est de 170,2 millions de dollars US soit 131,4 millions d'euros à comparer à une valeur comptable de 135,4 millions d'euros. La juste valeur de l'emprunt de 25 millions d'euros est de 24,6 millions d'euros pour une valeur comptable de 25 millions d'euros.

12-7 : FRAIS DES EMPRUNTS CAPITALISÉS / COÛT AMORTI DE LA DETTE

Les frais liés à la mise en place en septembre 2003 du placement privé américain se sont élevés à 1 million d'euros. Ces frais sont amortis sur la durée de la dette, soit sept ans.

Les frais liés à la mise en place en janvier 2005 de la ligne de revolving se sont élevés à 0,7 million d'euros. Ces frais sont amortis sur la durée de la dette, soit cinq ans.

Les frais liés à la mise en place en décembre 2006 du placement privé CRPP se sont élevés à 0,2 million d'euros. Ces frais sont amortis sur la durée de la dette, soit six ans.

La différence entre l'amortissement linéaire de ces frais et le calcul du coût du capital amorti étant non significatif, aucun retraitement n'a été effectué pour la présentation des comptes en norme IFRS.

12-8 : COUVERTURE DES INVESTISSEMENTS NETS DANS DES OPÉRATIONS ÉTRANGÈRES

Le placement privé US d'un montant global de 185 millions de dollars US contracté par Neopost S.A. est destiné à couvrir les investissements nets dans les filiales basées aux États-Unis. Cet emprunt est utilisé afin de couvrir l'exposition du Groupe au risque de change sur ces investissements. Les gains ou les pertes de conversion de cet emprunt sont comptabilisés dans les capitaux propres pour compenser tout gain ou perte de conversion des investissements nets dans les filiales.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Note 13 Situation fiscale

Les sociétés françaises bénéficient du régime d'intégration fiscale. Il en est de même pour les filiales étrangères de Neopost S.A. dans chacun des pays où elles sont immatriculées.

Au 31 janvier 2007, les taux retenus pour le calcul de l'impôt courant et de l'impôt différé, dans les principaux pays, sont les suivants :

	Impôt courant	Impôt différé
France	34,30 %	34,30 %
Royaume-Uni	30,00 %	30,00 %
Pays-Bas	29,60 %	25,50 %
États-Unis	41,00 %	41,00 %
Allemagne	37,05 %	37,05 %

Le taux d'imposition aux Pays-Bas a été ramené à 25,5 % au 1^{er} janvier 2007, taux avec lequel les impôts différés ont été évalués.

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle est la suivante :

	Au 31 janvier	
	2007	2006
Résultat des entreprises intégrées avant impôts	222,1	195,4
Taux d'impôt de la société consolidante	34,30 %	34,43 %
Charge théorique	76,2	67,3
Imputation en situation nette	(2,3)	(2,4)
Différences permanentes	(3,1)	(4,2)
Différences taux d'impôts	(6,0)	(3,3)
Impôt total	64,8	57,4

	Au 31 janvier	
	2007	2006
Charge d'impôt courant	80,7	50,9
Charge d'impôt différé	(15,9)	6,5
Impôt total	64,8	57,4
Charge d'impôt différé constaté en résultat	(13,6)	4,2
Impôt exigible et différé relatif aux éléments constatés en situation nette	(2,3)	2,3
Impôt différé total	(15,9)	6,5

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent essentiellement des éléments suivants :

	Au 31 janvier	
	2007	2006
Participation et autres charges à déductibilité différée	8,7	4,1
Élimination de marges en stocks	6,1	3,1
Provisions	16,5	15,0
Écarts d'acquisition	11,3	25,5
Divers	1,7	1,1
Impôts différés actif	44,3	48,8
Autres retraitements sur amortissements	-	1,3
Provisions sur stocks intra-groupe	0,7	0,4
Charges à répartir	-	0,4
Élimination de marges sur matériel de location et de démonstration	(17,7)	(13,0)
Recherche et développement	7,6	8,1
Activité leasing	46,0	38,8
Dépréciation	(11,0)	(6,6)
Autres	(2,9)	0,9
Impôts différés passif	22,7	30,3

Note 14 Information sectorielle

Les activités de Neopost regroupent la location de machines à affranchir, la vente de matériels, les services associés et la location financière (crédit-bail). Elles sont essentiellement réalisées en Europe et aux États-Unis.

Le secteur primaire est constitué par la répartition par zones géographiques compte tenu de l'importance de la réglementation des autorités postales dans chaque pays.

14-1 : RÉPARTITION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

La répartition du résultat net du Groupe par zones géographiques s'analyse comme suit :

Au 31 janvier 2007	Europe	Amérique du Nord	Autres	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	538,0	377,2	3,3	-	918,5
Ventes inter-secteurs	199,7	48,1	-	(247,8)	-
Total chiffre d'affaires	737,7	425,3	3,3	(247,8)	918,5
Résultat sectoriel	210,5	45,7	0,2	-	256,4
Charges non affectées					(16,1)
Résultat opérationnel					240,3
Résultat financier					(18,8)
Quote-part dans le résultat des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					0,6
Taxes					(64,8)
Résultat net					157,3

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Au 31 janvier 2006	Europe	Amérique du Nord	Autres	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	489,9	333,9	3,5	-	827,3
Ventes inter-secteurs	119,8	44,4	-	(164,2)	-
Total chiffre d'affaires	609,7	378,3	3,5	(164,2)	827,3
Résultat sectoriel	183,1	34,0	-	-	217,1
Charges non affectées					(10,8)
Résultat opérationnel					206,3
Résultat financier					(11,6)
Quote-part dans le résultat des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence					0,7
Taxes					(57,4)
Résultat net					138,0

Les ventes sont réparties en fonction du pays d'origine de la filiale qui facture le client.

Les prix de transfert entre les segments d'activités sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice sans effet sur la trésorerie du Groupe (hors dotations aux amortissements et

La répartition par zones géographiques du bilan s'établit ainsi :

provisions) concernent notamment les coûts enregistrés au titre des paiements en actions et sont regroupées dans la rubrique « Charges non affectées ».

Les charges non affectées représentent principalement les charges de la société mère du Groupe.

Au 31 janvier 2007	Europe	Amérique du Nord	Autres	Total
Actifs sectoriels	626,6	147,6	0,2	774,4
Actifs non affectés				813,3
Total actifs				1 587,7
Passifs sectoriels	504,0	198,2	0,3	702,5
Passifs non affectés				348,1
Total passifs				1 050,6

Au 31 janvier 2006	Europe	Amérique du Nord	Autres	Total
Actifs sectoriels	616,9	117,9	0,2	735,0
Actifs non affectés				726,2
Total actifs				1 461,2
Passifs sectoriels	487,2	188,1	0,3	675,6
Passifs non affectés				271,8
Total passifs				947,4

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs des sociétés industrielles ainsi qu'à ceux de Neopost S.A.

La répartition par zones géographiques des autres informations sectorielles est la suivante :

Au 31 janvier 2007	Europe	Amérique du Nord	Autres	Non affecté	Total
Investissements :					
Immobilisations corporelles	29,2	24,0	-	8,0	61,2
Immobilisations incorporelles	6,7	5,6	-	6,7	19,0
Total investissements	35,9	29,6	-	14,7	80,2
Amortissements :					
Immobilisations corporelles	22,6	17,7	-	4,0	44,3
Immobilisations incorporelles	6,6	3,6	-	3,7	13,9
Total amortissements	29,2	21,3	-	7,7	58,2
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Au 31 janvier 2006	Europe	Amérique du Nord	Autres	Non affecté	Total
Investissements :					
Immobilisations corporelles	24,8	18,8	-	5,4	49,0
Immobilisations incorporelles	9,9	6,4	-	7,9	24,2
Total investissements	34,7	25,2	-	13,3	73,2
Amortissements :					
Immobilisations corporelles	26,3	18,7	0,1	4,7	49,8
Immobilisations incorporelles	6,2	2,1	-	2,2	10,5
Total amortissements	32,5	20,8	0,1	6,9	60,3
Perte de valeur	-	-	-	-	-

14-2 : RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

La répartition du chiffre d'affaires par activités s'établit ainsi :

Au 31 janvier 2007	Mailing	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	692,8	225,7	918,5
Au 31 janvier 2006	Mailing	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	618,6	208,7	827,3

Le poste « Autres » comprend principalement l'activité « systèmes de gestion de documents et logistique ».

Les activités du Groupe regroupent la location de machines à affranchir, la vente de matériels, les services associés et la location financière (crédit-bail). Elles sont essentiellement réalisées en Europe et aux États-Unis.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

	Au 31 janvier	
	2007	2006
Location de machines et crédit-bail	273,2	271,3
Services et consommables	272,5	246,2
Vente de matériels	372,8	309,8
Total	918,5	827,3

La répartition par zones activités de l'actif s'établit ainsi :

Au 31 janvier 2007	Mailing	Autres	Total
Actifs sectoriels	819,0	388,1	1 207,1
Actifs non affectés			380,6
Total actifs			1 587,7

Au 31 janvier 2006	Mailing	Autres	Total
Actifs sectoriels	839,8	290,2	1 130,0
Actifs non affectés			331,2
Total actifs			1 461,2

La répartition par zones activités des autres informations sectorielles sont les suivantes :

Au 31 janvier 2007	Mailing	Autres	Non affecté	Total
Investissements :				
Immobilisations corporelles	44,4	2,3	14,5	61,2
Immobilisations incorporelles	2,4	6,3	10,3	19,0
Total investissements	46,8	8,6	24,8	80,2

Au 31 janvier 2006	Mailing	Autres	Non affecté	Total
Investissements :				
Immobilisations corporelles	32,9	2,0	14,1	49,0
Immobilisations incorporelles	6,7	5,7	11,8	24,2
Total investissements	39,6	7,7	25,9	73,2

Note 15 **Détail des charges par nature**

	31 janvier 2007
Coûts des inventaires reconnus en charges	164,4
Salaires, bonus, commissions et charges sociales	297,6
Taxes	21,5
Loyer	18,6
Honoraires	16,5
Sous-traitance	65,8
Dépréciation des immobilisations	58,1
Autres	37,2
Total des charges ventilées par nature	<u>679,7</u>
Coûts des ventes	212,5
Coûts d'opération	467,2
Total	<u>679,7</u>

Note 16 **Résultat des cessions**

La plus-value de 1,5 million d'euros figurant au compte de résultat concerne la cession de deux distributeurs locaux aux États-Unis (en Géorgie et en Ohio).

Note 17 **Résultat net par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux propres ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué par action pour l'ensemble des activités :

	2007	Au 31 janvier 2006
Résultat net (En millions d'euros)	157,3	138,0
Nombre d'actions en circulation (En milliers)	31 907	31 857
Levée de stock-options, rachat d'actions en voie d'annulation et contrat de liquidité (En milliers)	(409)	77
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (En milliers) (*)	31 498	31 934
Nombre moyen pondéré de stock-options en circulation (En milliers)	503	992
Nombre d'actions dilué (En milliers) (*)	32 001	32 926
Résultat net par action (En euros)	4,99	4,32
Résultat net par action dilué (En euros)	4,91	4,19

(*) Nombre moyen pondéré sur la période.

Note 18 Effectifs, intéressement du personnel et paiement en actions

18-1 : EFFECTIFS

La répartition des effectifs, en contrats à durée déterminée et indéterminée, par zones géographiques, hors congés longue durée, à la fin de l'exercice est la suivante :

	France	Amérique du Nord	Royaume-Uni	Pays-Bas	Reste du monde	Total
Au 31 janvier 2006	1 659	1 495	656	394	545	4 749
Au 31 janvier 2007	1 681	1 590	683	412	560	4 926

La répartition des effectifs, en contrats à durée déterminée et indéterminée, par types d'activités, hors congés longue durée, à la fin de l'exercice est la suivante :

	Recherche et fabrication	Vente et administration des ventes	Autres	Total
Au 31 janvier 2006	1 050	2 390	1 309	4 749
Au 31 janvier 2007	1 047	2 523	1 356	4 926

Il y avait au 31 janvier 2007, 513 intérimaires dans le Groupe contre 381 au 31 janvier 2006.

18-2 : INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Participation

La réserve de participation est calculée par Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Industrie, Neopost Technologies et Neopost Diva conformément aux modalités de droit commun fixées par la loi en France.

Intéressement

Les sociétés Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Technologies et Neopost Industrie ont chacune conclu un accord d'intéressement des salariés aux performances de l'entreprise.

Les sommes versées au titre de la participation, de l'intéressement et du paiement en actions sur les 5 dernières années sont les suivantes :

(En millions d'euros)	2007	2006	2005	2004	Au 31 janvier 2003
Participation	<u>6,5</u>	5,2	4,6	4,1	3,4
Intéressement	<u>2,1</u>	2,1	1,9	1,9	1,6
Stock-options	<u>3,7</u>	2,5	2,0	-	-
Attribution de titres donnant accès au capital	<u>1,2</u>	-	-	-	-

Les sociétés françaises (Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Industrie et Neopost Technologies) disposent, conformément à la loi, d'un comité d'entreprise.

En 1998, le Groupe a mis en place un Comité d'Information des Employés Européens de Neopost - CIEEN qui se réunit au moins une fois par an. Conformément à la loi, les sociétés françaises (Neopost France, Satas, Mail Services, Neopost Industrie et Neopost Technologies) établissent et diffusent un bilan social.

18-3 : PAIEMENT EN ACTIONS

Plan de souscription de 1 200 000 options

L'Assemblée Générale du 9 février 2000 a autorisé la mise en place d'un plan de souscription de 1 200 000 options pour une durée de 4 ans.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ⁽¹⁾	03/04/00	05/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	09/07/02	02/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercice	35,00	32,39	24,40	35,05	43,49	40,50	33,40	32,03	37,10	41,53	
Période d'exercice ⁽²⁾	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	158 990	41 000	208 450	248 500	33 500	65 000	8 000	494 500	30 000	134 500	<u>1 422 440</u>
- dont au Président ⁽⁴⁾	-	-	25 000	30 000	-	-	-	60 000	-	-	115 000
- dont aux 10 premiers salariés	41 000	41 000	58 000	84 000	33 500	65 000	8 000	192 000	30 000	52 000	604 500
Nombre d'options levées	87 145	33 000	140 702	154 310	20 400	22 800	6 400	246 609	7 800	34 500	<u>753 666</u>
- dont par le Président ⁽⁴⁾	-	-	25 000	30 000	-	-	-	48 000	-	-	103 000
- dont par les 10 premiers salariés	30 000	33 000	49 924	68 000	20 400	22 800	6 400	109 040	7 800	10 000	357 364
Nombre d'options annulées ⁽³⁾	50 250	8 000	34 754	41 800	1 500	1 800	-	39 100	17 000	22 000	<u>216 204</u>
Nombre d'options restantes au 31 janvier 2007	<u>21 595</u>	-	<u>32 994</u>	<u>52 390</u>	<u>11 600</u>	<u>40 400</u>	<u>1 600</u>	<u>208 791</u>	<u>5 200</u>	<u>78 000</u>	<u>452 570</u>

(1) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

(2) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 % sauf pour les bénéficiaires français qui doivent attendre la fin de la deuxième année pour pouvoir exercer 40 % de leurs options.

(3) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

(4) Le Président est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

Durant l'exercice, les levées d'options ont été les suivantes :

Date du Conseil	03/04/00	05/07/00	15/01/01	18/01/02	23/05/02	09/07/02	02/10/02	14/01/03	08/07/03	14/01/04	Total
Nombre d'options levées	14 705	-	41 646	68 508	8 400	11 600	6 400	127 359	2 800	18 800	300 218

Plan de souscription de 900 000 options

L'Assemblée Générale du 9 juillet 2003 a autorisé la mise en place d'un nouveau plan de souscription de 900 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ⁽¹⁾	14/01/04	13/01/05	11/01/06	04/07/06	Total
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription	
Prix d'exercice	41,53	57,50	85,90	90,90	
Période d'exercice ⁽³⁾	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	
Nombre d'options émises	256 500	320 000	274 500	33 300	884 300
- dont au Président ⁽²⁾	100 000	100 000	-	33 300	233 300
- dont aux 10 premiers salariés	71 000	78 000	96 000	-	245 000
Nombre d'options levées	47 900	11 800	1 100	-	60 800
- dont par le Président ⁽²⁾	40 000	-	-	-	40 000
- dont par les 10 premiers salariés	2 000	1 000	-	-	3 000
Nombre d'options annulées ⁽⁴⁾	8 000	16 000	3 000	-	27 000
Nombre d'options restantes au 31 janvier 2007	200 600	292 200	270 400	33 300	796 500

(1) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

(2) Le Président est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.

(3) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 %.

(4) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

Durant l'exercice, les levées d'options ont été les suivantes :

Date du Conseil ⁽¹⁾	14/01/04	13/01/05	11/01/06	04/07/06	Total
Nombre d'options levées	4 900	9 600	1 100	-	15 600

(1) La date du Conseil est la date de départ d'exercice des options.

Plan de souscription de 960 000 options

L'Assemblée Générale extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé la mise en place d'un nouveau plan de souscription ou d'achat de 960 000 options, pour une durée de 38 mois.

Les attributions d'options sont les suivantes :

Date du Conseil ⁽¹⁾	16/01/07	Total
Nature des options	Souscription / achat	
Prix d'exercice	97,60	
Période d'exercice ⁽²⁾	10 ans	
Nombre d'options émises	205 000	<u>205 000</u>
- dont au Président ⁽³⁾	-	-
- dont aux 10 premiers salariés	38 000	38 000
Nombre d'options levées	-	-
- dont par le Président ⁽²⁾	-	-
- dont par les 10 premiers salariés	-	-
Nombre d'options annulées ⁽⁴⁾	-	-
Nombre d'options restantes au 31 janvier 2007	<u>205 000</u>	<u>205 000</u>

(1) La date du Conseil est la date d'attribution des options servant pour le calcul des délais d'exercice de ces options.

(2) Les options de souscriptions peuvent être exercées, à partir de la date du Conseil, chaque année par tranche de 20 %.

(3) Le Président est le seul mandataire social à avoir reçu des options de souscription.

(4) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le Groupe et le bénéficiaire.

Informations concernant les trois plans

Aucune option n'est arrivée à l'expiration au 31 janvier 2007.

La fourchette des prix d'exercice des options en circulation au 31 janvier 2007 est de 24,40 euros à 97,60 euros (au 31 janvier 2006 : 24,40 euros à 85,90 euros).

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 janvier 2007 est de 7,2 ans contre 7,8 ans au 31 janvier 2006.

Le cours moyen pondéré des options exercées au cours de l'année est de 34,18 euros contre 34,17 euros l'année précédente.

La juste valeur des options attribuées est estimée à la date d'attribution selon le modèle Black et Scholes prenant en compte les conditions auxquelles les instruments ont été attribués. Le tableau suivant donne la liste des données faisant fonctionner le modèle utilisé.

	04/07/06	11/01/06	13/01/05
Rendement des dividendes	2,42 %	2,65 %	2,60 %
Volatilité historique	34 %	36 %	44 %
Taux d'intérêt sans risque	4,08 %	3,25 %	3,20 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans	6 ans
Cours de bourse de référence	90,90 €	85,90 €	57,50 €

L'attribution du 16 janvier 2007 est en cours de valorisation et l'impact est non significatif sur les comptes au 31 janvier 2007.

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

Il a été tenu compte du turn-over observé en France et à l'étranger, mais aucune autre caractéristique des attributions d'options n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Concernant les options, le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise.

Notes sur les comptes consolidés

Plan d'attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2005 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre dans la limite de 900 000 [ce montant s'imputant sur le total des actions pouvant être souscrites ou achetées dans le cadre des plans d'option de souscription et/ou d'achat d'actions de la société tel que prévu par l'Assemblée Générale mixte du 9 juillet 2003]. Conformément à cette autorisation, 33 300 actions gratuites ont été attribuées au Président le 28 mars 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juillet 2006 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place un plan d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre à hauteur de 320 000 actions.

Nombre d'actions attribuables	320 000
Attribution du 3 octobre 2006	5 000
Attribution du 16 janvier 2007	26 000
Attribution du 16 janvier 2007 : Co-investissement	134 100
Nombre d'actions restantes au 31 janvier 2007	154 900

Concernant l'octroi d'actions gratuites, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- attraction et rétention de forts potentiels ;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle ;
- engagement et motivation forte aux résultats de l'entreprise à travers un plan particulier d'actions gratuites dites de Co-investissement basé sur la performance future du Groupe.

Note 19 Gestion des risques et engagements donnés et reçus

19-1 : ENGAGEMENTS DONNÉS

Le Trésorier Groupe, rattaché au Directeur Financier Groupe, assure le suivi des risques de change et de taux pour l'ensemble des entités du Groupe. Un reporting mensuel reprenant la position sous-jacente du Groupe et les couvertures traitées est communiqué au Directeur Financier pour assurer une complète visibilité sur les risques financiers liés aux activités de couverture et pour mesurer l'impact financier des positions non couvertes.

Neopost s'est assuré les services d'une société de conseil indépendante située à Paris. Cette société aide Neopost dans sa politique de couverture du risque de change et de taux et réalise la valorisation de son portefeuille aux normes IFRS, ce qui lui assure une continuité des méthodologies et un avis financier indépendant de tout établissement financier. Cette société dispose des moyens techniques et humains afin d'assurer le suivi quotidien des évolutions des taux d'intérêts et des taux de change, alertant ainsi le Trésorier Groupe en fonction des stratégies mises en place.

Couverture du risque de change

POLITIQUE DE GESTION

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Pour chaque position consolidée à gérer, une stratégie de couverture est mise en place simultanément à la fixation d'un cours de référence à défendre. La stratégie de couverture est une combinaison d'instruments de couverture fermes ou optionnels et de position ouverte protégée par des « stop loss ». Ceux-ci sont des niveaux de parité prédéterminés qui doivent déclencher des opérations de couverture lorsqu'ils sont atteints. En conséquence, la stratégie de couverture permet, par construction mathématique, de défendre, dès l'origine, le cours de référence pour l'ensemble de la position en cas d'évolution défavorable des cours.

POSITION À FIN DE L'EXERCICE

Les tableaux suivants représentent les positions de Neopost au 31 janvier 2007 en matière de couverture de change de ses activités commerciales.

■ **EXERCICE 2006** : couverture des positions du bilan : situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers inscrits au bilan de Neopost au 31 janvier 2007 et dont la réalisation est attendue au plus tard en avril 2007.

Notionnels en millions	USD	GBP	CAD	JPY	NOK	DKK
Actifs financiers	35,2	23,0	9,5	28,5	2,9	-
Passifs financiers	18,3	35,6	-	-	-	0,2
Position nette avant gestion	16,9	(12,6)	9,5	28,5	2,9	(0,2)
Couverture	(5,5)	6,8	(7,5)	(26,8)	-	-
Position nette après gestion	11,4	(5,8)	2,0	1,7	2,9	(0,2)

■ **BUDGET 2007** : situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers prévisionnels de l'exercice 2007 dont la réalisation est attendue au plus tard en avril 2008.

Notionnels en millions	USD	GBP	CAD	JPY	NOK	DKK
Actifs financiers prévisionnels	183,0	122,8	14,0	277,6	17,5	-
Passifs financiers prévisionnels	119,0	160,6	-	-	-	7,4
Position nette avant gestion	64,0	(37,8)	14,0	277,6	17,5	(7,4)
Couverture	(41,5)	27,4	(12,8)	(275,0)	(13,6)	-
Position nette après gestion	22,5	(10,4)	1,2	2,6	3,9	(7,4)

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 10,5 millions d'USD à la vente ; 4,3 millions de CAD à la vente ; 10,6 millions de GBP à l'achat, 4,3 millions de NOK à la vente et 82,5 millions de JPY à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 8,5 millions de GBP à l'achat, 87,5 millions de JPY à la vente, 3,3 millions de NOK à la vente, 13,5 millions d'USD à la vente et 3,1 millions de CAD à la vente.

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La couverture des risques de change par la trésorerie du Groupe Neopost s'effectue grâce à l'utilisation d'instruments dérivés contractés de gré à gré avec des contreparties externes. Les instruments dérivés utilisés par la trésorerie dans le cadre des stratégies de couvertures sont les suivants :

- les dérivés fermes tels que achats et ventes à terme de devises ;
- les dérivés optionnels « plain vanilla » tels que « Put » et « Call » (achats ou ventes) ;
- les dérivés optionnels de seconde génération (avec barrière activante ou désactivante).

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 janvier 2007. Ces instruments sont listés ci-dessous, en fonction de la période à laquelle ils se rapportent, par typologies et par devises.

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

EXERCICE 2006 : couverture des positions du bilan

Notionnels en millions	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	-	5,5	-	-	-	-
CAD	-	5,5	1,0	2,0	-	-
JPY	-	26,8	-	-	-	-
GBP	5,3	-	-	-	1,5	0,5

BUDGET 2007 : couverture des positions prévisionnelles

Notionnels en millions	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	-	15,5	12,5	25,0	-	1,0
CAD	-	5,4	4,3	9,2	-	1,8
JPY	-	92,5	95,0	195,0	-	25,0
NOK	-	6,0	4,3	9,4	-	0,8
GBP	8,3	-	-	-	19,1	10,6

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 2.

Les instruments de couverture se rapportant à l'exercice 2006, c'est-à-dire couvrant des actifs et passifs figurant au bilan au 31 janvier 2007, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2007. La valeur de marché représente une valeur nette positive à l'actif de 0,1 million d'euros.

Les instruments dérivés se rapportant à l'exercice 2007, c'est-à-dire couvrant des flux financiers prévisionnels, ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2007. La valeur temps des instruments de couverture a été comptabilisée en compte de résultat ainsi que la variation de valeur intrinsèque des opérations non couvrantes. Les variations de la valeur intrinsèque des opérations couvrantes ont été inscrites en ajustement de la situation nette. La valeur des instruments financiers au 31 janvier 2007 représente un actif financier de 0,7 million d'euros et un passif financier de 0,1 million d'euros, ainsi qu'un impact négatif en résultat financier de 0,1 million d'euros.

RISQUE DE CRÉDIT

L'ensemble des opérations est réalisé auprès des 21 institutions bancaires internationales qui participent à la ligne de crédit revolving.

Couverture du risque de taux

POLITIQUE DE GESTION

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de taux ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette (évolution des tirages sur sa ligne de revolving).

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Le tableau suivant représente par échéance la position de Neopost au 31 janvier 2007.

Notionnels en millions	EUR				USD				GBP			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers	(89,1)	(34,9)	(133,0)	(257,0)	(120,1)	(185,5)	-	(305,6)	(1,6)	(0,6)	-	(2,2)
Position nette avant gestion	(89,1)	(34,9)	(133,0)	(257,0)	(120,1)	(185,5)	-	(305,6)	(1,6)	(0,6)	-	(2,2)
Dettes à taux fixes	-	25,0	133,0	158,0	-	100,0	-	100,0	-	-	-	-
Couvertures	17,5	102,5	25,0	145,0	7,5	50,0	-	57,5	-	-	-	-
Position ouverte aux conditions de marché après gestion	(71,6)	92,6	25,0	46,0	(112,6)	(35,5)	-	(148,1)	(1,6)	(0,6)	-	(2,2)

Pour l'exercice 2006, la politique du Groupe a consisté à protéger par avance le résultat financier du Groupe. Par conséquent, après couverture, 67 % de la dette prévisionnelle du Groupe n'est plus exposée aux conditions de taux à terme pour l'exercice en cours, seule 33 % de la dette prévisionnelle reste ouverte aux conditions de taux à terme au 31 janvier 2007.

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments dérivés utilisés sont standards et liquides. Les instruments suivants sont utilisés :

- instruments dérivés fermes : swap et FRA ;

- instruments dérivés optionnels « plain vanilla » : achat et vente de CAP, achat et vente de FLOOR (utilisés seuls ou combinés) ;
- instruments dérivés optionnels avec barrière activante ou désactivante : achat et vente de CAP ou de FLOOR (utilisés seuls ou combinés) ;
- achat et vente de Swaptions (utilisées seules ou combinées).

Les mandats de gestion, les produits de couverture bancaire, les produits structurés ainsi que les instruments dérivés introduisant une référence autre que celle du sous-jacent (swap quanto par exemple) sont strictement interdits par les procédures internes.

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille sont listés ci-dessous par typologies, par devises et par échéances.

Notionnels en millions	Devises	< 1 an	entre 1 an et 5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	USD	-	75,0	-
Swap emprunteur	EUR	15,0	55,0	25,0
	USD	7,5	50,0	-
Achat de Cap	EUR	2,5	47,5	-
	USD	-	120,0	-
Achat de Cap désactivant	EUR	-	20,0	-
Vente de Cap activant	EUR	-	12,5	-
	USD	7,5	5,0	-
Vente de Floor	EUR	2,5	37,5	-

3 Comptes consolidés

Notes sur les comptes consolidés

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments dérivés sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes comptables présentées en note 2. Ainsi, l'intégralité des instruments dérivés de taux sont valorisés au bilan et en compte de résultat à leur valeur de marché selon la norme IAS 39.

La variation de la valeur de marché des instruments non éligibles à la comptabilité de couverture a été entièrement comptabilisée en résultat financier. La part inefficace des instruments éligibles à la comptabilité de couverture, ainsi que la valeur temps de ces instruments, a été comptabilisée en résultat financier. La variation de la valeur intrinsèque de ces derniers a été comptabilisée en ajustement de la situation nette.

L'impact net sur le résultat financier du Groupe est nul. La situation nette est augmentée de 1,2 million d'euros. Les instruments financiers représentent un actif financier de 3,5 millions d'euros et un passif financier de 0,5 million d'euros dont 0,3 million d'euros correspondant à l'ajustement de la dette « Placements Privés » à la juste valeur et 0,2 million d'euros d'instruments financiers.

SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DE TAUX

La sensibilité de la dette est détaillée de la façon suivante :

- la sensibilité des positions couvertes représente la dette à taux variables couverte par des instruments financiers (le sous-jacent incluant la dette Placement Privé pour 75 millions de dollars swapée à l'origine). L'impact présenté tient compte à la fois de la variation du sous-jacent et de la dette ;
- la sensibilité des positions ouvertes représente la variation de la dette à taux variables non couverte sur la partie de la dette prévisionnelle pour l'exercice 2007/2008 ;
- la sensibilité des dettes à taux fixes représente la variation de la juste valeur des dettes à taux fixes.

Les montants, exprimés en millions de la devise concernée, correspondent à l'impact positif ou négatif de la variation à la hausse ou à la baisse des taux d'intérêts sur le résultat financier du groupe, la variation de la juste valeur des dettes à taux fixes est donnée à titre indicatif.

	Variation des taux de 1 % à la hausse	Variation des taux de 1 % à la baisse
Sensibilité des positions couvertes		
EUR	(1,3)	1,5
USD	0,2	(0,1)
Sensibilité des positions ouvertes		
EUR	(0,6)	0,6
USD	(1,7)	1,7
Sensibilité des dettes à taux fixes – Variation de la juste valeur		
EUR	0,9	(0,8)
USD	3,0	(3,1)

RISQUE DE CRÉDIT

L'ensemble des opérations est réalisé auprès des 21 institutions bancaires internationales qui participent à la ligne de crédit revolving.

Autres engagements donnés

	2007	Au 31 janvier 2006
Cautions bancaires en faveur de la poste britannique	0,8 million de GBP	0,8 million de GBP
Cautions bancaires en faveur de la poste irlandaise	1,7 million d'EUR	1,7 million d'EUR
Garantie de la première ligne de crédit Mail Leasing GmbH	3,8 millions d'EUR	5,0 millions d'EUR
Lettre de confort accordée par Neopost S.A. à AIB Bank (Irlande)	0,1 million d'EUR	0,1 million d'EUR

19-2 : ENGAGEMENTS REÇUS

Aucun engagement significatif n'a été répertorié à ce jour.

Note 20 Informations relatives aux parties liées

La rémunération brute de l'équipe de direction, y compris le Président-Directeur Général, Monsieur Jean-Paul VILLOT, est la suivante :

(En milliers d'euros)		Au 31 janvier
Rémunération de l'équipe dirigeante	2007	2006
Rémunération fixe	2 081,7	1 934,8
Rémunération variable	686,6	573,3
Avantages en nature	23,5	17,0
Jetons de présence	25,0	25,0
Stock-options	1 474,9	1 104,9
Attribution de titres donnant accès au capital	1 174,2	-
Retraites (*)	1 438,0	-

(*) dont 161,0 milliers d'euros relatifs à la quote-part des droits acquis au titre de 2006.

La partie variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires, de résultats opérationnels et de besoin en fonds de roulement du Groupe.

Note 21 Événements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice au 31 janvier 2007, jusqu'à la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration, il n'y a pas eu de changement significatif de la situation commerciale ou financière du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Neopost S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le groupe en matière d'évaluation des écarts d'acquisition, tel que cela est décrit dans les notes 2 et 5 de l'annexe aux comptes consolidés et qui impliquent une part importante d'estimations. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par le groupe. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

PERONNET ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier Peronnet

Michel Gauthier

4

Comptes sociaux

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.	72
Compte de résultats de Neopost S.A.	72
Bilan de Neopost S.A.	72
Tableau des cinq derniers exercices	74
Dividendes	75
Programme de rachat d'actions	75
Identité des actionnaires - droits de vote et modification du capital	76
Mandats des administrateurs	76
Rémunération des mandataires sociaux	76
Liste des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital	77
Gestion des risques et utilisation des instruments financiers	77
Rapport spécial	77
Perspectives	77
Bilans de Neopost S.A.	78
Comptes de résultats de Neopost S.A.	80
Tableau des flux de trésorerie de Neopost S.A.	81
Notes sur les comptes sociaux	82
Note 1 Présentation de la Société	82
Note 2 Principes comptables	82
Note 3 Immobilisations financières	83
Note 4 Créances	84
Note 5 Valeurs mobilières de placement	84
Note 6 Écarts de change actif et passif	84
Note 7 Capitaux propres	84
Note 8 Provisions pour risques et charges	85
Note 9 Dettes financières	85
Note 10 Impôt sur les bénéfices	86
Note 11 Informations concernant les entreprises liées	86
Note 12 Gestion des risques et instruments financiers	86
Note 13 Filiales et participations	91
Note 14 Rémunération de l'équipe dirigeante	92
Note 15 Effectifs	92
Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	93
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	94

4 Comptes sociaux

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.

Compte de résultats de Neopost S.A.

Le résultat d'exploitation de Neopost S.A. s'établit à (3,4) millions d'euros contre 0,1 million d'euros au 31 janvier 2006. Les produits d'exploitation constitués des montants facturés au

titre de l'assistance aux filiales, de la redevance marque et des restructurations de frais payés pour le compte des filiales s'élèvent à 12,1 millions d'euros (11,0 millions d'euros au 31 janvier 2006) et couvrent en partie les charges d'exploitation de 15,6 millions d'euros (11,0 millions d'euros au 31 janvier 2006).

Le résultat financier est un gain de 153,9 millions d'euros contre 22,6 millions d'euros l'an passé et se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	2007	Au 31 janvier 2006
Frais financiers sur emprunts externes	(14,5)	(10,7)
Charges nettes sur prêts et emprunts internes	(3,3)	(1,8)
Dividendes reçus	174,8	29,7
Abandon de créances	(0,9)	(0,8)
Produits de cessions de titres de placement	0,5	0,3
Résultat net de change et swaps	8,0	7,0
Dotations à la provision pour pertes de change	(6,0)	(0,8)
Dotations à la provision pour dépréciation des titres de participation	(4,7)	-
Divers	-	(0,3)
Total	153,9	22,6

Après prise en compte d'un produit d'impôt net de 6,1 millions d'euros (11,3 millions d'euros au 31 janvier 2006) résultant du bénéfice du régime d'intégration fiscale, le résultat net est positif de 157,5 millions d'euros (34,1 millions d'euros au 31 janvier 2006).

Bilan de Neopost S.A.

Actif

Immobilisations financières

En 2006, Neopost S.A. a racheté 776 834 actions soit 2,4 % de son capital au 31 janvier 2007 pour 68,1 millions d'euros dans le but de les annuler, contre 24,6 millions au 31 janvier 2006.

Le total net des immobilisations financières s'élève à 794,0 millions d'euros au 31 janvier 2007 contre 743,4 millions d'euros au 31 janvier 2006.

Le solde de la variation annuelle des immobilisations financières s'explique principalement par l'octroi de prêts complémentaires à ses filiales.

Créances diverses

Les créances diverses accusent un solde de 126 millions d'euros au 31 janvier 2007 contre 115,6 millions d'euros au 31 janvier 2006 et se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	2007	Au 31 janvier 2006
Comptes courants filiales – facilité de trésorerie :		
Mail Finance	18,5	20,2
Neopost Technologies S. A	5,3	11,3
Neopost Inc.	64,1	51,2
Neopost Japon	1,5	1,7
Mail Leasing GmbH	6,3	2,3
Neopost SRL (Italie)	4,9	3,9
Neopost Canada	10,4	2,5
Satas	3,7	
Autres	5,0	6,0
Créances clients (facturation services)	5,9	5,3
Créances d'impôts	0,4	11,2
Total	126,0	115,6

Passif

Suite à l'exercice de 315 818 options levées pour un total de 10 794 598,57 euros, le capital social et la prime d'émission ont été modifiés respectivement de 315 818 euros et de 10 478 780,57 euros.

D'autre part, suite à un rachat d'actions propres, une réduction de capital concernant 299 572 actions a été enregistrée pour un total

de 24 584 000 euros dont 299 572 euros en capital et le solde de 24 284 428 euros en prime d'émission.

Les réserves et le report à nouveau ont été incrémentés conformément à l'affectation décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire.

(En millions d'euros)	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital social	Primes liées au capital	Réserves report à nouveau et résultat	Total
Capitaux propres au 31 janvier 2006	1,00	32 206 659	32 206 659	174 196 298	65 521 209	271 924 166
Augmentation de capital : levées d'options	1,00	315 818	315 818	10 478 781	-	10 794 599
Réduction de capital : annulation de 299 572 actions propres	1,00	(299 572)	(299 572)	(24 284 428)	-	(24 584 000)
Affectation à la réserve légale	-	-	-	-	(5 015)	(5 015)
Distribution de dividendes	-	-	-	(47 176 186)	(47 084 768)	(94 260 954)
Résultat	-	-	-	-	157 504 712	157 504 712
Capitaux propres au 31 janvier 2007	1,00	32 222 905	32 222 905	113 214 465	175 936 138	321 373 508

4 Comptes sociaux

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.

Dettes financières

Les dettes financières au 31 janvier 2007 se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	2007	Au 31 janvier 2006
Placement privé US	167,8	177,7
Placement Privé Caisses Régionales Crédit Agricole	133,0	-
Emprunts Revolving	35,0	105,1
Emprunts aux filiales	28,8	32,6
Intérêts courus non échus	4,0	3,0
Autres	1,2	1,2
Total	369,8	319,6

Neopost a conclu le 1^{er} décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Les deux tranches de cette dette sont d'une durée identique et remboursables en décembre 2012. Les intérêts payés sur cette dette sont des intérêts structurés qui

ont fait l'objet d'un swap à l'émission dont les caractéristiques et la durée sont identiques aux tranches concernées. La dette après swap porte intérêt fixe à 4,0940 %.

Tableau des cinq derniers exercices

Comme prévu à l'article 148 du décret du 23 mars 1967 :

(En millions d'euros)	2003	2004	2005	2006	Au 31 janvier 2007
Capital social					
Capital en fin d'exercice	30,3	30,3	31,9	32,2	<u>32,2</u>
Nombre d'actions	30 305 239	30 329 339	31 856 937	32 206 659	<u>32 222 905</u>
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaire HT	9,4	10,1	9,9	11,0	<u>12,1</u>
Résultat avant impôts, dotations aux amortissements et provisions	15,9	44,5	22,3	23,8	<u>162,0</u>
Impôts sur les bénéfices	1,4	3,4	0,9	11,3	<u>6,1</u>
Dotations aux amortissements et aux provisions	(7,2)	(9,8)	1,6	(1,0)	<u>(10,6)</u>
Résultat net	10,1	38,1	24,8	34,1	<u>157,5</u>
Résultat distribué	30,3	37,9	111,5	95,7	<u>103,6</u>
Résultat par action					
Résultat après impôts, et avant dotations aux amortissements et provisions	0,57	1,58	0,75	1,09	<u>5,22</u>
Résultat après impôts, dotations aux amortissements et provisions	0,33	1,26	0,78	1,06	<u>4,89</u>
Dividendes distribués	1,00	1,25	3,50	3,0	<u>3,3</u>
Personnel					
Effectif moyen	18	20	20	22	<u>21</u>
Masse salariale	1,97	2,1	2,5	2,6	<u>3,1</u>
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	0,89	1,0	1,2	1,2	<u>3,8</u>

Dividendes

La situation financière particulièrement saine du Groupe permet à Neopost de poursuivre sa politique de distribution de dividendes ordinaires initiée en 2003.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires le paiement d'un dividende ordinaire au titre de l'exercice 2006 de 3,30 euros par action.

Au total, le dividende proposé au titre de l'exercice 2006 représente un montant de 103,6 millions d'euros.

Le montant total des dividendes versés au titre des deux exercices précédents figurent dans le tableau ci-dessus.

Programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions Neopost S.A. a été autorisé par l'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 et mise en œuvre par décision du Conseil d'administration du 5 juillet 2006. Les rachats effectués dans le cadre du programme ont pour objectif de limiter la dilution liée à l'exercice potentiel des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été attribuées à des salariés du Groupe.

Dans le cadre de ce programme, Neopost S.A. a signé le 2 novembre 2005 un contrat de liquidité conforme au contrat type AFEI et à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par l'AMF le 22 mars 2005. L'exécution de ce contrat a été

confiée à Exane BNP Paribas pour un montant de 8 millions d'euros. Ce contrat a pour objectif d'améliorer la volatilité du titre et donc de faciliter l'accès au titre à un plus grand nombre d'investisseurs.

Depuis le début du programme et au 31 janvier 2007, Neopost S.A. a réalisé les opérations suivantes :

- Nombre de titres détenus au début du programme : 499 267
- Nombre de titres achetés depuis le début du programme : 450 912
- Nombre de titres cédés depuis le début du programme : 129 574
- Nombre de titres transférés depuis le début du programme : Néant
- Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois : 299 572
- Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte : 2,55 %
- Nombre de titre détenus en portefeuille : 820 605

Actions acquises dans le but d'être annulées

Le portefeuille de titre à fin janvier 2007 est constitué de 820 605 titres dont 43 771 titres sont détenus dans le cadre du contrat de liquidité et 776 834 titres sont détenus dans l'objectif d'être annulés.

Les opérations ayant permis l'acquisition de ces titres sont toutes listées ci-dessous.

Opérations réalisées au comptant

Date	Intermédiaire	Type de transaction	Nombre de titres	Cours moyen de la transaction	Montant de la transaction
Du 01/08/2006 au 31/08/2006	CA CHEVREUX	Achat comptant	172 812	87,1677	15 063 621,93

Opérations réalisées sur produits dérivés dénouées sur la période

Des contrats d'achat à terme ont été confiés à Barclays Capital sur l'exercice dans le but de faciliter l'exécution du programme et d'éviter toute action directe du management sur le marché.

Ces contrats ont pour caractéristique d'acheter pour un montant fixe un nombre d'actions au cours moyen de la période.

Date	Intermédiaire	Achat/Vente	Nombre de titres	Cours de la transaction	Montant en €	Opération dérivée sous-jacente	Marché
29/03/2006	Barclays Capital	Achat	354 625	84,5964	30 000 000	Achat à terme échéance 29/03/06 conclu le 06/02/06	Gré à Gré
30/06/2006	Barclays Capital	Achat	92 760	86,2437	8 000 000	Achat à terme échéance 30/06/06 conclu le 07/06/06	Gré à Gré
26/01/2007	Barclays Capital	Achat	156 637	95,7628	15 000 000	Achat à terme échéance 26/01/07 conclu le 13/12/06	Gré à Gré

4 Comptes sociaux

Extrait du rapport de gestion de Neopost S.A.

Opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité

Au 31 janvier 2007, le contrat de liquidité fait apparaître un solde de 43 771 titres en portefeuille pour une valeur comptable de 4 199 021,87 euros et des disponibilités de 4 875 181,85 euros dont 4 619 849,90 euros investis en SICAV court terme.

Nouveau programme

Un nouveau programme de rachat d'actions sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 10 juillet 2007. Il portera au maximum sur 10 % du capital émis et à un prix maximal d'achat égal à 1,3 fois le cours de l'action Neopost la veille du jour de l'Assemblée,

soit le 9 juillet 2007. Ces rachats serviront notamment à réduire le nombre d'actions en circulation et à limiter la dilution liée à l'exercice potentiel des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été attribuées à certains salariés du Groupe.

Identité des actionnaires - droits de vote et modification du capital

Le nombre d'actionnaires, le nombre total de droits de vote, ainsi que les modifications de capital intervenues au cours des trois dernières années sont expliqués ci-dessous.

	2007		2006		Au 31 janvier 2005	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Management et salariés	698 200	2,167 %	582 628	1,81 %	553 318	1,74 %
Administrateurs	4 186	0,013 %	4 086	0,01 %	3 450	0,01 %
Contrat de liquidité	43 771	0,136 %	52 701	0,16 %	-	-
Actions propres détenues pour annulation	776 834	2,411 %	299 572	0,93 %	-	-
Autres actionnaires	30 699 914	95,273 %	31 267 672	97,09 %	31 300 169	98,25 %
Total	32 222 905	100,00 %	32 206 659	100,00 %	31 856 937	100,00 %

Au 31 janvier 2007, le capital de la Société est composé de 32 222 905 actions, chacune assortie d'un droit de vote simple. Il n'existe pas de pacte ou de convention d'actionnaires. Étant donné le fort pourcentage de flottant, la forte représentation étrangère et le taux de rotation élevé, la Société n'a pas connaissance du nombre précis d'actionnaires composant son capital. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant plus de 3 % du capital autres que ceux mentionnés ci-après.

Au 31 janvier 2007, quatre fonds d'investissements ont déclaré avoir franchi un seuil : il s'agit de Fidelity Investments avec 10,35 %, de Harris Associates avec 4,95 %, d'Arnhold & Bleichroeder Advisers avec 3,90 % et de Jupiter Asset Management Limited avec 6,28 %.

Les modifications de capital intervenues au cours des trois dernières années sont :

- augmentation de capital par levée d'options, de 124 393 actions en 2004, de 349 722 actions en 2005 et de 315 818 actions en 2006 ;
- réduction de capital par annulation de 299 572 actions propres ;
- conversion des obligations OCEANES en 1 403 275 actions.

Mandats des administrateurs

La composition du Conseil d'administration et le détail des mandats des administrateurs sont donnés en pages 96 à 97 du présent document de référence.

Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération totale et les avantages en nature versés par Neopost S.A. et les sociétés qu'elle contrôle au cours de l'exercice à Monsieur Jean-Paul VILLOT (Président-Directeur Général) se sont élevés à 609 725 euros et se décomposent ainsi :

■ rémunération fixe	436 240 €
■ rémunération variable	145 741 €
■ jetons de présence	25 000 €
■ avantages en nature	2 744 €

La partie variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires, de résultats opérationnels et de besoin en fonds de roulement du Groupe.

En matière de retraite, le Président-Directeur Général bénéficie d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du code général des impôts) d'une contribution globale de 8 % de sa rémunération et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du code général des impôts) avec un engagement de rente de 1 % de la rémunération par année de service plafonné à un maximum de 30 % (cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur).

Au titre de l'exercice, la Société a versé un jeton de présence, de 25 000 euros à M. Jean-Paul VILLOT, de 30 000 euros à MM. Henk BODT, Jacques CLAY, Cornelius GEBER, Michel GUILLET, Raymond SVIDER, Éric LICOYS et de 25 000 euros à M. Michel ROSE.

M. BOURIGEAUD a perçu 32 370 dollars américains de jetons de présence de la société Mailroom Holding Inc. (États-Unis).

Liste des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

La liste de ces délégations figure en page 116 du présent document de référence.

Gestion des risques et utilisation des instruments financiers

Risques juridiques

Les risques juridiques du Groupe sont précisés dans le présent document de référence en page 18.

Risques de marché

Les risques de marché du Groupe sont précisés dans le présent document de référence en page 18.

Risques particuliers à l'activité du Groupe

Les risques liés à l'activité sont détaillés dans le présent document de référence en page 18.

Rapport spécial

Le rapport spécial des Commissaires aux comptes fait état des conventions ou opérations relevant des articles L. 225-38 et suivants du Nouveau code de commerce.

Perspectives

Neopost S.A. va continuer à assurer la fonction de holding du Groupe Neopost.

4 Comptes sociaux

Bilans de Neopost S.A.

Bilans de Neopost S.A.

■ ACTIF

(En millions d'euros)	Notes	Au 31 janvier	
		2007	2006
Immobilisations incorporelles			
Montant brut		6,8	6,8
Amortissements		(6,6)	(6,5)
		<u>0,2</u>	<u>0,3</u>
Immobilisations corporelles			
Montant brut		0,7	0,7
Amortissements		(0,6)	(0,5)
		<u>0,1</u>	<u>0,2</u>
Immobilisations financières			
Montant brut		799,1	743,7
Provisions		(5,1)	(0,3)
	(3)	<u>794,0</u>	<u>743,4</u>
Créances, net			
Clients et comptes rattachés, net		5,9	5,3
Créances diverses, net		120,1	110,3
	(4)	<u>126,0</u>	<u>115,6</u>
Valeurs financières			
Valeurs mobilières de placement	(5)	27,9	-
Disponibilités		14,1	9,5
		<u>42,0</u>	<u>9,5</u>
Charges constatées d'avance			
		<u>1,6</u>	<u>1,6</u>
Écart de conversion			
	(6)	<u>22,3</u>	<u>16,3</u>
Total Actif		<u>986,2</u>	<u>886,9</u>

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

■ PASSIF

(En millions d'euros)	Notes	2007	Au 31 janvier 2006
Capital		32,2	32,2
Primes liées au capital		113,2	174,2
Réserves		18,4	31,4
Résultat de l'exercice		157,5	34,1
Écart de conversion			-
Capitaux propres	(7)	321,3	271,9
Provision pour risques et charges	(8)		
Provision pour risques		22,3	16,3
Provision pour charges		0,2	0,2
		22,5	16,5
Dettes financières	(9)		
Auprès des établissements de crédit		339,8	285,8
Autres emprunts et dettes financières		30,0	33,8
Obligataire convertible		-	-
		369,8	319,6
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs		7,0	4,6
Autres dettes d'exploitation		238,6	255,2
Impôts et taxes		3,1	2,1
Produits constatés d'avance		0,2	0,2
		248,9	262,1
Écart de conversion	(6)	23,7	16,8
Total Passif		986,2	886,9

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

4 Comptes sociaux

Comptes de résultats de Neopost S.A.

Comptes de résultats de Neopost S.A.

(En millions d'euros)	Au 31 janvier	
	2007	2006
Production vendue de services	12,1	11,0
Reprises d'amortissements, provisions	0,1	0,1
Produits d'exploitation	12,2	11,1
Achats externes et charges d'exploitation	(15,0)	(10,6)
Autres charges	(0,2)	(0,3)
Dotations aux amortissements, provisions	(0,4)	(0,1)
Charges d'exploitation	(15,6)	(11,0)
Produits financiers de participation (dividendes)	174,8	29,7
Produits financiers de participation (intérêts)	10,8	6,8
Autres intérêts et produits financiers	18,2	16,0
Reprises d'amortissements, provisions	-	-
Produits financiers	203,8	52,5
Intérêts et charges assimilées	(39,1)	(29,0)
Commissions d'engagement	(0,2)	(0,2)
Dotations aux amortissements, provisions	(10,6)	(0,7)
Charges financières	(49,9)	(29,9)
Résultat financier	153,9	22,6
Résultat courant	150,5	22,7
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0,9	0,1
Reprises d'amortissements, provisions	-	-
Produits exceptionnels	0,9	0,1
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, provisions	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	0,9	0,1
Impôt sur les bénéfices	6,1	11,3
Résultat net	157,5	34,1

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

Tableau des flux de trésorerie de Neopost S.A.

(En millions d'euros)	Au 31 janvier	
	2007	2006
Résultat net	157,5	34,1
Dotations (reprises) aux amortissements corporels et incorporels	0,3	0,2
Dotations (reprises) aux provisions pour risques et charges	10,7	0,9
Marge brute d'autofinancement	168,5	35,2
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(0,6)	(1,2)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et comptes rattachés	2,4	(0,2)
Augmentation (diminution) des autres passifs et actifs d'exploitation	(24,5)	56,5
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	145,8	90,3
Investissements en immobilisations corporelles	-	-
Investissements en autres immobilisations incorporelles	(0,1)	(0,3)
Acquisition de titres et octroi de prêts	(55,4)	(61,4)
Sous-total investissements	(55,5)	(61,7)
Cessions d'immobilisations	-	-
Remboursement de prêts et autres avances long terme	-	3,3
Flux de trésorerie affectés aux investissements (B)	(55,5)	(58,4)
Dividendes distribués	(94,2)	(111,5)
Augmentation de capital de la société mère	10,8	12,0
Réduction du capital de la société mère (rachat d'actions)	(24,6)	-
Nouvelles dettes financières à moyen et long terme	133,0	55,0
Remboursement d'emprunts	(83,6)	5,8
Variation nette des autres dettes financières et des intérêts courus non échus	0,8	(0,3)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	(57,8)	(39,0)
Incidence sur la trésorerie de la variation des taux de change (D)	-	-
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C) + (D)	32,5	(7,1)
Trésorerie à l'ouverture	9,5	16,6
Trésorerie à la clôture	42,0	9,5

Les notes qui suivent font partie intégrante des états financiers.

Notes sur les comptes sociaux

Exercices clos les 31 janvier 2007 et 31 janvier 2006.

(Tous les montants indiqués ci-après sont exprimés en millions d'euros.)

Note 1 Présentation de la Société

La société Neopost S.A. est la holding du Groupe Neopost constituée en 1992 par une opération d'acquisition à effet de levier (LBO) des activités de la division « Matériel de traitement du courrier » du groupe Alcatel.

Une seconde opération d'acquisition à effet de levier a été réalisée en 1997.

Note 2 Principes comptables

La présentation des comptes sociaux est en harmonie avec le nouveau plan comptable et les dispositions prévues par la réglementation française en vigueur.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société applique les nouvelles dispositions réglementaires au 1^{er} février 2005 portant sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs [règlement CRC 04-06] et leur amortissement ou dépréciation [règlement CRC 02-10]. La Société a globalement opté pour la méthode prospective. Ces nouvelles dispositions n'ont pas eu d'impact sur les comptes 2006 ni sur le bilan d'ouverture au 1^{er} février 2006.

2-1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilité.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Logiciels	1 an	Linéaire
Agencements	10 ans	Linéaire
Mobiliers & matériels	4 & 8 ans	Linéaire

2-2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

À la suite de la fusion intervenue avec effet rétroactif au 1^{er} février 1997, les titres de participation ont été évalués, pour chaque société, à la valeur résultant de la somme des capitaux propres retraités et d'un multiple de leur résultat d'exploitation moyen des années 1999, 2000 et 2001.

Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an. La valorisation des participations majoritaires est revue chaque année sur la base de flux de trésorerie, calculés avec un taux de croissance annuel de 2 %, à l'exception des sociétés en cours de développement ou en fin de restructuration, pour lesquelles le taux appliqué résulte des prévisions à trois ans établies par le Groupe. Les marges industrielles sont réallouées. Le taux d'actualisation choisi correspond au coût moyen du capital retraité de l'impôt majoré le cas échéant d'une prime de risques spécifiques.

2-3 : VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont évaluées ligne à ligne à leur prix moyen pondéré.

Note 3 Immobilisations financières

(En millions d'euros)	Au 31 janvier	
	2007	2006
Valeurs brutes		
Titres Neopost Inc.	74,6	74,6
Titres Neopost Holdings Ltd	35,3	35,3
Titres Neopost France	133,9	133,9
Titres Satas	61,0	61,0
Titres Mailroom Holding Inc.	34,3	34,3
Titres Ascom Holding Ltd	42,6	42,6
Titres Neopost Gmbh	38,7	38,7
Titres Neopost Japan	3,1	3,1
Titres Neopost Canada Ltd	5,8	5,8
Titres Neopost Verwaltungs (Stielow Gmbh)	3,3	3,3
Titres Stielow KG	-	-
Titres Neopost NBG ID	0,0	0,0
Titres Neopost Srl	1,3	1,3
Titres Neopost Diva	2,5	2,5
Titres Mail Finance	8,6	8,6
Titres Dynapost	2,4	2,4
Titres Neopost Holding Gmbh	0,0	0,0
Titres Mailroom Holding BV	26,0	26,0
Titres Neopost SPRL/BVA	0,5	0,5
Titres Neopost SL	0,0	0,0
Titres Neopost Industrie AG	0,1	0,1
Titres Neopost Ireland Ltd	1,0	1,0
Titres Neopost Participation	0,0	0,0
Titres Xange Capital	2,2	1,8
Titres Neopost Norge AS	1,0	1,0
Titres Hasler Australia	0,0	0,0
Titres Mailroom Equipment Ltd	4,6	4,6
Titres BTA	7,0	7,0
Titres BTA Earn out	1,2	1,2
Titres Mail Services	2,5	2,5
Prêts aux filiales	123,9	114,6
ICNE sur prêt aux filiales	1,1	1,2
Prêt participatifs SL	0,3	0,3
Prêt Kontu GmbH	1,5	-
Autres Titres	101,7	101,7
Contrat de liquidité	9,0	8,2
Actions propres	68,1	24,6
Total valeurs brutes	799,1	743,7
Dépréciations		
Titres Mailroom Equipment Ltd	(4,6)	-
Titres Xange Capital	(0,5)	(0,3)
Titres NBG ID	0,0	0,0
Total valeurs nettes	794,0	743,4

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

Neopost S.A. a racheté 2,4% de son capital au 31 janvier 2007 pour 68,1 millions d'euros dans le but de les annuler. Neopost S.A. possède dans le cadre de son contrat de liquidité 43 771 actions pour 4,2 millions d'euros.

Le solde de la variation annuelle des immobilisations financières s'explique principalement par l'octroi de prêts complémentaires à ses filiales.

Un test de perte de valeur concernant les titres de participation a été effectué au 31 janvier 2007 ; il a été constaté une dépréciation totale des titres de Mailroom Equipment Ltd pour un montant de 4,6 millions d'euros.

Note 4 Créances

Le total des créances de 126 millions d'euros représente principalement des avances à court terme consenties aux filiales pour 118,2 millions d'euros et 5,9 millions d'euros de créances sur les filiales du Groupe.

Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

Note 5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées exclusivement de SICAV de trésorerie.

Note 6 Écarts de change actif et passif

Pour chaque actif ou passif exprimé en devises, un écart de conversion est déterminé par référence au taux de conversion à la clôture.

Une compensation des écarts actif-passif est opérée entre les instruments financiers de couverture (change à terme) et les

créances et dettes correspondantes. Cette compensation s'élève à 6,6 millions d'euros au 31 janvier 2007. Après compensation, l'écart de change actif ressort à 22,3 millions d'euros et l'écart de change passif à 23,7 millions d'euros.

Note 7 Capitaux propres

	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital social	Réserves	Total
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2005	1,00	31 856 937	31,9	162,6	142,9	337,4
Dividendes distribués	-	-	-	-	(111,5)	(111,5)
Augmentation de capital	1,00	349 722	0,3	11,6	-	11,9
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	34,1	34,1
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2006	1,00	32 206 659	32,2	174,2	65,5	271,9
Dividendes distribués	-	-	-	(47,2)	(47,0)	(94,2)
Augmentation de capital	1,00	315 818	0,3	10,5	-	10,8
Réduction de capital	1,00	(299 572)	(0,3)	(24,3)	-	(24,6)
Affectation à la réserve légale	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	157,5	157,5
Capitaux propres à la clôture au 31 janvier 2007	1,00	32 222 905	32,2	113,2	175,9	321,3

Note 8 Provisions pour risques et charges

	2007	Au 31 janvier 2006
Provisions pour risques		
Perte de change latente	22,3	16,3
Total	22,3	16,3
Provisions pour charges		
Indemnités de départ en retraite	0,2	0,2
Total	0,2	0,2

Note 9 Dettes financières

Aux 31 janvier 2007 et 2006, les dettes financières se décomposent comme suit :

	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an et moins de cinq ans	Part à plus de cinq ans	2007	Au 31 janvier 2006
Crédit Revolving ⁽¹⁾	35,0	-	-	35,0	105,0
Intérêts courus non échus et autres	0,1	-	-	0,1	0,1
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35,1	-	-	35,1	105,1
Placement privé Caisse Régionale	-	-	133,0	133,0	-
Intérêts courus non échus	0,9	-	-	0,9	-
Placements privés CRPP ⁽²⁾	0,9	-	133,0	133,9	-
Placement privé US 175 M\$	-	135,1	-	135,1	144,7
Placement privé US 10 M\$	-	7,7	-	7,7	8,3
Placement privé US 25 M€	-	25,0	-	25,0	25,0
Intérêts courus non échus	3,0	-	-	3,0	3,0
Placements privés US ⁽³⁾	3,0	167,8	-	170,8	181,0
Emprunt Neopost Holdings Ltd	0,7	2,9	0,7	4,3	4,9
Emprunt Neopost Holdings Ltd	3,0	12,1	3,0	18,1	20,5
Emprunt Neopost Limited	1,1	4,2	1,1	6,4	7,2
Autres	-	1,2	-	1,2	1,2
Autres emprunts	4,8	20,4	4,8	30,0	33,8
Total	43,8	188,2	137,8	369,8	319,6

(1) Neopost a conclu le 21 janvier 2005 une ligne de crédit revolving multidevises pour un montant équivalent à 350 millions d'euros en remplacement de la ligne de crédit revolving signée le 19 décembre 2003 et annulée à cette occasion. Le taux d'intérêts est indexé sur l'Euribor ou le Libor de la devise concernée sur la période concernée par le tirage plus une marge variant entre 0,2750 % et 0,60 % en fonction du ratio : « dette nette/excédent brut d'exploitation » du Groupe. Cette ligne arrive à échéance au mois de janvier 2010.

(2) Neopost a conclu le 1^{er} décembre 2006 un Placement Privé auprès des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Les deux tranches de cette dette sont d'une durée identique et remboursables en décembre 2012. Les intérêts payés sur cette dette sont des intérêts structurés qui ont fait l'objet d'un swap à l'émission dont les caractéristiques et la durée sont identiques aux tranches concernées. La dette après swap porte intérêt fixe à 4,0940 %.

(3) Neopost a conclu le 16 septembre 2003 un Placement Privé aux États-Unis composé de trois tranches : la première tranche d'un montant de 175 millions de dollars remboursable en septembre 2010 porte un taux d'intérêts de 4,83 %, la deuxième tranche de 10 millions de dollars remboursable en septembre 2008 porte un taux d'intérêts variable de Libor USD trois mois plus une marge de 0,55 %. Enfin, la troisième tranche d'un montant de 25 millions d'euros est remboursable en septembre 2010 et porte un taux d'intérêts de 4,52 %.

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

La dette issue des placements privés et la ligne de crédit revolving du Groupe Neopost conclues respectivement en septembre 2003, décembre 2006 et en janvier 2005 sont soumises à des respects de covenants financiers tels que ratio dette nette/EBITDA, minimum de situation nette et EBITDA/charges nettes d'intérêts.

La situation nette du Groupe ne doit pas être inférieure à 378 millions d'euros à la fois pour le placement privé U.S. et pour la ligne de revolving.

Concernant le ratio dette nette sur EBITDA calculé pour les placements privés et pour la ligne de revolving, ce covenant est calculé à partir

des comptes consolidés établis en consolidant les sociétés de leasing en équivalence. L'EBITDA se calcule en rajoutant au résultat d'exploitation avant participation les amortissements de la période. Le ratio dette nette/EBITDA doit être inférieur ou égal à 3.

Le ratio EBITDA/charges nettes d'intérêts sans retraitement du leasing est calculé sur les comptes consolidés du Groupe et ne doit pas être inférieur à 4,5.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2007, l'ensemble des covenants est respecté.

Note 10 Impôt sur les bénéfices

Neopost S.A. est mère d'un Groupe intégré fiscalement au sens des dispositions de l'article 223A du Code général des impôts. Dans ce cadre, Neopost S.A. se constitue seule redevable de l'impôt sur les résultats dû par ses filiales en vue de la détermination du résultat

d'ensemble du Groupe. La convention d'intégration fiscale retenue au sein du Groupe est fondée sur le principe de neutralité. Au titre de 2006, un produit d'impôt lié au bénéfice de l'intégration fiscale a été constaté à hauteur de 6,1 millions d'euros.

Note 11 Informations concernant les entreprises liées

Les informations concernant les entreprises liées se décomposent comme suit :

	Total	Dont entreprises liées	
		participation majoritaire	participation minoritaire
Immobilisations financières	720,5	715,9	4,6
Créances	124,0	124,0	-
Dettes financières	30,0	30,0	-
Charges financières	10,8	10,8	-
Produits financiers	14,1	14,1	-
Dividendes	174,8	174,4	0,4

Note 12 Gestion des risques et instruments financiers

12-1 : RISQUES JURIDIQUES

Les risques juridiques du Groupe sont précisés dans le document de référence 2006.

12-2 : RISQUES DE MARCHÉ

La politique de financement est coordonnée par la Direction Financière Groupe. L'ensemble des expositions du Groupe en terme de risque de taux et de risque de change est centralisé au sein de la Trésorerie Groupe.

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du Groupe, ajoutés au service de sa dette, représentent une part significative de sa marge brute d'autofinancement.

Compte tenu du niveau actuel de son activité, le Groupe considère que sa marge brute d'autofinancement lui permettra de satisfaire le service de sa dette. Cette capacité dépendra néanmoins de la performance future du Groupe, qui est en partie liée à la conjoncture économique que le Groupe ne peut maîtriser. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la capacité du Groupe à couvrir ses besoins financiers. Les dettes du Groupe (Placements privés et Crédit revolving) sont soumises à des respects de covenants financiers.

Le non-respect de ces covenants peut entraîner le remboursement anticipé de la dette. Au 31 janvier 2007, l'ensemble des covenants est largement respecté.

Couverture du risque de change

POLITIQUE DE GESTION

Le Groupe Neopost a mis en place une politique de centralisation du risque de change ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de change du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Les tableaux suivants représentent la relation de couverture des positions de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice.

■ **EXERCICE 2006** : situation des couvertures couvrant des actifs ou passifs financiers inscrits au bilan de Neopost S.A. ou concernant des contrats de change en relation avec l'exercice 2006.

(En millions)	USD	GBP	CAD	JPY	NOK	DKK
Actifs financiers Neopost S.A.	4,2	0,2	0,2	0,4	0,4	-
Contrats de change actifs	31,0	22,8	9,3	28,1	2,5	-
Total actifs	35,2	23,0	9,5	28,5	2,9	-
Passifs financiers Neopost S.A.	3,9	1,5	-	-	-	-
Contrats de change passifs	14,4	34,1	-	-	-	0,2
Total passifs	18,3	35,6	-	-	-	0,2
Position nette avant gestion	16,9	(12,6)	9,5	28,5	2,9	(0,2)
Couverture Neopost S.A.	(5,5)	6,8	(7,5)	(26,8)	-	-
Position nette après gestion	11,4	(5,8)	2,0	1,7	2,9	(0,2)

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

■ EXERCICE BUDGÉTAIRE 2007 : situation des couvertures pour l'exercice budgétaire 2007.

(En millions)	USD	GBP	CAD	JPY	NOK	DKK
Actifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	14,6	2,0	1,2	8,5	1,7	-
Contrats de change actifs	168,4	120,8	12,8	269,1	15,8	-
Total actifs	183,0	122,8	14,0	277,6	17,5	-
Passifs financiers prévisionnels Neopost S.A.	9,9	4,5	-	-	-	-
Contrats de change passifs	109,1	156,1	-	-	-	7,4
Total passifs	119,0	160,6	-	-	-	7,4
Position nette avant gestion	64,0	(37,8)	14,0	277,6	17,5	7,4
Couverture Neopost S.A.	(41,5)	27,4	(12,8)	(275,0)	(13,6)	-
Position nette après gestion	22,5	(10,4)	1,2	2,6	3,9	7,4

Neopost met notamment en place des tunnels d'options symétriques. Pour chacun des tunnels, l'exercice non réciproque des deux options le constituant, en fonction du cours spot et de la date d'échéance, est peu probable. Par conséquent, pour chaque tunnel, une seule des deux options est reprise dans le tableau ci-dessus. Le montant d'engagement de ces options symétriques est de 10,5 millions d'USD à la vente ; 4,3 millions de CAD à la vente ; 10,6 millions de GBP à l'achat, 4,3 millions de NOK à la vente et 82,5 millions de JPY à la vente.

Neopost met également en place des tunnels d'options asymétriques. Dans le but de refléter l'engagement maximum du Groupe, la partie asymétrique de ce type d'opération est prise en compte dans le tableau ci-dessus. La partie asymétrique par devise est la suivante : 8,5 millions de GBP à l'achat, 87,5 millions de JPY à la vente, 3,3 millions de NOK à la vente, 13,5 millions d'USD à la vente et 3,1 millions de CAD à la vente.

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

La couverture des risques de change par la trésorerie de Neopost s'effectue grâce à l'utilisation d'instruments dérivés contractés de gré à gré avec des contreparties externes. Les instruments dérivés utilisés par la trésorerie dans le cadre des stratégies de couvertures sont les suivants :

- les dérivés fermes tels que achats et ventes à terme de devises ;
- les dérivés optionnels « plain vanilla » tels que « Put » et « Call » (achats ou ventes) ;
- les dérivés optionnels de seconde génération (avec barrière activante ou désactivante).

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille ont une durée inférieure à douze mois au 31 janvier 2007. Ces instruments sont listés ci-dessous par typologies et par devises.

■ EXERCICE 2006

Notionnels en millions	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	-	5,5	-	-	-	-
CAD	-	5,5	1,0	2,0	-	-
JPY	-	26,8	-	-	-	-
GBP	5,3	-	-	-	1,5	0,5

■ BUDGET 2007

Notionnels en millions	Achats à terme	Ventes à terme	Options Achat de Put	Options Vente de Call	Options Vente de Put	Options Achat de Call
USD	-	15,5	12,5	25,0	-	1,0
CAD	-	5,4	4,3	9,2	-	1,8
JPY	-	92,5	95,0	195,0	-	25,0
NOK	-	6,0	4,3	9,4	-	0,8
GBP	8,3	-	-	-	19,1	10,6

VALORISATION DES INSTRUMENTS

Les instruments de couverture se rapportant à l'exercice 2006 ont été intégralement valorisés et comptabilisés à leur valeur de marché au 31 janvier 2007.

Les instruments financiers se rapportant à l'exercice budgétaire 2007 ne sont pas valorisés dans les comptes de Neopost S.A.

La valeur de marché nette de ces instruments est de + 0,2 million d'euros pour la position USD, de + 0,3 million d'euros pour la position GBP, de +0,3 million d'euros pour la position CAD. La valorisation des opérations JPY et NOK est proche de zéro.

RISQUE DE CRÉDIT

L'ensemble des opérations est réalisé auprès des 21 institutions bancaires internationales qui participent à la ligne de crédit revolving.

COUVERTURE DES PRÊTS ET AVANCES EN COMPTE-COURANT EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Filiale concernée	Prêts/Emprunts/Avance Court Terme	Devise	Montant	Notionnel des instruments financiers
Hasler Inc.	Avance Court Terme	USD	7,3	-
Neopost Canada Ltd	Prêt Court Terme	CAD	16,0	16,0
Neopost Canada Ltd	Prêt	CAD	2,8	2,8
Neopost Int. Supply Ltd	Avance Court Terme	GBP	44,2	44,0
Neopost Ltd	Avance Court Terme	GBP	15,4	15,0
Neopost Industrie AG	Avance Court Terme	CHF	0,4	-
Neopost Inc.	Avance Court Terme	USD	83,1	83,1
Neopost Inc.	Prêt	USD	26,3	26,3
Neopost Inc. ⁽¹⁾	Prêt	USD	67,0	-
Neopost Japan Inc.	Avance Court Terme	JPY	239,5	239,5
Neopost Ltd	Emprunt	GBP	2,9	2,9
Neopost Holdings Ltd	Emprunt	GBP	16,2	16,2
Neopost Norge AS	Avance Court Terme	NOK	6,8	6,8
Neopost Norge AS	Prêt	NOK	17,0	17,0

(1) Le prêt réalisé par Neopost S.A. envers sa filiale Neopost Inc. a permis à Neopost Inc. de rembourser la dette levée en mars 2000 auprès d'un pool de banque. Ce prêt a été réalisé de façon concomitante au placement privé américain. Les deux positions étant symétriques, aucune couverture n'a été réalisée.

Couverture de risque de taux**POLITIQUE DE GESTION**

Pour limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, Neopost a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux de financement maximum annuel sur les 3 ans à venir. L'horizon de gestion retenu est glissant, de manière à avoir toujours 3 ans de gestion.

Le Groupe a mis en place une politique de centralisation du risque de taux, ce qui lui permet de suivre l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place. Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette [évolution des tirages sur sa ligne de revolving].

Les instruments financiers sont portés par les entités juridiques ayant inscrit à leur bilan la dette correspondante.

En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couverture sont constituées d'instruments dérivés fermes, d'instruments dérivés optionnels et maintiennent une position ouverte si cela est possible. La valorisation de la position ouverte aux taux à terme du marché ainsi que les taux obtenus par les couvertures en place doivent toujours conduire à protéger le taux de référence. Les stratégies de couverture concernent les trois années de gestion. Toutefois, le niveau de couverture et le poids des différents instruments dérivés peuvent varier d'une année à l'autre, l'objectif étant de garder davantage de possibilité d'optimisation pour les années les plus éloignées.

Comme pour sa politique de change, Neopost travaille également en matière de risque de taux avec la même société de conseil.

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

POSITION À LA FIN DE L'EXERCICE

Le tableau suivant représente l'exposition de Neopost S.A. à la clôture de l'exercice.

(En millions)	EUR	USD
Actifs financiers	-	-
Passifs financiers	194,4	188,2
Position nette avant gestion	(194,4)	(188,2)
Dette à taux fixes	159,4	103,2
Couverture	122,5	75,0
Position nette après gestion	87,5	(10,0)

INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Les instruments dérivés utilisés sont standards et liquides. Les instruments suivants sont utilisés :

- instruments dérivés fermes : swap et FRA ;
- instruments dérivés optionnels « plain vanilla » : achat et vente de CAP, achat et vente de FLOOR (utilisés seuls ou combinés) ;
- instruments dérivés optionnels avec barrière activante ou désactivante : achat et vente de CAP ou de FLOOR (utilisés seuls ou combinés) ;

- achat et vente de Swaptions (utilisées seules ou combinées).

Les mandats de gestion, les produits de couverture bancaire, packagés ainsi que les instruments dérivés introduisant une référence autre que celle du sous-jacent (swap quanto par exemple) sont strictement interdits par les procédures internes.

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS

Les instruments en portefeuille sont listés ci-dessous par typologies et par devises.

Notionnels en millions d'euros	Devises	< 1 an	entre 1 an et 5 ans	Échéance > 5 ans
Swap placeur	USD	-	75,0	-
Swap emprunteur	EUR	-	52,5	25,0
Achat de Cap	EUR	-	45,0	-
	USD	-	75,0	-
Achat de Cap désactivant	EUR	-	15,0	-
Vente de Cap activant	EUR	-	12,5	-
Vente de Floor	EUR	-	30,0	-

VALORISATION DES INSTRUMENTS

La valorisation des instruments ci-dessus mentionnés n'est pas prise en compte en comptabilité à ce jour.

À titre d'information, la valorisation des instruments financiers à la clôture de l'exercice est de + 1,4 million d'euros pour les instruments financiers exprimés en euros et de + 1,9 million de dollars US pour les instruments financiers exprimés en dollars US.

NANTISSEMENT DES TITRES DE PARTICIPATION

Néant.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

		Au 31 janvier 2007	2006
Cautions bancaires en faveur de la poste britannique	0,8 million de GBP	0,8 million de GBP	
Caution bancaire en faveur de la poste irlandaise	1,7 million d'EUR	1,7 million d'EUR	
Garantie de la première ligne de crédit Mail Leasing GmbH	3,8 millions d'EUR	5,0 millions d'EUR	
Lettre de confort accordée par Neopost S.A. à AIB Bank (Irlande)	0,1 million d'EUR	0,1 million d'EUR	

Note 13 Filiales et participations

	Capital	Autres réserves	% détenu	Valeur brute	Provisions	Valeur nette d'inventaire	Prêts et avances	Résultat 2007	Chiffre d'affaires 2007	Résultat 2006	Chiffre d'affaires 2006	Dividendes versés
Filiales et participations françaises												
Satas												
Clichy	4,60	10,8	100,00 %	61,0	-	61,0	3,8	9,5	101,7	14,1	96,6	14,0
Neopost France												
Nanterre	84,0	19,7	100,00 %	133,9	-	133,9	0,5	14,1	132,9	21,2	127,1	20,9
Mail Finance												
Arcueil	9,50	11,2	90,00 %	8,6	-	8,6	18,6	3,3	14,9	5,6	13,0	-
DIVA												
Cavaillon	0,04	4,5	100,00 %	2,5	-	2,5	-	0,8	6,5	0,7	5,4	-
Dynapost												
Montrouge	1,6	6,5	35,00 %	2,40	-	2,40	-	1,7	-	-	-	0,4
Neopost Industrie S.A.												
Bagneux	22,0	2,2	100,00 %	0,04	-	0,04	-	9,2	67,9	Néant	Néant	0,01
Neopost NBG ID												
Cavaillon	0,04	(0,0)	24,00 %	0,0	-	0,0	-	-	-	-	-	-
Mail Services												
Bagneux	2,5	-	100,00 %	2,5	-	2,5	-	1,7-	27,4	-	-	-
Filiales et participations étrangères												
Neopost Inc.												
Hayward, Californie, États-Unis	0,00 \$	14,9 \$	100,00 %	74,6 €	-	74,6 €	177,9 \$	1,3 \$	237,0 \$	0,54 \$	206,6 \$	-
Mailroom Holding BV												
Drachten, Pays-Bas	18,15 €	2,4 €	100,00 %	26,0 €	-	26,0 €	-	25,0 €	Néant	€(0,07)	Néant	-
Neopost SPRL												
Bruxelles, Belgique	0,52 €	4,8 €	100,00 %	0,5 €	-	0,5 €	-	1,7 €	12,5 €	1,6 €	11,8 €	-
Neopost Srl												
Milan, Italie	0,01 €	0,5 €	100,00 %	1,3 €	-	1,3 €	8,0 €	0,9 €	12,1 €	0,7 €	10,4 €	-
Neopost (Holdings) Ltd												
Romford, Essex Royaume-Uni	48,84 £	(59,4) £	100,00 %	77,9 €	-	77,9 €	-	75,2 £	Néant	0,21 £	Néant	75,0 £
Neopost SL												
Barcelone, Espagne	0,0 €	(0,2) €	100,00 %	0,0 €	-	0,0 €	1,1 €	0,0 €	0,8 €	(0,06) €	0,7 €	-
Neopost Ireland Ltd												
Dublin, Irlande	0,05 €	1,4 €	100,00 %	1,0 €	-	1,0 €	-	0,9 €	8,2 €	0,3 €	6,9 €	-

4 Comptes sociaux

Notes sur les comptes sociaux

	Capital	Autres réserves	% dé tenu	Valeur brute	Provi- sions	Valeur nette d'inventaire	Prêts et avances	Résultat 2007	Chiffre d'affaires 2007	Résultat 2006	Chiffre d'affaires 2006	Dividendes versés
Mailroom Equipment Ltd												
Dublin, Irlande	0,5 €	-	100,00 %	4,6 €	(4,6) €	-	-	-	-	-	-	-
Neopost Industrie AG												
Bern, Suisse	0,1 CHF	(0,9) CHF	100,00 %	0,1 €	-	0,1 €	-	0,5 CHF	0,7 CHF	0,5 CHF	0,6 CHF	-
Neopost GmbH & Co KG												
Olching, Allemagne	4,0 €	(10,6) €	100,00 %	38,7 €	-	38,7 €	8,9 €	1,6 €	46,7 €	0,7 €	45,6 €	-
Neopost Holding Ltd												
Croydon, Royaume-Uni	9,314 £	3,46 £	100,00 %	-	-	-	-	-	Néant	-	Néant	-
Mailroom Holding Inc.												
Shelton, États-Unis	30,0 \$	17,2 \$	100,00 %	34,3 €	-	34,3 €	-	3,6 \$	54,8 \$	3,62 \$	52,0 \$	-
Neopost Japan												
Tokyo, Japon	60,0 ¥	37,3 ¥	100,00 %	3,1 €	-	3,1 €	240,1 ¥	5,2 ¥	491,4 ¥	(20,6) ¥	476,9 ¥	-
Neopost Canada Ltd												
Markham, Canada	7,15 CAD	5,4 CAD	100,00 %	5,8 €	-	5,8 €	19,1 CAD	(1,6) CAD	41,3 CAD	1,0 CAD	36,7 CAD	-
Neopost Verwaltungs (Stielow GmbH)												
Munich, Allemagne	0,3 €	4,1 €	100,00 %	3,3 €	-	3,3 €	-	0,0 €	Néant	0,3 €	Néant	-
Neopost Norge AS												
Oslo, Norvège	8,4 NOK	2,5 NOK	100,00 %	1,0 €	-	1,0 €	24,1 NOK	(1,6) NOK	58,9 NOK	(0,8) NOK	50,9 NOK	-
BTA												
Rüti, Suisse	10,9 CHF		100,00 %	7,0 €	-	7,0 €	-	0,5 CHF	0,7 CHF	0,6 CHF	3,9 CHF	-

Note 14 Rémunération de l'équipe dirigeante

La rémunération de l'équipe de direction est donnée dans le présent document de référence en pages 69 et 100.

Note 15 Effectifs

L'effectif moyen de Neopost S.A. a été de 21 personnes au cours de l'exercice.

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Neopost S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour pour l'évaluation des immobilisations financières, telle qu'elle est décrite dans la note 2-2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ; et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

PERONNET ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier Peronnet

Michel Gauthier

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Contrats de retraite collective

{Personne concernée : Monsieur Jean-Paul VILLOT – Président du Conseil d'administration}

Votre Conseil d'administration du 3 octobre 2006 a autorisé la modification ou l'ouverture des plans de retraite collective suivants, dont bénéficie notamment votre Président :

- Votre société a augmenté la contribution au plan de retraite à cotisations définies mis en place en 2001 pour ses salariés en la portant de 4 % à 5 % du salaire brut dans la limite de 5 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale, à compter du 1^{er} janvier 2006.
- Un avenant au contrat de retraite correspondant a été signé en ce sens le 17 octobre 2006.
- Votre société a ouvert un plan de retraite supplémentaire à cotisations définies ayant pour objet la constitution et le service d'une retraite par capitalisation à la date de cessation de l'activité professionnelle pour les cadres dirigeants, moyennant une cotisation égale à 3 % du salaire brut dans la limite de 8 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale, à compter du 1^{er} janvier 2006.
- Dans ce cadre, un contrat de retraite collective à cotisations définies a été signé le 19 décembre 2006.

- NEOPOST S.A. a mis en place un plan de retraite au bénéfice de ses cadres dirigeants qui leur garantit, sous réserve notamment de présence dans les effectifs à la date de liquidation des pensions de retraite dans le régime d'assurance vieillesse, un niveau de pension égal à 1 % de la rémunération de référence multiplié par le nombre d'années pleines d'ancienneté déduction faite des rentes fournies par les autres régimes de retraite supplémentaires. Le nombre d'années d'ancienneté pris en compte ne pourra être supérieur à 30 ans. La rémunération de référence sera égale à la moyenne des salaires bruts des deux dernières années civiles précédant la cessation d'activité.

Dans ce cadre, votre société a conclu le 19 décembre 2006 un contrat de retraite collective à prestations définies afin de constituer les sommes nécessaires au versement des compléments de retraite susvisés.

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrats d'assistance générale

Dans le cadre de contrats d'assistance générale, NEOPOST S.A. facture à ses filiales des services dans les domaines industriels, commerciaux et administratifs à hauteur de 0,6% de leur chiffre d'affaires total budgété.

A ce titre, votre société a enregistré un produit de 6 985 939 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2007.

Contrats de licence de marque

Dans le cadre de contrats de licence de marques, NEOPOST S.A. facture à ses filiales des redevances à hauteur de 0,5 % de leur chiffre d'affaires externe budgété pour l'utilisation des marques NEOPOST.

A ce titre, votre société a enregistré un produit de 3 714 434 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2007.

Intégration fiscale

NEOPOST S.A. est mère d'un groupe intégré fiscalement au sens des dispositions de l'article 223A du Code Général des Impôts depuis le 1^{er} février 1997.

L'intégration fiscale a généré un produit d'impôt de 6 087 389 € pour l'exercice clos le 31 janvier 2007.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 19 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

PERONNET ET ASSOCIES
Olivier Peronnet

ERNST & YOUNG et Autres
Michel Gauthier

5

Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'administration	96
Le Président	96
Les autres membres du Conseil d'administration	96
Les Comités	98
Comité des rémunérations	98
Comité d'audit	98
Comité de nominations	98
Règlement intérieur	99
Équipe de direction	99
Rémunérations des dirigeants et des administrateurs	100
Équipe dirigeante	100
Administrateurs	100
Président-Directeur Général	101
Options de souscription ou d'achat d'actions	101
Actions gratuites	102
Plan d'Épargne d'Entreprise	102

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pour mission de déterminer les orientations de la Société et de veiller à leur mise en œuvre.

Le Président

■ **Jean-Paul Villot** (62 ans) a rejoint Neopost S.A. en septembre 1995 comme Directeur Général Adjoint, et a ensuite été nommé Président-Directeur Général de Neopost S.A. en septembre 1996. Diplômé de l'École des Mines et de l'IAE, Jean-Paul Villot a occupé diverses fonctions en France et à l'étranger dans les domaines commerciaux et de direction générale chez Bull et Schlumberger. De 1991 à son arrivée dans le Groupe, il a été Directeur Général et Membre du Comité de direction du fabricant hollandais de photocopieuses Océ. Il était en charge d'environ la moitié de l'activité de ce groupe multinational. Suite à la mise en œuvre des dispositions de la loi NRE, Jean-Paul Villot a été confirmé dans ses fonctions de Président-Directeur Général.

Le mandat d'administrateur du Président sera renouvelé lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 janvier 2007.

Autres mandats dans le Groupe : Administrateur de Neopost Diva (France), Neopost BV (Pays-Bas), Neopost Holdings Ltd (UK), Président du Conseil de surveillance de Neopost Industrie BV (Pays-Bas), Président de Mailing Logistics Systems SL (Espagne), Neopost Ltd (UK).

Autres mandats : Membre du conseil de surveillance de X'Ange Capital (France), Atria Capital Partenaires (Paris) et Administrateur d'Océ France.

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Président de Neopost Inc (USA) jusqu'en 2006.

Les autres membres du Conseil d'administration

■ **Henk Bodt** (69 ans) a été Vice-Président du groupe Philips, en charge des activités Consumer Electronics, Business Electronics, Medical Systems et Semiconductors. Auparavant Henk Bodt était Président d'Océ, première entreprise européenne du secteur des copieurs et des imprimantes. Henk Bodt est Administrateur de Neopost S.A. depuis juin 1999.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Administrateur d'A.S.M.L. (Hollande), de D.S.M. (Hollande) et de Delft Instruments (Hollande).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Néant

■ **Bernard Bourigeaud** (63 ans) est Président du Directoire du groupe Atos Origin (France) depuis 1991, leader dans les domaines de solutions globales de technologies de l'information. Auparavant, Bernard Bourigeaud fut responsable durant 11 ans de la branche Management consulting chez Deloitte Haskins and Sells France. Il a également conduit la destinée du groupe agricole Continental Grain en Grande-Bretagne. Par ailleurs, Bernard Bourigeaud est Conseiller français du Commerce Extérieur et membre de la Commission Économique de la Nation (auprès du Ministère de l'Économie et des Finances).

Bernard Bourigeaud a été nommé Administrateur de Neopost S.A. le 5 juillet 2004.

Autres mandats dans le Groupe : Administrateur de Mailroom Holding Inc. depuis le 5 juillet 2004.

Autres mandats : Administrateur Exécutif de ATOS ORIGIN INTERNATIONAL (Belgique), Membre du Conseil de surveillance de ATOS WORLDWIDE PROCESSING GmbH (Allemagne), et de Atos Euronext Market Solutions Holding S.A.S (France), et Directeur de Tibco Software Inc. (USA).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Membre du Conseil de Surveillance de HAGEMeyer NV (Pays-Bas), Administrateur de Business Objects (France), et de SNT group NV (Pays-Bas).

■ **Jacques Clay** (59 ans) est aujourd'hui Président-Directeur Général de OLEASTRAT S.A.S (France) et était en charge des activités internationales d'Open Harbor Europe S.A.S jusqu'au 31 octobre 2004. Il a passé la plus grande partie de sa carrière chez Hewlett Packard, en Europe et aux États-Unis, où il a été en charge de plusieurs divisions internationales. Il a en particulier développé la division PC de HP qui a atteint plusieurs milliards de dollars, la hissant à la troisième place du secteur. Jacques Clay est administrateur de Neopost S.A. depuis janvier 2003.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Président du Conseil de surveillance de ADVESTIGO S.A. (France) et Administrateur de WSTORE EUROPE S.A. (France), Président-Directeur Général de POLYSPACE TECHNOLOGIES (France) et de OLEASTRAT S.A.S (France).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Aux USA : Directeur Général de ITS, Aka Alladvantage Inc. En France, Président du Conseil de surveillance de Takasic S.A. et de Netquartz S.A. (France).

■ **Cornelius Geber** (55 ans) est actuellement Membre du Conseil d'administration de nombreuses sociétés allemandes et internationales. Auparavant, il a effectué des missions de conseil auprès de la Direction Générale de la Poste Allemande et occupé le poste de Président du Conseil d'administration de la société de transport allemande Kühne & Nagel AG & Co, Hamburg/Bremen entre 1993 et 1999. Il fait partie du Conseil consultatif de l'Association Allemande pour la Logistique. Cornelius Geber est administrateur de Neopost S.A. depuis juillet 2002.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Associé gérant de GC BETEILIGUNG UND MANAGEMENT GmbH (Allemagne), Directeur Général de CELANESE EUROPE HOLDING GmbH (Allemagne), Vice-Président du Conseil de INCONSO AG (Allemagne), Administrateur de CELANESE AG (Allemagne), de KIALA S.A. (Belgique), de Mory Group S.A. (France) et Directeur de GC BETEILIGUNGS UND MANAGEMENT AG (Suisse).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Administrateur de CARGOFRESH AG (Allemagne), Membre du Conseil de surveillance de FRIEDRICH GROHE AG & Co KG, de PAUL GÜNTHER LOGISTK AG, de IFCO SYSTEMS N.V. et Président du Conseil de PONAXIS AG (Allemagne).

■ **Michel Guillet** (62 ans) a été Associé-Gérant de BC Partners jusqu'en 2005, la société Conseil des fonds d'investissement BC European Capital dont il a été l'un des fondateurs en 1987. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de direction, dont celle de Président de la division réfrigération commerciale de Thomson et Directeur Général de Lohr, fabricant de véhicules de transport d'automobiles. Michel Guillet est Administrateur de Neopost S.A. depuis septembre 1997.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Néant

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Directeur Général puis Président de LMBO Europe S.A.S (France) jusqu'en 2004, Administrateur de Novalis S.A.S (France) de 2002 à 2003, Administrateur de Finalin SA (Luxembourg) en 2002.

■ **Éric Licoys** (68 ans) est actuellement Président de ACG France. Il a fait une grande partie de sa carrière dans le monde bancaire. Il a entre autres été Directeur Général de la Banque Occidentale pour l'Industrie et le Commerce, administrateur Directeur Général de la Compagnie Financière Barclays, puis Président de Fonds Partenaire Gestion. De 1999 à 2002, il fut Administrateur Directeur Général de Vivendi Universal. Éric Licoys est Administrateur de Neopost S.A. depuis juillet 2003.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Président du Conseil de surveillance de MARATHON (anciennement FINHERA, France), de CRAYE MONITEUR HOLDING (France) et de MB ÉLECTRONIQUE SA, Président de COCIFA S.A.S., Administrateur de Intermediate Capital Group (ICG) (Royaume-Uni).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Président du Conseil de surveillance du Groupe Canal+, Viventures Partners, Divendo, Hermes Metal Yudigar, Groupe Express, Photo Service, Photo Station, Vice-Président du Groupe Express-Expansion et de Vivendi Environnement ; Président du Conseil d'administration de Financière Photo Europe, d'ACG France ; administrateur de Banque Eurofin-HSBC, Groupe Cegetel, CGEA Onyx, Media Overseas, Compagnie Générale des Eaux, Vivendi Universal, Vivendi Universal Net, Vivendi Universal Publishing, Comareg, UGC, VU Games, Sierra Entertainment Inc. ; Membre du Conseil de surveillance de Bona Sabla, du Groupe Express-Expansion, Cinven, Dalkia France.

■ **Michel Rose** (64 ans) est Directeur Général délégué de Lafarge en charge des activités ciment. Il est entré dans le Groupe Lafarge en 1970 et y a occupé de nombreux postes de direction. Il a été notamment Directeur Général Adjoint en charge des Ressources Humaines et de la Communication puis de la division Biotechnologie, il a pris ensuite la Direction Générale des activités Nord américaines. Michel Rose est Administrateur de Neopost depuis juillet 2005.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Administrateur de Lafarge North America, de Lafarge Maroc, de Cementia (Suisse), de Malayan Cement (Malaisie) et de Essilor International (France), Président de la Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy.

■ **Raymond Svider** (43 ans) est, depuis janvier 1992, Associé-Gérant de BC Partners Ltd (UK). Auparavant, il a été Vice-Président de la banque d'investissement Wasserstein Perella & Co. Raymond Svider est Administrateur de Neopost S.A. depuis septembre 1997.

Autres mandats dans le Groupe : Néant.

Autres mandats : Administrateur de S.T.P.I France, de TERA CONSULTANTS France, d'UNITY MEDIA SCA (Luxembourg) et de UNITY MEDIA MANAGEMENT SA (Luxembourg), Membre du Conseil de surveillance de Finakabel Verwaltungs AG (Allemagne).

Autres mandats sur les 5 dernières années (hormis ceux déjà listés ci-dessus) : Administrateur de Polyconcept Holding BV (Pays-Bas) et de Polyconcept Holding SA (France) de P&F Management BV (Pays-Bas) jusqu'en 2004, Président du Conseil d'administration de Steelco S.A. (France) de 2002 à 2004, Membre du Conseil de surveillance de Zippo Europe Sa (France) jusqu'en 2004, Administrateur puis Gérant de Finapol SARL (Luxembourg) de 2002 à 2004, Administrateur de Polyconcept (UK) jusqu'en 2002.

Le Conseil d'administration a tenu 5 réunions au cours de l'exercice 2006, avec un taux d'assiduité de 82 %.

La durée du mandat de chaque administrateur est limitée à trois ans. Le nombre d'administrateurs âgés de plus de 70 ans ne peut pas dépasser le tiers des administrateurs en exercice. La limite d'âge du Président est fixée à 65 ans.

Le Conseil d'administration **Les Comités**

Il n'existe pas d'administrateur élu parmi les salariés. Aucune femme n'est présente dans le Conseil d'administration de Neopost. Il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs. Aucun administrateur n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ou sanction publique prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun administrateur n'a été impliqué dans une faillite alors qu'il était membre d'un Conseil d'administration, d'un organe de Direction ou de Conseil de surveillance au cours des cinq dernières années.

Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels pour les mandataires sociaux et les dirigeants entre leurs devoirs à l'égard de Neopost et d'autres intérêts ou devoirs auxquels ils pourraient être tenus.

Les Comités

Comité des rémunérations

Composé de Messieurs Michel Guillet, Cornelius Geber et de Éric Licoys administrateurs indépendants, le Comité a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration en matière de jetons de présence, de rémunération des dirigeants du Groupe, d'attribution d'options d'achat ou de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

Ce Comité s'est réuni 2 fois en 2006, avec un taux de présence de 100 %.

Comité d'audit

Composé de Messieurs Henk Bodt, Jacques Clay et Raymond Svider, administrateurs indépendants, le Comité a pour mission de :

- donner un avis sur la nomination ou le renouvellement des Commissaires aux comptes ;
- s'assurer de l'indépendance et de l'objectivité des Commissaires aux comptes ;
- s'assurer du choix du référentiel de consolidation des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés ou sociaux, ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe ;
- s'assurer auprès de la Direction Générale que l'ensemble des communications légales et financières auprès des autorités boursières sont régulièrement accomplies ;
- évaluer le degré de satisfaction des Commissaires aux comptes dans la qualité des informations reçues des services de la société dans l'exercice de leur mission et recueillir les commentaires du management quant au degré de sensibilité des Commissaires aux comptes aux affaires du Groupe et à son environnement ;
- examiner toute information portée à sa connaissance quant aux opérations et transactions de la Société soulevant un problème

Le Comité de nominations émet annuellement un avis sur l'indépendance des membres du Conseil d'administration au regard des critères définis.

Le dernier avis a été rendu lors du Conseil d'administration du 23 mars 2007. Il a confirmé que parmi les administrateurs siégeant au Conseil, six sont indépendants du Groupe [cf. page 104 pour la définition de l'administrateur indépendant], au sens défini par le rapport Viénot et le rapport Bouton ; et tel que précisé par le règlement intérieur du Conseil d'administration.

En matière d'évaluation des travaux du Conseil se reporter au rapport du Président sur le contrôle interne page 104.

d'éthique, et quant aux transactions qui selon leur nature et la personne concernée feraient apparaître un conflit d'intérêts.

- attirer l'attention du Conseil sur les améliorations qui ont été faites ou qui restent à réaliser quant aux méthodes de contrôle interne.

Ce Comité s'est réuni 3 fois en 2006, avec un taux de présence de 100 %.

Comité de nominations

Le Conseil d'administration dans sa séance du 1^{er} avril 2003 a décidé de créer un Comité de nominations.

Ce Comité, composé de Messieurs Michel Guillet, Cornelius Geber, Éric Licoys, administrateurs indépendants et de Monsieur Jean-Paul Villot, a pour attribution :

- proposer la définition d'administrateur indépendant ;
- pour autant que de besoin émettre un avis sur l'indépendance de tel ou tel administrateur et suggérer au Conseil des évolutions éventuelles de sa composition ;
- présélectionner les candidats au Conseil selon les critères suivants :
 - indépendance, compétence, motivation, disponibilité,
 - adéquation avec la composition actuelle et l'évolution souhaitable du Conseil,
 - maintien du juste nombre d'administrateurs indépendants au sein du Conseil ;
- présélectionner le futur Président-Directeur Général ;
- examiner toutes questions relatives aux droits et obligations des membres du Conseil d'administration.

Ce Comité s'est réuni 2 fois en 2006, avec un taux de présence de 100 %.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil d'administration a été adopté par le Conseil d'administration du 30 mars 2004.

Le règlement intérieur a pour objectif de fixer la mission, les modalités de fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les droits, les engagements et les pratiques de recrutement de ses membres, dans les limites de leurs compétences réelles, afin d'assurer la pérennité de l'entreprise, son développement harmonieux et d'optimiser dans la durée la création de valeur au profit des actionnaires, des salariés et des divers partenaires de la société.

Il est approuvé et modifié par seule décision du Conseil d'administration.

Sont annexés au règlement intérieur :

- le règlement du Comité de nominations ;
- le règlement du Comité des rémunérations ;
- le règlement du Comité d'audit ;
- la définition de l'administrateur indépendant donnée par le Comité des nominations du 14 janvier 2004 ;
- la charte de l'actionnaire dirigeant.

Outre les missions dévolues par la loi et les statuts, le Conseil approuve les choix stratégiques, les budgets, les acquisitions et cessions significatives, les restructurations et s'assure de la qualité, de la fiabilité des informations financières et non financières et de la communication faite aux actionnaires.

Le Conseil d'administration est notamment sollicité sur :

- l'approbation du rapport du Président, l'organisation et la préparation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne ;
- la définition de l'administrateur indépendant ;
- la politique de rémunération des cadres dirigeants du Groupe ;
- sur les modifications nécessaires au règlement des différents comités.

Les comités spécialisés, dans ce cadre, font des propositions au Conseil, chacun dans leur domaine.

Le règlement intérieur définit les droits et les engagements des administrateurs insistant en particulier sur l'assiduité, la confidentialité des informations véhiculées, le droit d'information de l'administrateur et les restrictions en matière d'intervention sur le titre Neopost.

Il fixe à quatre le nombre minimum de réunions à tenir par exercice et à une année de jetons de présence la valeur minimum des actions Neopost à détenir par chacun des administrateurs.

Il précise enfin les règles de retranscription des procès-verbaux des réunions.

L'intégralité du règlement intérieur est disponible sur le site Internet du Groupe à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/#

Équipe de direction

L'équipe de direction a essentiellement pour mission de participer à l'élaboration des choix stratégiques du Groupe et d'en coordonner la mise en œuvre à l'échelon mondial. Elle comprend les personnes suivantes :

Jean-Paul Villot	Président-Directeur Général
Henri Dura	Marketing stratégique
Bernard Duret	Industrie/Recherche et Développement
Dennis Gilham	Relations postales et partenariats
Chris Hockey	Ressources Humaines
Gérard Keraval	Europe et reste du monde
Alain Midowski	Juridique
Patrick Nangle	Amérique du Nord et Japon
Denis Thiery	Finance
Jos Van Stratum	Logistics System

À l'exception de Jean-Paul Villot, aucun des membres de l'équipe dirigeante ne siège au Conseil d'administration de Neopost S.A.

Rémunérations des dirigeants et des administrateurs

Équipe dirigeante

La rémunération brute de l'équipe de direction, y compris le Président-Directeur Général, Monsieur Jean-Paul VILLOT, est la suivante :

(En milliers d'euros)	Au 31 janvier	
Rémunération de l'équipe dirigeante	2007	2006
Rémunération fixe	2 081,7	1 934,8
Rémunération variable	686,6	573,3
Avantages en nature	121,0	50,5
Jetons de présence	25,0	25,0
Stock-options	1 474,9	1 104,9
Attribution de titres donnant accès au capital	1 174,2	-
Retraites (*)	1 438,0	-

(*) dont 161,0 milliers d'euros relatifs à la quote-part des droits acquis au titre de 2006.

La partie variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs de chiffre d'affaires, de résultats opérationnels et de besoin en fonds de roulement du Groupe.

Administrateurs

(En euros)	Au 31 janvier		
Jetons de présence	2007	2006	2005
Jean-Paul Villot	25 000	25 000	25 000
Henk Bodt	30 000	30 000	30 000
Jacques Clay	30 000	30 000	30 000
Cornelius Geber	30 000	30 000	30 000
Michel Guillet	30 000	30 000	30 000
Éric Licoys	30 000	30 000	27 500
Michel Rose	25 000	12 500	-
Raymond Svider	30 000	30 000	30 000
Total	230 000	217 500	202 500

Les administrateurs touchent 25 000 euros de jetons de présence plus 5 000 euros s'ils appartiennent à un comité.

Mis à part, M. Villot dont la rémunération est détaillée dans le paragraphe ci-dessous et M. Bourigeaud, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération autre que les jetons de présence de Neopost S.A.

M. Bourigeaud a perçu 32 370,50 dollars américains de jetons de présence de la société MAILROOM HOLDING Inc. (États-Unis).

Rémunérations des dirigeants et des administrateurs
Options de souscription ou d'achat d'actions

Président-Directeur Général

(En euros)	Au 31 janvier		
Rémunération de Jean-Paul Villot	2007	2006	2005
Rémunération fixe brute	436 240	345 000	268 368
Rémunération variable brute	145 741	130 463	91 605
Jetons de présence	25 000	25 000	25 000
Avantages en nature	2 744	2 744	2 744
Total	609 725	503 207	387 717

La rémunération variable est assise sur les résultats du Groupe en matière de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de besoin en fonds de roulement.

Les jetons de présence sont perçus à raison des mandats sociaux que Jean-Paul Villot exerce dans les sociétés du Groupe.

En matière de retraite, le Président-Directeur Général bénéficie d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du code général des impôts) d'une contribution globale de 8 % de sa rémunération et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du code général des impôts) avec un engagement de rente de 1 % de la rémunération par année de service plafonné à un maximum de 30 % (cette rente

étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur).

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En application de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier, les déclarations AMF faites par Jean-Paul Villot sont référencées sous les numéros 207D 0732, 207D 0733, 207D 0734 et 207D 3249.

Options de souscription ou d'achat d'actions

Les plans suivants ont été approuvés :

Date de l'Assemblée Générale	Nombre d'options attribuées	Durée de l'autorisation
9 février 2000	1 200 000	38 mois
9 juillet 2003	900 000	38 mois
5 juillet 2006	960 000	38 mois

Ces options de souscriptions ou d'achat d'actions sont attribuées au comité de direction et aux salariés présentant les meilleurs potentiels.

Le Groupe considère qu'une seule personne répond au critère de dirigeant tel que décrit dans l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, à savoir une personne ayant le pouvoir de prendre des

décisions de gestion et concernant la stratégie de l'entreprise et ayant accès régulier à des informations privilégiées concernant Neopost, directement ou indirectement. Il s'agit de M. Jean-Paul Villot, Président-Directeur Général.

Le détail de ces plans de souscription figure en pages 61 à 63 du présent document de référence.

Actions gratuites
Plan d'Épargne d'Entreprise

Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 a autorisé l'attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre pour un nombre n'excédant pas 320 000 actions, sur une période de 38 mois. Les attributions réalisées sont décrites en page 64 du présent document de référence.

Plan d'Épargne d'Entreprise

Un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) de groupe a été mis en place par Neopost S.A. en septembre 1998. Peuvent adhérer au PEE Groupe Neopost, les salariés de Neopost S.A. ou des sociétés françaises qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, à condition de bénéficier d'une ancienneté d'au moins six mois.

Un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) a été créé et agréé le 19 janvier 1999 par la Commission des Opérations de Bourse, afin de gérer les sommes reçues dans le cadre du PEE Groupe Neopost. Le FCPE Groupe Neopost investit les sommes ainsi recueillies principalement en actions de Neopost S.A. et les avoirs sont bloqués pendant une période de cinq ans, sauf cas légaux de disponibilité anticipée.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. réunie le 5 juillet 2006 a délégué au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, pendant une période de 5 ans, des actions réservées aux salariés adhérents notamment au PEE Groupe Neopost, dans la limite d'un montant nominal maximum de 600 000 euros.

6

Contrôle interne

Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne	104
Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration	104
Contrôle interne du Groupe Neopost	106
 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	 114

Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte dans un rapport à l'Assemblée Générale, joint au rapport de gestion du Conseil d'administration des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. C'est donc en particulier sous l'impulsion et la supervision directe du Président-Directeur Général que les travaux spécifiques décrits dans ce rapport sont menés. Le présent rapport est également présenté et discuté annuellement en Conseil d'administration.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration

La composition détaillée des administrateurs du Conseil est décrite au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence.

Conformément au règlement intérieur, au moins deux tiers des administrateurs sont indépendants (en l'occurrence, six sur neuf) au sens de la définition donnée par le rapport conjoint AFEP/MEDEF d'octobre 2003 sur « Le Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » et validée par le Comité des nominations le 14 janvier 2004 :

« Est indépendant un administrateur qui n'a aucune relation avec Neopost, son Groupe ou sa Direction, de nature à compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Cette définition est complétée par l'inventaire des cas incompatibles (salarié ou mandataire social de Neopost ou d'une société du Groupe, client, fournisseur, banquier d'affaires ou banquier de financement significatifs, administrateur ayant un lien familial proche avec un mandataire social, ayant la qualité d'administrateur depuis plus de 12 ans, commissaire aux comptes de l'entreprise au cours des cinq années précédentes, etc.).

Les mandats de chaque administrateur sont également détaillés au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence.

Rôle du Conseil d'administration

Les rôles et missions du Conseil sont décrits au chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence.

Les modalités de fonctionnement du Conseil, les droits, les engagements et les pratiques de recrutement de ses membres dans les limites de leurs compétences réelles sont définies dans le règlement intérieur. Celui-ci détaille également ses missions et les opérations pour lesquelles son approbation est nécessaire.

Fonctionnement du Conseil d'administration

En complément des informations fournies dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », il faut noter que le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice (le Règlement Intérieur fixe le nombre minimal de séances à quatre par exercice comptable). Le taux d'assiduité moyen ressort à 82 %.

Parmi les thèmes discutés lors de ces séances, on peut citer en particulier :

- la Loi de Sécurité financière : émission du rapport 2005 du Président sur le Gouvernement d'entreprise et le contrôle interne, l'analyse des recommandations de l'IFA sur le Gouvernement d'entreprise ;
- la procédure budgétaire : présentation du projet de budget 2006 ;
- les perspectives 2006, les résultats trimestriels ;
- la situation de la trésorerie et de la dette, les dividendes, le lancement et le suivi des programmes de rachat d'actions ;
- les observations du Comité d'Audit ;
- les observations du Comité des Rémunérations (rémunération du Président...) ;
- l'indépendance des membres du Conseil au regard de la définition du Règlement Intérieur ;
- les règlements et la composition des Comités du Conseil ;
- la synthèse de l'enquête « Pratiques du Conseil » ;
- l'organisation de la formation des administrateurs et de la session de réflexion stratégique ;
- le plan stratégique à trois ans (2007-2009) ;
- la session d'introduction aux activités du Groupe Neopost.

Il est à noter que les litiges en cours sont systématiquement présentés et discutés lors du Conseil.

Les documents d'information concernant l'ordre du jour des réunions sont adressés par la Direction dans les meilleurs délais dès leur finalisation et dans la mesure du possible plusieurs jours avant la réunion. Le Président-Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier et le Directeur Juridique procèdent à une revue croisée de leurs documents avant présentation au Conseil.

Le règlement intérieur rappelle que cette obligation du Président du Conseil s'accompagne également de l'engagement de chaque administrateur à s'informer et réclamer en temps utile au Président les informations nécessaires à sa compréhension sur les points de l'ordre du jour, à se rendre disponible et à consacrer du temps et l'attention nécessaire à ses fonctions.

Les missions et membres des Comités spécialisés (d'audit, des rémunérations et des nominations) sont présentés dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise ». Le règlement de ces Comités est intégré au règlement intérieur du Conseil d'administration.

Poursuivant les actions engagées sur l'exercice 2005 en matière de bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, Neopost a diffusé à tous ses administrateurs un questionnaire d'auto-évaluation du fonctionnement et des pratiques au sein du Conseil d'administration. Ce questionnaire s'inspirait des 40 propositions présentées par l'IFA (Institut Français des Administrateurs) dans son cahier blanc du 19 octobre 2005 (« Partager les meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise »). Sur la base des avis et suggestions collectées, des plans d'action ont été mis en place, notamment :

- une session de formation aux activités du Groupe (avec intervention de responsables fonctionnels et opérationnels du Groupe sur leurs problématiques spécifiques) ;
- la planification pour juillet 2007 d'un séminaire sur les aspects stratégiques et les opportunités d'évolution pour le Groupe Neopost qui complètera les précédentes réunions du Conseil sur ces sujets.

S'il n'y a pas une séance particulière du Conseil d'administration dévolue à l'analyse du niveau de maîtrise des risques, ceux-ci sont examinés avant toute décision majeure (nouvelles acquisitions, allocation de crédits...) et suivis par la suite. Les risques sont abordés de manière plus transverse par le Conseil lors de l'établissement du plan à trois ans, cycle au cours duquel :

- le Président-Directeur Général du Groupe Neopost présente l'environnement de l'activité (réglementation postale, tendances du marché, concurrence...);
- le Directeur Administratif et Financier présente la stratégie du Groupe et les objectifs financiers (par pays, par métiers...).

Règles internes sur la rémunération des mandataires sociaux

Au sein du Conseil d'administration, le Comité des Rémunérations, constitué de trois administrateurs indépendants, a pour mission d'émettre des propositions au Conseil d'administration en matière de rémunération des dirigeants du Groupe et d'attribution d'options d'achat ou de souscriptions d'actions. Sur ces bases, et conformément au règlement intérieur, le Conseil d'administration « vérifie [...] la politique de rémunération des cadres dirigeants du Groupe et son adéquation aux conditions du marché, ainsi que la communication donnée aux actionnaires quant à la rémunération des dirigeants ». Puis il prend les décisions nécessaires pour fixer cette rémunération.

La rémunération brute du Président-Directeur Général de Neopost S.A. est constituée d'une partie fixe et d'une partie variable déterminée chaque année par le Conseil d'administration sur la base des propositions du Comité des rémunérations.

La partie variable versée en 2006 a été déterminée en fonction de la réalisation d'objectifs précis en matière de chiffre d'affaires, de résultat opérationnel et de besoin en fonds de roulement du Groupe.

Chacun de ces critères est affecté d'un coefficient de pondération, révisé d'une année sur l'autre lors des délibérations du Comité des rémunérations. En outre, cette partie variable se situe dans une fourchette exprimée en pourcentage de la rémunération fixe, dans la limite d'un plafond prédéfini.

Les administrateurs ont touché 25 000 euros de jetons de présence et 5 000 euros supplémentaires s'ils appartiennent à l'un des trois comités dépendant du Conseil d'administration, conformément au règlement intérieur (« la participation d'un administrateur à un comité peut justifier une augmentation de ses jetons de présence sur décision du Conseil d'administration »).

Mis à part le Président-Directeur Général (dont la rémunération est détaillée dans la section « Gouvernement d'Entreprise » du présent rapport) et M. Bourigeaud, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération de la part de Neopost S.A. en dehors des jetons de présence.

M. Bourigeaud a perçu 32 370,50 dollars américains de jetons de présence de la société MAILROOM HOLDING Inc. (États-Unis).

En matière de retraite, le Président-Directeur Général bénéficie d'un plan de retraite à cotisations définies (article 83 du code général des impôts), d'une contribution globale de 8 % de sa rémunération et d'un plan de retraite à prestations définies (article 39 du code général des impôts), avec un engagement de rente de 1 % de la rémunération par année de service (cette rente étant versée après déduction de celles servies par les régimes de cotisations définies en vigueur).

Il n'existe ni prêts ni garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Il n'existe pas d'engagements post-mandats tels qu'éléments de rémunération, indemnités ou avantages pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux.

En matière de rémunération, le règlement intérieur définit les droits et les engagements des administrateurs, en insistant en particulier sur la confidentialité des informations véhiculées, et les restrictions en matière d'intervention sur le titre Neopost :

« Lors de sa nomination [au Conseil d'administration], chaque administrateur s'engage [...] à s'interdire toute intervention sur les titres de Neopost S.A. sur lesquels il dispose d'informations confidentielles acquises dans le cadre de ses fonctions et, à cet égard, à adhérer à la Charte de l'Actionnaire Dirigeant mise en place au sein de Neopost S.A. et à la respecter ».

L'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 a autorisé, sur une période de 38 mois, l'attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre pour un nombre n'excédant pas 320 000 actions, ainsi que l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions pour un nombre n'excédant pas 960 000 actions. Les attributions réalisées sont décrites en pages 63 et 64 du présent document de référence. Elles sont effectuées sur la base des recommandations du Comité des rémunérations.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne

Concernant les options, le critère essentiel d'attribution est le potentiel de contribution future du bénéficiaire aux résultats de l'entreprise. Concernant l'octroi d'actions gratuites, plusieurs objectifs sont poursuivis :

- attraction et rétention de forts potentiels ;
- reconnaissance d'une performance exceptionnelle ;
- engagement et motivation forte aux résultats de l'entreprise à travers d'un plan particulier d'Actions gratuites dites de Co-investissement basé sur la performance future du Groupe.

Rôle du Comité d'audit

Le Conseil est assisté d'un Comité d'audit qui se réunit au moins deux fois par an et dont les rôles et missions sont décrits au chapitre « Gouvernement d'Entreprise » du document de référence.

Son domaine actuel de compétences concerne principalement le respect de l'intégrité des données financières, sur la base des reportings mensuels et des comptes clôturés (semestriels et annuels).

Même s'il n'y a pas « d'expert financier » spécifiquement identifié comme tel au sein du Comité, les trois membres ont tous une expérience professionnelle à de très hauts niveaux de responsabilité dans de grands groupes et font partie de comités d'audit dans d'autres sociétés. À ce titre, leur contribution a été particulièrement active lors de la mise en place des normes IFRS en 2004, notamment dans le choix des options finalement retenues pour le Groupe. Le Comité d'audit a aussi été impliqué dans la démarche de revue des processus de contrôle interne comptable et financier de la filiale américaine Neopost Inc. et en a assuré un suivi pendant l'exercice 2006.

Contrôle interne du Groupe Neopost

Cette section, après avoir donné la définition du contrôle interne retenue par Neopost et précisé la démarche mise en œuvre pour la production du présent rapport, détaille les grands dispositifs du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe et indique les perspectives ouvertes sur ces sujets.

Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est défini dans le Groupe Neopost et dans ses filiales comme un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et le personnel destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants : la fiabilité des informations financières ; la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur, l'application des instructions fixées par la Direction Générale, le bon fonctionnement des processus internes de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les

risques d'erreurs et de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Démarche mise en œuvre par le Président pour la production du rapport

Neopost a pris connaissance du document publié le 22 janvier 2007 par le Groupe de Place sous l'égide de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : « Le dispositif de Contrôle Interne : Cadre de Référence » (ci-après dénommé « Cadre de Référence AMF ») à destination des sociétés faisant Appel Public à l'Épargne (APE). La société a pris acte du fait que ce cadre posait des « principes généraux et non des règles contraignantes », et qu'il avait été publié pour encourager les sociétés APE à « développer leur dispositif de contrôle interne ». Il présente en outre de grandes proximités avec le référentiel COSO (Committee of Sponsored Organisations of the Treadway Commission) utilisé jusqu'à présent par Neopost.

L'AMF recommande d'utiliser le Cadre de Référence pour tous les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007. Toutefois, dans une logique d'amélioration et de transparence, Neopost s'est inscrit, dès le premier trimestre 2007, dans une approche visant à la prise en compte du Cadre de Référence AMF, notamment autour des cinq composantes du contrôle interne définies comme :

- l'organisation et les modes opératoires ;
- la diffusion des informations en interne ;
- la gestion des risques ;
- les activités de contrôle ;
- le pilotage du contrôle interne.

Dans le cours de l'exercice 2007, Neopost se propose de mettre l'accent sur le contrôle interne comptable et financier, en se référant notamment au « Guide d'application » joint au Cadre de Référence AMF.

Le plan du présent rapport détaille successivement la situation du contrôle interne de Neopost au regard des cinq composantes décrites dans le Cadre de Référence de l'AMF.

L'organisation et les modes opératoires

La première composante de Cadre de Référence AMF a pour vocation de mettre en place « une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriées. »

Cet élément constitutif de l'environnement de contrôle interne se compose de l'ensemble des éléments destinés à définir le cadre général dans lequel l'ensemble des salariés exerce leur activité. Il fournit la « tonalité d'ensemble » de l'organisation par rapport au contrôle en général.

S'organiser et se structurer

L'ORGANISATION

De par sa présence directe dans treize pays et indirecte dans près de quatre-vingts pays, le Groupe a adopté une organisation territoriale décentralisée qui s'appuie sur :

- le Comité exécutif Groupe, constitué de dix-huit membres et dont le rôle est de participer à l'élaboration de la stratégie du Groupe et d'en assurer le pilotage. Concentré sur sa vision du futur, il valide l'ambition du Groupe à moyen terme, établit les axes prioritaires de progrès et identifie les domaines d'expertises à venir et les synergies. Il se réunit au minimum trois fois par an ;
- le « Staff » Groupe, constitué de 9 membres pour l'essentiel faisant partie du Comité exécutif Groupe, dont le rôle est d'assurer la mise en place des objectifs et moyens cohérents avec la stratégie, d'assurer le suivi opérationnel de la réalisation de ces objectifs et de prendre au niveau du Groupe les décisions courantes. Il se réunit en moyenne tous les quinze jours ;
- des équipes de management renforcées au niveau de chaque filiale, dont le Comité de direction est responsable de la mise en œuvre de la stratégie ainsi que de la bonne maîtrise des aspects opérationnels liés aux activités de son périmètre. Cette organisation permet une prise en compte optimale des spécificités locales, notamment en matière de réglementation postale et de compréhension des marchés ;
- le management local est relayé dans les domaines stratégiques par des équipes de coordination chargées d'assurer une application homogène des politiques Groupe au niveau international, de gérer les grands projets fonctionnels et enfin, de promouvoir et coordonner les initiatives individuelles (Marketing, Services, Ressources Humaines, Juridique et Informatique).

De plus, au-delà du respect des pouvoirs réservés au Conseil d'administration (se reporter à la section « Fonctionnement du Conseil d'administration » du présent rapport), le Groupe a formalisé un modèle de limitation des pouvoirs des Présidents-Directeurs Généraux/CEO des entités légales qui répertorie les décisions spécifiques nécessitant l'approbation préalable du Conseil d'administration ou de l'organe équivalent dans chaque pays concerné.

RESPONSABILITÉS ET DÉLÉGATION

La structure décentralisée de Neopost et sa taille « humaine » (environ 4 900 salariés) font que le management du Groupe laisse une grande latitude aux filiales pour définir (et formaliser, le cas échéant) les rôles et responsabilités des collaborateurs. Il est du ressort de chaque responsable (notamment via un « on-boarding program » propre à chaque filiale, lors de l'embauche de nouveaux salariés) de présenter à son subordonné les devoirs qu'il doit remplir vis-à-vis de la structure.

Les organigrammes, largement diffusés, permettent à chacun de situer les échelons de responsabilité au sein de la filiale et, au-delà, au niveau du Groupe. Il est à noter que des descriptions de poste existent en général sur 2 à 3 échelons de reporting, sur la base desquelles sont définis les objectifs individuels, les évaluations annuelles et les plans de suppléance/succession en cas de vacance du poste.

Aujourd'hui, il existe déjà un manuel des procédures comptables et financières sur les flux les plus critiques (voir section « Manuel des procédures comptables et financières » du présent rapport), avec prise en compte du principe de la séparation des tâches.

Un effort particulier a été porté dans certaines filiales en 2006 sur la fonction commerciale, avec la revue des seuils d'approbation des propositions commerciales et des niveaux de remises aux clients.

Les délégations de responsabilités entre les présidents de filiales et leurs principaux subordonnés directs sont actuellement en cours de refonte, notamment pour intégrer les dernières réglementations en matière de responsabilité pénale. Aux échelons inférieurs, le niveau de formalisation des subdélégations est plus variable (mais, en principe, toujours soumis à l'accord du Président), dans une optique de souplesse et de réactivité pour la structure dans sa configuration actuelle.

En matière de systèmes d'information, Neopost applique la règle de séparation entre les fonctions de support aux systèmes et les fonctions opérationnelles. Ceci passe par une revue périodique des profils existants et la suppression des accès incompatibles.

Développer et gérer les compétences

Le Groupe recherche et développe pour ses collaborateurs les qualités suivantes :

- compétences managériales et entrepreneuriales des dirigeants ;
- compétences professionnelles adaptées ;
- valeurs éthiques et d'intégrité ;
- rigueur ;
- capacités de « vision » et d'initiative ;
- expertises spécifiques dans les domaines du futur ;
- capacité de travail en groupe.

Le Groupe est force de proposition en matière de politique de ressources humaines au travers d'une fonction centrale, attachée plus particulièrement au suivi des équipes de management. Cette politique est ensuite déclinée selon un processus similaire dans les entités opérationnelles sous le contrôle d'un responsable au niveau local, membre du Comité de direction de la filiale. Les points marquant du contrôle interne sont :

- fixation des objectifs annuels et revue mensuelle des performances par la Direction Générale évaluées selon un ensemble de critères précis et documentés ;
- identification des potentiels afin de favoriser les opportunités de développement et d'identifier les hommes clés du Groupe ;
- élaboration de plan de succession pour tous les postes clés du Groupe ;
- application de règles précises définissant les rémunérations et validation systématique des rémunérations allouées au management par la Direction Générale ;
- suivi mensuel des effectifs, des coûts et du turnover au niveau des responsables RH de chaque filiale ;

Rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne

- élaboration concertée de solutions permettant de combler les besoins du Groupe en termes de compétences dans les domaines stratégiques ;
- actualisation permanente des compétences notamment sur le top management avec un dispositif spécifique « l'Université Neopost » développé en partenariat avec HEC.

Les ressources humaines sont gérées de manière décentralisée, dans le respect des réglementations propres à chaque pays, notamment en termes de gestion des licenciements.

Les filiales les plus significatives (France, USA, UK, Allemagne, Pays-Bas) ont une fonction RH clairement identifiée, directement impliquée notamment dans les procédures de recrutement. Pour les filiales n'ayant pas de fonction RH dédiée, les directions se font assister par des recruteurs reconnus comme spécialistes sur le poste à pourvoir dans la réalisation des sélections et des entretiens. Au terme du processus, un reporting est envoyé au DRH Groupe.

Les filiales sont responsables de l'organisation des formations pour leurs propres salariés. Des formations spécifiques peuvent être mises en place au niveau du Groupe, notamment pour des projets transverses d'une certaine taille (ex : passage du reporting financier sous HYPERION en 2005. Par ailleurs, un service d'assistance (« hotline ») pour l'utilisation des outils informatiques est à la disposition des salariés.

Tous les ans, chaque salarié doit se prêter à un exercice d'évaluation, sur la base d'un formulaire-type rempli par son responsable direct (et, parfois, sous la supervision du niveau hiérarchique supérieur). Les salariés sont fortement incités à s'inscrire dans ce processus d'évaluation des performances sur la base des objectifs fixés en début d'année.

Par ailleurs, la DRH Groupe a mené en 2006 une enquête (projet « Engagement Survey ») auprès de tous les salariés pour évaluer leur motivation au sein du Groupe. Ce sondage de 76 questions (montées avec l'aide d'un cabinet externe), avec réponses anonymes (70 % de retour) gérées par Internet, a permis notamment d'évaluer les priorités recensées par les salariés et de mettre en place les plans d'action adéquats (pays par pays), lesquels ont été intégrés aux suivis effectués lors des « Operational Reviews » mensuelles dans les filiales.

Les systèmes d'information

Le Directeur des Systèmes d'Information a pour principale responsabilité d'assurer la coordination et la cohérence de la stratégie du Groupe pour les systèmes d'information ainsi que l'application de la politique du Groupe au niveau local. Il anime un réseau de responsables des Systèmes d'Information dans les filiales, qui reportent également à leur président de filiale respectif.

Sous sa responsabilité, le plan à trois ans d'harmonisation des systèmes est entré dans sa deuxième année de déploiement.

Sur le plan de la sécurité des systèmes, les procédures Groupe, dûment formalisées et diffusées sont conformes à la norme ISO 17799. Elles recensent 253 points de sécurité identifiés à partir desquels est mesurée l'efficacité des programmes de toutes les filiales du Groupe. Le taux de réalisation de ces 253 points est aujourd'hui d'au moins 90 % (95 % sur les centres serveurs des filiales clés).

Sur la base de ces procédures, les responsables Sécurité Informatique ont réalisé des audits dans les différentes filiales, lesquels ont permis d'identifier des plans d'action qui sont suivis en central par le Directeur des Systèmes d'Information.

Les plans de secours/plans de continuité sont en place sur les principales filiales. Le plan d'harmonisation des systèmes permettra à terme aux filiales moins importantes de se développer à partir des systèmes des filiales les plus importantes. Des pannes sont régulièrement simulées dans les centres serveurs des filiales pour tester les capacités de reprise des systèmes.

Des systèmes de pare-feu permettent de contrôler les tentatives de connexion à distance émanant de personnes non autorisées. Les tentatives d'intrusion font l'objet d'un suivi régulier de la part de la DSI. Les programmes d'antivirus sont mis à jour périodiquement.

Concernant le niveau de satisfaction des utilisateurs en matière de systèmes d'information, un Help Desk est en place au niveau du Groupe et est en cours de déploiement dans les filiales. Les indicateurs correspondants sont suivis tous les mois lors des « Operational Reviews » dans les filiales, en présence des membres de la Direction Groupe.

Le manuel de procédures comptables et financières

Le manuel de procédures formalise le cadre de circulation et les procédures de traitement de l'information comptable et financière existants dans le Groupe. Il est articulé en quatre parties qui traitent respectivement de l'information comptable et financière (procédures budgétaires, modalités de reporting des filiales et de consolidation), des procédures d'investissement, des procédures de gestion de trésorerie et de financement et des procédures de communication financière.

En outre, ce manuel contient une « Procédure des Procédures » qui détaille le mode de mise à jour dudit manuel. Il est de la responsabilité du Contrôleur de Gestion Groupe de procéder à ces changements après accord formel du responsable du domaine concerné par la modification.

Définir le cadre de référence éthique : « Nos Principes et nos Valeurs »

CHARTRE D'ÉTHIQUE DU GROUPE

Le Groupe dispose d'une Charte d'éthique (« Neopost Way »), disponible sur l'Intranet, qui s'applique à l'ensemble des employés. Elle est distribuée à tout salarié rejoignant le Groupe le jour de son embauche.

C'est l'axe central autour duquel Neopost souhaite organiser son développement. Cette Charte décline les valeurs et les standards que le Groupe souhaite promouvoir. À ce titre, le contrôle interne est présenté comme une composante des principes d'organisation du Groupe.

Le Code d'éthique du Groupe pose les grands principes dans une rédaction suffisamment large pour permettre une déclinaison aisée dans les filiales et permettre à chacune de le compléter par les rappels nécessaires concernant l'observation des cadres réglementaires locaux et des pratiques en vigueur.

SUIVI RÉGULIER DU RESPECT DE L'ÉTHIQUE

Dans le cadre de la promotion d'une bonne conduite professionnelle, la Direction Groupe effectue régulièrement des visites dans les filiales (au moins une fois par an) pour échanger avec les responsables opérationnels, identifier leurs attentes, répondre à leurs questions et renforcer les messages clés sur le respect de l'éthique et les devoirs d'information à relayer auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Chaque filiale a ses propres mesures disciplinaires, avec recours hiérarchique pour le salarié. Si le management local est amené à prendre des sanctions, ce sera principalement sur la base de la réglementation locale. Dans le même ordre d'idées, s'il n'existe pas, au niveau du Groupe, de dispositif d'alerte comparable au « whistleblowing » américain, il est à noter que, eu égard à la brièveté des lignes hiérarchiques au sein du Groupe, les détections ou présomptions d'entorses aux règles internes sont susceptibles de remonter très rapidement à la Direction Générale qui prendrait alors les mesures nécessaires (diligence d'enquête immédiate, investigation approfondie, sanctions disciplinaires le cas échéant). La Direction Générale est soucieuse de la protection de l'anonymat des personnes qui signaleraient des manquements potentiels aux procédures du Groupe.

En matière de communication vers les salariés, outre les canaux de diffusion habituels (implication du Comité d'entreprise, affichage, journal interne...), Neopost déploie progressivement un système d'alerte par courrier électronique, avertissant automatiquement les destinataires des changements enregistrés sur le site Intranet du Groupe.

FORMATION À L'ÉTHIQUE

Après les effectifs commerciaux des filiales nord-américaines et françaises, le programme de formation à l'éthique est décliné progressivement aux autres filiales.

La diffusion des informations en interne

La deuxième composante de Cadre de Référence AMF a pour vocation de mettre en place les éléments nécessaires à « la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ».

L'information comptable et financière

PRÉPARATION ET CONTRÔLE DE LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS

Chaque filiale du Groupe est dotée d'une équipe centralisée et placée sous la responsabilité d'un Directeur Financier, membre du Comité de direction de la filiale. Incluant une structure de contrôle de gestion, chaque équipe est responsable de l'élaboration des données comptables et de gestion dans le cadre du reporting mensuel.

Les collaborateurs de la Direction Financière Groupe sont chargés d'identifier les changements dans les conditions d'exploitation, de façon à pouvoir prendre en compte leurs effets éventuels sur les pratiques comptables de l'entreprise. De plus, lors des revues opérationnelles mensuelles et de ses autres déplacements dans les filiales, la Direction Générale est mise au courant des évolutions significatives locales. Le Contrôleur de Gestion Groupe assure un rôle de coordination en ce domaine.

En complément des éléments de contrôle interne décrits dans la section « Activités de contrôle » du présent rapport, les contrôles permettant de garantir la fiabilité de l'information financière sont renforcés par :

- un rapprochement systématique des données comptables et de gestion ;
- la réalisation de consolidations trimestrielles.

LA CONSOLIDATION

L'actuel système informatisé de reporting et de consolidation, déployé dans toutes les filiales consolidées du Groupe, permet un suivi homogène de l'ensemble des données budgétaires et des données de gestion, un gain dans les délais de production (grâce à une gestion automatique des calendriers des tâches, avec un système de rappel) et une amélioration de la précision des informations de consolidation. Ainsi, grâce aux éléments d'analyse transmis par les départements de Contrôle de Gestion des filiales via l'outil et revus par le management local, le Directeur Administratif et Financier du Groupe dispose en permanence des informations permettant d'expliquer d'éventuels écarts au niveau du reporting consolidé.

Pour s'assurer de la fiabilité et de l'intégrité des informations de reporting et de consolidation, le nombre de licences d'accès au système d'information est limité à deux ou trois par filiale.

En 2006, ce système a aussi permis un suivi des indicateurs de gestion ; il permettra à terme de produire des statistiques commerciales et marketing.

LA TRÉSORERIE ET LE FINANCEMENT

L'équipe financière de Neopost S.A. gère la trésorerie du Groupe de façon centralisée. Dans un souci de réduction de l'exposition aux risques, des procédures sont en place, notamment sur la gestion du change et des taux d'intérêts, le cash pooling et l'optimisation des financements.

La communication au niveau du Groupe

INFORMER, COMMUNIQUER ET PILOTER L'ACTIVITÉ

Un plan stratégique présentant les objectifs et les orientations à trois ans est réalisé chaque année au cours du second semestre selon un processus itératif de propositions de la part des filiales. Le plan stratégique est finalement consolidé puis validé par le Comité exécutif. Ce document est utilisé comme base pour la préparation des objectifs et des budgets annuels mensualisés.

Les budgets sont élaborés par chaque filiale, sur la base d'une procédure diffusée tous les ans par la Direction Financière Groupe. Une fois approuvés en local puis en central, ces budgets sont utilisés comme base de discussion lors des revues opérationnelles mensuelles (« Operational Reviews ») en présence du P-DG et du DAF Groupe ou du COO de la zone géographique concernée et du Contrôleur de Gestion Groupe.

Le reporting mensuel est élaboré par chacune des filiales selon un modèle commun. Il inclut des données financières, opérationnelles ainsi que des indicateurs de mesure de la performance par activité. Ces indicateurs permettent de faire le lien entre une gestion efficace des activités et les objectifs stratégiques du Groupe.

Les données chiffrées sont systématiquement comparées à celles de l'année précédente, au budget et aux prévisions actualisées. Toutes les variations significatives doivent être expliquées et faire l'objet de plans d'actions précis pour lesquels un responsable est nommé et un délai de réalisation fixé.

Afin de s'assurer de l'adéquation des actions entreprises par chacune des entités avec la stratégie, les objectifs annuels et les projets spécifiques menés au sein du Groupe, la Direction Générale se déplace pour rencontrer chaque mois les Comités de directions des filiales. Durant ces « Operational Reviews » sont en outre discutés les résultats du mois, les prévisions ainsi que les plans d'action en cours et à mettre en œuvre. Leur calendrier est fixé et communiqué à tous les dirigeants concernés un an à l'avance ; leur contenu est, dans une grande mesure, standardisé. En amont de ces réunions, un processus similaire est décliné au sein des filiales, durant lequel les Comités de direction contrôlent les résultats des responsables opérationnels de leur périmètre.

Plan stratégique à 3 ans, fixation des objectifs et procédures budgétaires, implication directe de la Direction Générale sont des éléments majeurs du pilotage managérial.

COMMUNICATION FINANCIÈRE

La communication financière a pour but essentiel de promouvoir l'image financière de l'entreprise auprès de tout actionnaire existant ou potentiel, de tout acteur du marché financier et, plus généralement, du public.

La communication financière s'adresse à un public diversifié essentiellement composé d'investisseurs institutionnels. À ce titre, toute communication financière est préalablement revue par le Directeur Administratif et Financier et le Président-Directeur Général avant diffusion à l'extérieur du Groupe.

Cette communication s'appuie sur l'organisation périodique de « road shows » en France (8 jours), au Royaume-Uni (10 jours), en Amérique du Nord (14 jours) et dans le reste de l'Europe (11 jours), sur des présentations de groupe (8) ainsi que sur des rendez-vous « one-on-one » avec des analystes financiers et gérants de fonds (environ 300 rendez-vous). Lors de ces manifestations le Président-Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier et le Directeur Relations Investisseurs sont les seuls interlocuteurs habilités à échanger avec des actionnaires et analystes.

Le manuel de procédures comptables et financières détaille les procédures à mettre en œuvre afin de produire l'information communiquée et définit les responsabilités en la matière.

Gérer les risques

La troisième composante de Cadre de Référence AMF a pour vocation de créer « un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ».

L'analyse des risques

Une analyse des risques et des opportunités liées à l'environnement externe du Groupe est réalisée chaque année lors de l'élaboration du plan stratégique à trois ans.

Dans le cadre d'une organisation décentralisée du Groupe, les dirigeants des entités opérationnelles sont responsables de l'identification et de l'appréciation des risques liés aux activités qu'ils supervisent. Les résultats de leurs analyses, communiqués à la Direction Générale, sont revus et discutés dans le cadre des « Operational Reviews ». Lors de ces réunions, la mise en évidence des zones à risques (les « Red Flags ») est une pratique systématique.

La politique de gestion des risques est décrite dans le chapitre « Gestion des Risques » du document de référence.

La cartographie des risques

La démarche d'analyse des risques a été renforcée au cours du projet mené dans le cadre de la loi de Sécurité financière depuis 2004 avec l'établissement d'une cartographie des risques majeurs par processus. Elle a été élaborée dans un premier temps sur la base de questionnaires d'auto-évaluation puis d'entretiens avec les dirigeants et les responsables clés du Groupe et des principales filiales. Les risques ont été appréciés par les dirigeants quant à leur importance relative ainsi qu'à leur degré de maîtrise. L'exploitation des réponses aux questionnaires a notamment permis de recenser les procédures et les principaux dispositifs de contrôles existants et de détecter les meilleures pratiques en matière de contrôle interne.

Ces travaux n'ont pas fait apparaître de risques dont le niveau de maîtrise serait insuffisant et nécessiterait une action corrective urgente. Néanmoins, ils ont permis d'identifier plusieurs domaines d'amélioration potentielle du système de contrôle interne, lesquels ont fait l'objet de plans d'action spécifiques. Ces nombreux dispositifs font maintenant partie intégrante de l'environnement de contrôle.

ou des procédures de contrôle internes décrits ci-dessus. En outre, d'autres plans d'action ont été prolongés cette année, notamment les groupes de travail transverses entre les filiales, constitués sur les sujets suivants :

- suivi des réglementations postales locales (voir la section « Gestion des réglementations postales dans le présent Rapport ») ;
- respect de l'environnement (voir la section « Environnement » dans le présent Rapport) ;
- systèmes d'information (voir la section du même nom dans le présent Rapport).

Ainsi différents plans d'actions ont été mis en place au niveau du Groupe, sous la responsabilité de personnes clairement identifiées et sont suivis sur une base régulière au plus haut niveau du management du Groupe. En l'occurrence, les groupes de travail reportent au moins une fois par an au Comité Exécutif Groupe.

En plus de cet outil géré au niveau Groupe, Neopost a choisi de prolonger l'exercice de cartographie des risques en effectuant périodiquement des zooms au niveau des filiales les plus significatives. Cette démarche a été appliquée en 2006 sur l'Allemagne et sera répétée sur une autre filiale au cours de l'exercice 2007.

Dépendance vis-à-vis des fournisseurs

Dans ce domaine également des démarches ont été engagées et visent à mieux gérer les implications contractuelles de ces risques. Le travail s'est poursuivi à l'occasion des échéances contractuelles ou de la mise en place de nouveaux partenariats.

Appréciation de la sensibilité au risque de fraude

Même si le Groupe, grâce à l'organisation de son activité et à son système de contrôle interne, n'a jamais été confronté à la manifestation significative du risque de fraude, une démarche a été engagée auprès des responsables de filiales afin de s'assurer de leur correcte appréhension de ce risque, de faire le recensement des bonnes pratiques et de s'assurer de la diffusion de standards homogènes à travers le Groupe.

Une enquête sur le risque de fraude a été réalisée via un questionnaire diffusé à l'ensemble des responsables des filiales. Les résultats ont été consolidés en central par le Groupe. Après analyse des retours obtenus, il n'a été signalé aucune déficience de nature à motiver la mise en place d'un dispositif complémentaire en matière de lutte contre la fraude.

Par ailleurs, afin de compléter sa couverture sur ce type de risque, Neopost S.A. a souscrit une police d'assurance spécifique au cours du premier semestre 2006.

Les activités de contrôle

La quatrième composante de Cadre de Référence AMF vise à identifier « [l'ensemble des] activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ».

Les contrôles sur les processus financiers

LES CONTRÔLES AU NIVEAU DU GROUPE

En raison de la structure très décentralisée des activités Neopost, il n'existe pas à proprement parler de manuel de contrôle interne au niveau Groupe, au-delà du Manuel des Procédures décrit plus haut dans le présent rapport. De plus, l'implication très régulière de la Direction Générale dans l'activité opérationnelle des filiales via les revues mensuelles permet d'aborder rapidement les éventuels dysfonctionnements identifiés et de réagir avec efficacité par la mise en place des plans d'action adéquats.

Il est à noter que le Comité d'audit procède à une revue des comptes annuels et semestriels indépendante et préalable à leur présentation au Conseil d'administration. Il s'assure de la permanence et de la pertinence des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés. À ce titre, son implication lors de la mise en place des IFRS a déjà été soulignée dans la section « Rôle du Comité d'audit » du présent rapport.

LES TRAVAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes effectuent un audit des comptes consolidés annuels ainsi qu'une revue limitée des comptes semestriels.

Ces travaux impliquent la revue des liasses de consolidation des principales filiales pour les comptes semestriels et la quasi-totalité d'entre elles pour les comptes annuels.

De plus, ils effectuent chaque année une revue de pré-clôture permettant d'anticiper les points liés à l'arrêté des comptes.

Toutes les entités significatives du Groupe sont auditées une fois par an et font l'objet d'une revue semestrielle par les Commissaires aux comptes. La Direction Générale peut être amenée à demander à ses auditeurs d'étendre leurs diligences à des filiales réputées non matérielles.

Les recommandations formulées par les Commissaires aux comptes dans le cadre de l'accomplissement de leur mission sont examinées par la Direction et le Comité d'audit et, le cas échéant, font l'objet d'un plan d'actions mis en place par la Société.

Enfin, en étroite collaboration avec ses auditeurs, le Groupe s'assure de manière permanente de la correcte adaptation des principes comptables du Groupe aux normes IFRS.

Les contrôles sur les processus opérationnels

La mise en place et la gestion des procédures et contrôles présentés ci-dessous visent à apporter une réponse opérationnelle concrète aux risques majeurs auxquels le Groupe peut être exposé. Les contrôles liés aux systèmes d'information ont fait l'objet d'une section spécifique plus haut dans le présent rapport.

LA GESTION DES RÉGLEMENTATIONS POSTALES

Tous les développements de produits et la mise en place de procédures administratives liées aux postes sont réalisés en conformité avec la réglementation postale locale. Chaque filiale importante dispose d'un « Postal Compliance Officer » en charge du respect des réglementations postales et de son suivi dans le cadre du « Postal Compliance Management System ». Il rapporte fonctionnellement au « Group Postal Compliance Officer ». Il effectue, à l'échelle de la filiale ses propres audits en plus des audits réguliers diligentés par les postes nationales dont les résultats sont remontés aux Directions Générales.

L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Une Charte de Développement des nouveaux produits assure la conformité de ceux-ci à l'ensemble des exigences réglementaires. Cette Charte prévoit que chaque projet significatif de Recherche et Développement (R & D) fait l'objet d'un processus de validation en 5 étapes. Lors de ce processus, l'ensemble des parties prenantes au projet formalise une analyse en confrontant les aspects marketing, commercial, financier, technique (faisabilité/industrialisation), environnementaux, et juridique (gestion des brevets). Le passage d'une phase à l'autre doit systématiquement être validé par le Staff Groupe (cf. : S'organiser et se structurer dans la partie sur « L'environnement du contrôle interne »).

En 2006, une quinzaine de projets ont fait l'objet de cette analyse critique croisée.

LA QUALITÉ

L'essentiel des filiales est certifié ISO 9001 version 2000. Les fonctions de certification et de contrôle de qualité sont indépendantes des structures de développement et de fabrication.

De plus, un tableau de bord Qualité est analysé mensuellement. Il détaille deux indicateurs principaux (*Out of Box Failure* et *Breakdown Visit Per Year*) pour la gamme de produits du Groupe.

Les réglementations postales rendent Neopost responsable de la qualité des opérations que le Groupe aura jugées bon d'externaliser (R & D, Production). Afin de s'acquitter de ses obligations, Neopost a placé des collaborateurs chez les sous-traitants les plus critiques (notamment en Chine) pour veiller en permanence au respect des normes de qualité prédéfinies, notamment dans l'éventualité d'un audit diligenté par le régulateur en matière postale.

L'ENVIRONNEMENT

Depuis toujours, le Groupe est attentif au respect de l'environnement. Dans le cadre d'une politique spécifique, chaque filiale importante dispose d'un « Environmental Compliance Officer » en charge du respect des réglementations locales. Il rapporte fonctionnellement au « Group Environmental Officer » qui rapporte lui-même auprès du Président-Directeur Général.

De plus, le Groupe a lancé un programme ambitieux de certification ISO 14001. À ce jour, toutes les filiales ont obtenu cette certification.

Enfin, un programme a été lancé pour la mise en conformité avec le standard d'hygiène et de sécurité OHSAS 18001. À ce jour, les principales filiales ont obtenu la certification et les autres filiales du Groupe l'obtiendront d'ici fin 2007.

CUSTOMER RELATIONSHIP MANAGEMENT

La réalisation d'enquêtes de satisfaction des clients Neopost contribue à l'élaboration d'un « index de préconisation net », suivi tous les mois. De plus, les données de clientèle sont gérées dans un outil spécifique, déjà opérationnel en France, en cours de déploiement aux USA et en phase d'implantation en Grande-Bretagne. Cet outil permet de progresser dans la connaissance et le suivi des clients et d'assurer la permanence de ces données au sein de l'entreprise. Enfin, le programme spécifique (Sustainable Profitable Growth) s'est poursuivi autour de 4 axes : la rétention des clients existants, le développement de ventes croisées (ventes complémentaires à des clients existants), l'identification de prospects à fort potentiel et la segmentation de la clientèle. Ce programme est suivi à travers 4 indicateurs principaux au niveau de chaque filiale et en central au niveau Groupe.

Piloter le dispositif de contrôle interne

La cinquième composante de Cadre de Référence AMF vise à mettre en place « la surveillance permanente du dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement ».

Le Conseil d'administration du Groupe Neopost dispose d'un Comité d'audit dont la composition, le nombre de réunions et les principales missions sont décrites dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise » du document de référence. Plus spécifiquement dans le domaine du pilotage du contrôle interne, il a pour mission :

- d'examiner et d'évaluer toute question relative à l'établissement, au contrôle et à la publication des documents financiers diffusés dans le cadre des arrêtés comptables ;
- de s'assurer du suivi des recommandations émises par les Commissaires aux comptes.

Il n'existe pas encore de fonction « Audit interne » au sein du Groupe Neopost. Toutefois le Groupe poursuit actuellement une réflexion sur la mise en place d'un système d'audit croisé « cross-auditing » : des collaborateurs appartenant à une filiale seraient choisis pour réaliser des audits indépendants dans une autre filiale.

Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sont décrites dans le présent rapport dans chacune des sections relatives aux grandes composantes du Cadre de Référence AMF auxquelles elles se rapportent.

Description des principales actions envisagées pour 2007 relatives au contrôle interne

La démarche entreprise en matière de contrôle interne se poursuivra en 2007.

Pour rappel synthétique des principaux efforts mentionnés dans le cours du rapport, Neopost va notamment travailler sur les sujets suivants :

- l'examen des pratiques de contrôle interne comptable et financier, au regard des objectifs de contrôle décrits dans le « Guide d'application » joint au Cadre de Référence AMF ;

- la poursuite de la réflexion sur la mise en place, d'un processus d'audit interne fondé sur le « cross auditing » entre les filiales ;
- l'organisation d'un séminaire pour les administrateurs, sur les aspects stratégiques et les opportunités d'évolution pour le Groupe Neopost, prévu pour juillet 2007 ;
- l'actualisation continue de la cartographie des risques majeurs par processus notamment par la réalisation de zoom sur d'autres filiales.

Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Neopost S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;

- examiner l'appréciation portée sur l'adéquation et l'efficacité de ces procédures, et notamment considérer la pertinence du processus d'évaluation mis en place et des tests réalisés ;
- mettre en œuvre les tests complémentaires à nos travaux d'audit des comptes que nous avons estimés nécessaires, portant sur la conception et sur le fonctionnement de ces procédures, afin de corroborer les informations données et les déclarations faites à cet égard dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 19 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

PERONNET ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier Peronnet

Michel Gauthier

7

Capital de Neopost

Capital autorisé - Engagement d'augmentation du capital	116
Autres titres donnant accès au capital	116
Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Neopost S.A.	117
Répartition du capital et des droits de vote	118
Nombre total de droits de vote et nombre d'actionnaires	118
Autodétention	118
Évolution de l'actionariat	118
Place de l'émetteur dans le Groupe Neopost	118
Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe	118

Capital autorisé - Engagement d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale des actionnaires de Neopost S.A. réunie le 5 juillet 2006 a approuvé les résolutions ci-dessous qui renouvellent les délégations globales données par l'Assemblée Générale du 6 juillet 2005 et ont pour conséquence de déléguer au Conseil d'administration, pendant une période de 26 mois, les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal, hors prime d'émission, de 5 000 000 euros ;
- d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, en une ou plusieurs fois avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal maximal de 250 000 000 euros ;
- d'augmenter, en cas de demandes excédentaires, le montant des augmentations de capital avec maintien du droit de souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale et du plafond de 5 000 000 euros ;
- d'augmenter le capital, en une ou plusieurs fois, par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait légalement et statutairement possible, par attribution gratuite d'actions et/ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes dans la limite d'un montant nominal maximal, hors prime d'émission, de 30 000 000 euros ;
- d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, par émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital ;

- d'émettre des actions ordinaires sans maintien du droit préférentiel de souscription ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en une ou plusieurs fois, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, dans la limite du plafond de 5 000 000 euros ;
- de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en application des dispositions des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail, dans la limite d'un montant nominal, hors prime d'émission, de 600 000 euros ;
- de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre, pour un nombre maximal de 320 000 actions, sur une durée de 38 mois,
- de consentir des options de souscriptions d'actions nouvelles et/ou des options d'achat d'actions existantes, pour un nombre maximal de 960 000 options, sur une durée de 38 mois.

Les textes complets de ces autorisations sont disponibles sur simple demande au siège de Neopost S.A.

Au 31 janvier 2007, aucune autorisation d'augmentation de capital n'a été utilisée.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Neopost S.A. appelée à statuer le 10 juillet 2007 sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2007 doit renouveler ces autorisations dans des conditions similaires, sauf pour celles concernant l'attribution d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat, car ces autorisations ont été accordées pour une période de 38 mois.

Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital de Neopost S.A. à l'exception des options de souscription ou d'achats d'actions et actions gratuites telles que décrites aux pages 61 à 64 et page 101

du présent document de référence. Le nombre maximum d'actions susceptibles de résulter de l'exercice des options de souscription est de 1 454 070.

Tableau d'évolution du capital social depuis la création de Neopost S.A.

Date	Opération	Prix d'émission par action		Incorporation de réserves ou primes	Nombre d'actions		Montant du capital social
		Nominal	Prime		Émises	Cumulées	
21/02/95	Création de la Société	100 FRF	-	-	2 500	2 500	250 000 FRF
24/09/97	1 ^{re} augmentation de capital en numéraire	100 FRF	-	-	116 630	119 130	11 913 000 FRF
24/09/97	2 ^e augmentation de capital en numéraire	100 FRF	227 FRF	-	881 000	1 000 130	100 013 000 FRF
05/10/98	Division de la valeur nominale des actions	4 FRF	-	-	24 003 120	25 003 250	100 013 000 FRF
23/02/99	Augmentation de capital en numéraire	4 FRF	94,39 FRF	-	5 081 634	30 084 884	120 339 536 FRF
11/03/99	Augmentation de capital en numéraire	4 FRF	74,71 FRF	-	220 355	30 305 239	121 220 956 FRF
14/06/99	Conversion du capital en euros	1 EUR	-	77 568 381 FRF	-	30 305 239	30 305 239 EUR
31/01/04	Augmentation de capital par levée d'options (*)	1 EUR	-	-	24 100	30 329 339	30 329 339 EUR
31/01/05	Augmentation de capital par levée d'options (*)	1 EUR	-	-	124 323	30 453 662	30 453 662 EUR
31/01/05	Augmentation de capital par conversion de l'OCEANE	1 EUR	-	-	1 403 275	31 856 937	31 856 937 EUR
31/01/06	Augmentation de capital par levée d'options (*)	1 EUR	-	-	349 722	32 206 659	32 206 659 EUR
28/03/06	Annulation d'actions propres	1 EUR	-	-	299 572	31 907 087	31 907 087 EUR
31/01/07	Augmentation de capital par levée d'options (*)	1 EUR	-	-	315 818	32 222 905	33 222 905 EUR
23/03/07	Annulation d'actions propres	1 EUR	-	-	776 834	31 446 071	31 446 071 EUR

(*) Voir les plans de souscription d'actions en pages 61 et 63.

7 Capital de Neopost

Répartition du capital et des droits de vote

Évolution de l'actionnariat

Place de l'émetteur dans le Groupe Neopost

Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe

Répartition du capital et des droits de vote

Nombre total de droits de vote et nombre d'actionnaires

Au 31 janvier 2007, le capital de la Société est composé de 32 222 905 actions, chacune assortie d'un droit de vote simple. Il n'existe pas de pacte ou de convention d'actionnaires. Étant donné le fort pourcentage de flottant, la forte représentation étrangère et le taux de rotation élevé, la Société n'a pas connaissance du nombre précis d'actionnaires composant son capital. À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant plus de 3 % du capital autres que ceux mentionnés en page 20 du présent document de référence.

Autodétention

Au 31 janvier 2007, le Groupe Neopost détenait 776 834 actions, pour une valeur de 68,1 millions d'euros en vue de les annuler. Cette annulation a été effectuée par le Conseil d'administration du 23 mars 2007.

En 2005, Neopost a signé un contrat de liquidité avec Exane BNP PARIBAS pour une enveloppe totale de 8 millions d'euros. Au 31 janvier 2007, le Groupe détenait 43 771 actions dans le cadre de ce contrat de liquidité, pour une valeur de 4,2 millions d'euros.

Évolution de l'actionnariat

	2007		2006		Au 31 janvier 2005	
	Nbre d'actions	%	Nbre d'actions	%	Nbre d'actions	%
Personnel salarié	698 200	2,167 %	582 628	1,809 %	553 318	1,737 %
Administrateurs	4 186	0,013 %	4 086	0,013 %	3 450	0,011 %
Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité	43 771	0,136 %	52 701	0,164 %	-	-
Actions propres détenues pour annulation	776 834	2,411 %	299 572	0,930 %	-	-
Autres	30 699 914	95,273 %	31 267 672	97,084 %	31 300 169	98,252 %
Total	32 222 905	100,00 %	32 206 659	100,00 %	31 856 937	100,00 %

Place de l'émetteur dans le Groupe Neopost

Se référer au chapitre comptes consolidés note 4 pages 39 à 41 du présent document de référence.

Nantissement, garanties et sûretés sur les actions Neopost et les actifs du Groupe

Néant.

8

Neopost en bourse

Marché des titres de Neopost S.A.	120
Actions	120
Évolution du cours de l'action	121
Principales données boursières sur 18 mois	122
Dividendes	122

Marché des titres de Neopost S.A.

Actions

L'action Neopost est cotée sur l'Eurolist by Euronext Paris et fait partie du SBF 120.

Achat par Neopost S.A. de ses propres actions

Neopost S.A. dispose, en application des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, d'une autorisation d'acquérir ses propres actions notamment pour les annuler et en régulariser le cours. Cette autorisation a été renouvelée par l'Assemblée Générale des Actionnaires réunie le 5 juillet 2006, aux conditions suivantes :

- prix maximum d'achat : 118,20 euros par action ;
- prix minimum de vente : 63,70 euros par action ;
- le nombre maximum d'actions Neopost susceptibles d'être acquises par Neopost S.A. en vertu d'une telle autorisation est égal à 10 % de ses propres actions.

Au 31 janvier 2007, Neopost S.A. a fait usage de cette autorisation et a racheté 776 834 actions pour une valeur de 68,1 millions d'euros en vue de les annuler et a également acquis dans le cadre de son contrat de liquidité 43 771 actions pour une valeur de 4,2 millions d'euros.

Un nouveau programme de rachat d'actions portant au maximum sur 10 % du capital émis et à prix maximal d'achat correspondant à 1,3 fois le cours de clôture du 9 juillet 2007 sera proposé à la prochaine Assemblée Générale du 10 juillet 2007 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2007 (cette autorisation d'une durée de 18 mois mettra fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale du 5 juillet 2006). Ces rachats serviront notamment à limiter la dilution liée à l'exercice potentiel des options de souscription ou d'achat d'actions qui ont été attribuées à certains salariés du Groupe.

Évolution du cours de l'action

Depuis son entrée en bourse le 23 février 1999 jusqu'au 28 février 2007 comparée au SBF 120.



Source : JCF Group.

Principales données boursières sur 18 mois
Dividendes

Principales données boursières sur 18 mois

	Cours le plus haut en euros	Cours le plus bas en euros	Volume quotidien moyen	Montant quotidien moyen des capitaux échangés en millions d'euros
Septembre 2005	82,15	74,50	87 652	6,92
Octobre 2005	84,85	76,50	130 608	10,69
Novembre 2005	82,35	77,50	97 517	7,78
Décembre 2005	85,95	80,40	82 159	6,91
Janvier 2006	86,15	81,00	107 380	8,99
Février 2006	84,60	78,90	105 834	8,69
Mars 2006	91,04	82,61	126 608	11,05
Avril 2006	95,40	88,21	118 093	10,87
Mai 2006	93,17	78,50	118 502	10,33
Juin 2006	88,31	80,13	157 358	13,51
Juillet 2006	91,88	81,30	275 851	24,04
Août 2006	91,90	84,00	72 111	6,31
Septembre 2006	95,50	87,60	88 329	8,06
Octobre 2006	100,10	92,75	133 275	12,86
Novembre 2006	99,90	93,10	76 564	7,35
Décembre 2006	98,85	93,65	127 181	12,11
Janvier 2007	99,90	94,45	133 044	12,90
Février 2007	102,54	95,02	127 827	12,66

Dividendes

Cf. pages 16 et 74 du présent document de référence.

9

Autres informations juridiques et financières

Renseignements de caractère général	124
Dénomination sociale et siège social	124
Forme juridique et législation applicable	124
Date de constitution et durée	124
Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)	124
Immatriculation	124
Consultation des documents juridiques	124
Exercice social (article 6 des statuts)	124
Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)	124
Assemblées Générales des Actionnaires (article 18 des statuts)	124
Déclarations de franchissements de seuils (résumé de l'article 11 des statuts)	124
Événements récents	125
Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	125
Responsable du document de référence	125
Responsables du contrôle des comptes	125
Attestation du responsable du document de référence	126
Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	126
Politique d'information	127
Responsables de l'information financière	127
Information des actionnaires	127
Plan de communication financière	127
Document d'information annuel	127
Tableau de concordance	130

Renseignements de caractère général

Dénomination sociale et siège social

Neopost S.A.

113, rue Jean Marin Naudin, 92220 Bagneux.

Téléphone : +33.1.45.36.30.00

Forme juridique et législation applicable

Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, elle est régie par les dispositions du Code de commerce et du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, ainsi que par toutes les autres dispositions législatives ou réglementaires françaises qui lui sont applicables. Conformément à la législation, la société dispose de deux Commissaires aux comptes (cf. page 125).

Date de constitution et durée

Neopost S.A. (alors dénommée « Afisup ») a été constituée le 21 février 1995 pour une durée de 99 ans, soit jusqu'au 1^{er} septembre 2094.

Objet social (résumé de l'article 2 des statuts)

Neopost S.A. a pour objet, en tous pays, l'étude, la conception, la fabrication, le développement, la vente, la location avec ou sans option d'achat ou de vente, la distribution et la maintenance de machines, matériels, équipements et logiciels de traitement ou d'acheminement du courrier ou de colis, de tous autres matériels, machines, équipements et logiciels de bureaux, de tous accessoires pour l'installation ou le fonctionnement desdits matériels, machines, équipements et logiciels, ainsi que toutes opérations de sous-traitance, la fourniture de toutes prestations de service et l'exploitation de tous brevets, marques de fabriques, savoir-faire et procédés, concernant de tels matériels, machines, équipements et logiciels.

Immatriculation

Neopost S.A. est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 402 103 907.

Consultation des documents juridiques

Les documents et renseignements relatifs à Neopost S.A. peuvent être consultés au siège social de la Société.

Exercice social (article 6 des statuts)

Chaque exercice social de Neopost S.A. a une durée de douze mois qui commence le 1^{er} février de chaque année civile et finit le 31 janvier de l'année civile suivante.

Répartition des bénéfices (article 19 des statuts)

La détermination des bénéfices et leur répartition s'effectuent conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Assemblées Générales des Actionnaires (article 18 des statuts)

Les Assemblées Générales d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les conditions d'admission sont celles définies par la loi NRE. Chaque action donne droit à une voix. Il n'existe pas de clause statutaire prévoyant l'attribution d'un droit de vote double. Il n'existe pas de limitation aux droits de vote. Les conditions d'exercice des droits de vote sont conformes aux dispositions légales et réglementaires prévues par la loi.

Déclarations de franchissements de seuils (résumé de l'article 11 des statuts)

En complément des obligations de déclarations de franchissements de seuil prévues par les articles L. 233-7 à L. 233-14 du Code de commerce, Neopost S.A. demande la déclaration, à la hausse ou à la baisse, des franchissements de seuil de détention de 3 % du capital, puis de tous les 1 % supplémentaires. Ces demandes de déclaration ont été mises en place par l'Assemblée Générale Mixte du 5 octobre 1998. Le non-respect des obligations de déclaration de franchissement de seuil est sanctionné par la privation du droit de vote pendant un délai de 2 ans à compter de la date de régularisation de la déclaration.

Événements récents

À la date de dépôt de ce rapport, il n'y avait pas d'événements significatifs intervenus depuis la clôture des comptes.

Responsable du document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du document de référence

Monsieur Jean-Paul Villot, Président du Conseil d'administration de Neopost S.A.

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

- Ernst & Young et Autres (anciennement Barbier Frinault & Autres)

représenté par Monsieur Michel Gauthier

41, rue Ybry - 92576 Neuilly-sur-Seine

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Date de début du premier mandat : 9 septembre 1997
(pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir)

Durée du mandat en cours : six ans (à compter du 9 juillet 2001)

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2007.

- Peronnet & Associés S.A.

Représenté par Monsieur Olivier Peronnet

21-23, avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75116 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Date de début du premier mandat : 8 juillet 2004

Durée du mandat en cours : six ans

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2010.

Commissaires aux comptes suppléants :

- Monsieur Christian Chochon

41, rue Ybry - 92576 Neuilly-sur-Seine

Suppléant de Ernst & Young et Autres

Date de début du premier mandat : 9 septembre 1997
(pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir)

Durée du mandat en cours : six ans (à compter du 9 juillet 2001)

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2007

- Finexsi Audit

Représenté par Monsieur Stéphane Duvernois,

111, rue Cardinet - 75017 Paris

RCS Paris B 412 029 357

Suppléant de Peronnet & Associés S.A.

Date de début du premier mandat : 8 juillet 2004

Durée du mandat en cours : six ans

Date d'expiration du mandat en cours : à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2010.

9 Autres informations juridiques et financières

Attestation du responsable du document de référence
Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Attestation du responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations, portant sur la situation financière et les comptes, données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. »

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence n° R. 05-076 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux des comptes, figurant en page 52 dudit document, qui contient une observation.

Monsieur Jean-Paul Villot

Président du Conseil d'administration

Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Pris en charge par le Groupe au cours des exercices 2006 et 2005 :

(En milliers d'euros)	Ernst & Young				Peronnet & Associés S.A.			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	257	278	14 %	15 %	169	164	92 %	93 %
• Filiales intégrées globalement	1 388	1 296	74 %	69 %	14	13	8 %	7 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes								
• Émetteur	93	95	5 %	5 %	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	1 738	1 669	93 %	89 %	183	177	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, Fiscal	110	138	6 %	7 %	-	-	-	-
• Autres	25	72	1 %	4 %	-	-	-	-
Sous-total	135	210	7 %	11 %	-	-	-	-
Total	1 873	1 879	100 %	100 %	183	177	100 %	100 %

Politique d'information

Responsables de l'information financière

Denis THIERY	Directeur Administratif & Financier
Gaële CHAGNAUD	Directeur Relations Investisseurs
Adresse	Neopost 113, rue Jean Marin Naudin 92220 Bagneux
Téléphone	01 45 36 31 39
Télécopie	01 45 36 30 30
Site Internet du Groupe (Français/anglais)	www.neopost.com

Information des actionnaires

Le présent document sera envoyé sans frais aux actionnaires qui en feront la demande. Les documents et renseignements relatifs à Neopost S.A. peuvent être consultés au siège social de la Société.

Le présent document de référence, tous les communiqués, les présentations analystes, les rapports annuels ainsi que les informations produits peuvent être consultés sur le site Internet du Groupe : www.neopost.com.

Plan de communication financière

5 juin 2007	Communiqué chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007
10 juillet 2007	AGO/AGE
13 juillet 2007	Mise en paiement du dividende
4 septembre 2007	Communiqué chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2007
25 septembre 2007	Résultats semestriels 2007
4 décembre 2007	Communiqué chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2007
4 mars 2008	Communiqué chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2007
Mars 2008	Résultats annuels 2007

Document d'information annuel

■ INFORMATIONS PUBLIÉES AU BALO

8 mars 2006	Publication du chiffre d'affaires annuel 2005
31 mai 2006	Publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale
9 juin 2006	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2006
28 juin 2006	Publication des comptes annuels provisoires
12 juillet 2007	Publication des droits de vote à l'Assemblée Générale du 5 juillet 2006
6 septembre 2006	Publication du chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2006
11 octobre 2006	Publication des comptes annuels définitifs
23 octobre 2006	Publication des résultats semestriels
6 décembre 2006	Publication du chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2006
7 mars 2007	Publication du chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2006

9 Autres informations juridiques et financières

Document d'information annuel

■ INFORMATIONS PUBLIÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE NANTERRE

25 avril 2006	Augmentation et réduction de capital
1 ^{er} août 2006	Dépôts des comptes annuels sociaux et consolidés
12 décembre 2006	Modification des statuts afin de permettre au Conseil d'administration de délibérer par tous moyens de télécommunication.

■ INFORMATIONS PUBLIÉES AUX PETITES AFFICHES

11 avril 2006	Augmentation et réduction de capital
16 juin 2006	Avis de convocation à l'Assemblée Générale, ordre du jour et formalités

Les informations concernant l'Assemblée Générale sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/other_information/annual_general_meetings/general_meetings_fra.asp

■ PUBLICATIONS DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE

14 février 2006	Changement d'identité visuelle
7 mars 2006	Publication du chiffre d'affaires annuels 2005
28 mars 2006	Publication des résultats annuels 2005
6 juin 2006	Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2006
5 septembre 2006	Publication du chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2006
3 octobre 2006	Publication des résultats semestriels 2006
5 décembre 2006	Publication du chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2006
6 mars 2007	Publication du chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2006

Les communiqués de presse peuvent être consultés sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/newsroom/press_releases.asp

■ PUBLICATIONS À L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Janvier 2006	Rachats d'actions
Février 2006	Rachats d'actions
Mars 2006	Rachats d'actions
Avril 2006	Rachats d'actions
Mai 2006	Rachats d'actions
Juin 2006	Rachats d'actions
	Descriptif du programme de rachat d'actions
	Bilan semestriel contrat de liquidité
Juillet 2006	Rachats d'actions
Août 2006	Rachats d'actions
Septembre 2006	Rachats d'actions
Octobre 2006	Rachats d'actions
Novembre 2006	Rachats d'actions
	Rachats d'actions
Décembre 2006	Bilan semestriel contrat de liquidité
	Nombre d'actions et droits de vote
Janvier 2007	Rachats d'actions
	Nombre d'actions et droits de vote
Février 2007	Rachats d'actions

Ces informations sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/other_information/shares_buyback/share_buyback_fra.asp

■ PRÉSENTATIONS AUX ANALYSTES

Présentation sur les résultats annuels 2005

Présentation sur les résultats semestriels 2006

Ces présentations sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/analysts_presentations/analysts_presentations_fra.asp

■ RAPPORT ANNUEL 2005 ET DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2005

Ils sont consultables sur le site Internet de Neopost à l'adresse suivante :

http://www.neopost.com/investors/regulated_information/periodic_information/annual_reports/annual_report_fra.asp

Tableau de concordance

(Rubriques de l'annexe I du règlement (CE) 809/2004)

Pages

1.	Personnes responsables	
1.1.	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	125
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	126
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	125
2.2.	Démission, non-renouvellement des contrôleurs légaux	n/a
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Informations financières historiques	7
3.2.	Informations intermédiaires	n/a
4.	Facteurs de risques	18 et 19
5.	Information concernant l'émetteur	
5.1.	Informations financières historiques	
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	124
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	124
5.1.3.	Date de constitution, durée de vie	124
5.1.4.	Siège social et forme juridique, adresse et numéro de téléphone	124
5.1.5.	Éléments importants dans le développement des activités de l'émetteur	14 à 17
5.2.	Investissements	
5.2.1.	Description des principaux investissements historiques	7
5.2.2.	Description des principaux investissements en cours	8
5.2.3.	Renseignements sur les principaux investissements futurs	8
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	
6.1.1.	Nature des opérations	9 à 11
6.1.2.	Nouveaux produits ou services	6
6.2.	Principaux marchés	9 à 11
6.3.	Événements exceptionnels	n/a
6.4.	Dépendance de l'émetteur	19
6.5.	Position concurrentielle	18
7.	Organigramme	
7.1.	Appartenance de l'émetteur à un groupe	39
7.2.	Liste des filiales importantes de l'émetteur	39 à 41
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisations corporelles importantes (y compris louées)	8
8.2.	Environnement et immobilisations corporelles	19 et 20
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
	Situation financière	14 à 16
9.1.	Résultat d'exploitation	14 à 16
9.1.1.	Facteurs importants, événements inhabituels, nouveaux développements	14 à 16

(Rubriques de l'annexe I du règlement (CE) 809/2004)		Pages
9.1.2.	Explication des variations du chiffre d'affaires ou du résultat net	14 à 16
9.1.3.	Influence de facteurs extérieurs (gouvernement, économie, politique...)	n/a
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Capitaux de l'émetteur	29
10.2.	Flux de trésorerie	27
10.3.	Emprunts et structure de financement	50 à 53
10.4.	Restriction à l'utilisation de capitaux	16
10.5.	Sources de financement attendues	53
11.	Recherche et développement, brevets et licences	7
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Principales tendances	21
12.2.	Tendances futures connues	21
13.	Prévisions ou estimations de bénéfice	
13.1.	Principales hypothèses	21
13.2.	Rapport des contrôleurs légaux	22
13.3.	Établissement des prévisions sur une base comparable aux données historiques	22
13.4.	Qualification des prévisions données dans un prospectus en cours	n/a
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1.	Organes d'administration et de direction	96 à 97 et 99
14.2.	Conflits d'intérêts aux niveaux des organes d'administration et de direction	98
15.	Rémunérations et avantages des personnes visées au 14.1	
15.1.	Rémunérations et avantages en nature	100 et 101
15.2.	Pensions, retraites et autres avantages	100 et 101
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Date expiration mandats	97
16.2.	Existence de contrats de services	n/a
16.3.	Comités d'audit et de rémunération	98
16.4.	Respect de la législation en vigueur en matière de gouvernement d'entreprise	99
17.	Salariés	
17.1.	Nombre de salariés	60
17.2.	Participation et stock-options	60 à 64
17.3.	Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	20
18.	Principaux actionnaires	
18.1.	Franchissement de seuils	20 et 124
18.2.	Existence de droits de vote différents	118
18.3.	Contrôle des principaux actionnaires	118
18.4.	Existence d'accord qui pourrait entraîner un changement de contrôle	n/a
19.	Opérations avec les apparentés	69
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	

9 Autres informations juridiques et financières

Tableau de concordance

(Rubriques de l'annexe I du règlement (CE) 809/2004)		Pages
20.1.	Informations financières historiques	24 à 69
20.2.	Informations financières pro forma	n/a
20.3.	États financiers	24 à 29
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1.	Rapport des contrôleurs légaux sur les informations financières historiques	70
20.4.2.	Vérification des contrôleurs légaux sur les autres informations du document d'enregistrement	22, 93, 94 et 114
20.4.3.	Source des informations financières non vérifiées par les contrôleurs légaux	8 à 10
20.5.	Dates des dernières informations financières	30
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	Informations trimestrielles ou semestrielles publiées	n/a
20.6.2.	Informations financières intermédiaires obligatoires si publication du document d'enregistrement plus de 9 mois après la clôture des comptes	n/a
20.7.	Politique de distribution dividendes	16
20.7.1.	Dividende par action historique	74
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	18
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	21
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	
21.1.1.	Nombre d'actions	73 et 74
21.1.2.	Actions non représentatives du capital	n/a
21.1.3.	Actions propres	75 et 76
21.1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	n/a
21.1.5.	Augmentation de capital	73
21.1.6.	Options de souscriptions ou options d'achats	61 à 63
21.1.7.	Historique du capital social	117
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	Objet social	124
21.2.2.	Disposition concernant les membres du conseil d'administration	96
21.2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	118
21.2.4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	n/a
21.2.5.	Assemblées générales ordinaires et extraordinaires	124
21.2.6.	Règlement pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	n/a
21.2.7.	Franchissements de seuils	20 et 124
21.2.8.	Conditions régissant les modifications du capital	116
22.	Contrats importants	n/a
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	
23.1.	Déclaration d'experts	n/a
23.2.	Informations provenant de tiers	n/a
24.	Documents accessibles au public	124 et 127 à 129
25.	Informations sur les participations	83